

INTÉGRATION - INFOGÉRANCE - E-SERVICES



**NEURONES**

La SSII Web Intégrateur

Intégrons le futur au présent

**Rapport annuel 2000**

[www.neurones.net](http://www.neurones.net)

# **Créée en 1985, NEURONES est une SSII de plus de 1100 personnes spécialisée dans les Réseaux & Télécom, l'Informatique distribuée et les Nouvelles Technologies.**

Avec une croissance moyenne annuelle de 30% depuis 16 ans, croissance essentiellement interne et profitable, le groupe prévoit de réaliser en 2001 un Chiffre d'Affaires consolidé de 85 M€ (+30% par rapport à 2000) et un Résultat net part du groupe de 4,9 M€ (+40%).

NEURONES est plus précisément un "Web Intégrateur" qui répond au besoin croissant et accéléré des entreprises souhaitant intégrer les Nouvelles Technologies dans leurs systèmes d'information.

Le Chiffre d'Affaires de NEURONES se répartit de manière équilibrée en 3 activités complémentaires :

- l'Intégration de Systèmes & Réseaux (27% du CA) : métier historique du groupe, longtemps exercé exclusivement "clés en mains", il a permis à NEURONES de développer une culture d'engagement et un foyer de compétences techniques,
- l'Infogérance d'environnements NT, Unix et SGBD (37% du CA) : une activité à forte récurrence, qui apporte la réponse aux clients soucieux d'une administration et d'une gestion efficaces de leurs systèmes distribués,
- les "e-Services" (36% du CA), vecteurs de croissance : sécurité Internet, Développement Internet, CRM et décisionnel, support SAP, mise en place de Help-desks et Web call centers et Formation aux Nouvelles Technologies.

Le succès durable de NEURONES s'appuie sur :

- des partenariats historiques avec les plus grands fabricants de technologie (Microsoft, IBM, Cisco, Oracle, Peregrine-Remedy,...),
- une offre diversifiée et en constante adaptation, une répartition harmonieuse de clientèle, une solidité financière (peu de survaleurs) et une rigueur de gestion utiles dans la période à venir de retour aux fondamentaux et donc de recomposition du secteur,
- une politique dynamique de recrutement (600 personnes en 2001), de formation (25 salles de formation, 8% de la masse salariale, plates-formes techniques, Masters NEURONES,...), de fidélisation (stock options) et d'association de managers et d'entrepreneurs.

# Message du Président

Chiffre d'Affaires 2000 : **+20%**  
Résultat Net part du groupe 2000 : **+21%**

**V**ous êtes peut-être de ceux qui pensez que l'avenir s'appuie sur la solidité du passé et du présent.

Le passé de NEURONES, nouveau venu en Bourse, c'est 16 ans d'une expansion forte, profitable, avec, durant au moins chacune de ces 10 dernières années, une croissance (essentiellement interne) 2 à 3 fois plus rapide que celle du marché, l'année 2000 ne faisant pas exception.

Le présent c'est une réponse de plus en plus favorable des grands comptes à nos offres complémentaires d'Intégration, d'Infogérance et de e-Services autour des architectures informatiques Internet.

Ainsi NEURONES est déjà la référence dans certains domaines promis à un bel avenir comme la Sécurité, les Réseaux, la mise en place de Help-desks et de Web call centers et l'Infogérance des systèmes distribués.

C'est à partir de solides fondamentaux humains (1130 personnes à fin avril 2001), techniques (16 ans d'expertise) et financiers (solides fonds propres accumulés puis augmentés en mai 2000 à l'occasion de notre venue en Bourse, trésorerie nette abondante), que nous entendons participer comme acteurs à la restructuration continue du secteur des SSII.

"Les gens qui arrivent à quelque chose dans ce monde sont ceux qui se lèvent, qui recherchent les circonstances qu'ils désirent et qui, s'ils ne les trouvent pas, les créent".

Bernard Shaw  
(Ecrivain irlandais, prix Nobel de littérature en 1925)

Nos défis pour 2001 et les années suivantes sont donc :

- attirer, former et fidéliser toujours plus de nouveaux talents (notre challenge depuis 16 ans),
- atteindre les taux de rentabilité de nos meilleurs confrères en industrialisant nos process et nos prestations,
- être maintenant présents sur les segments les plus porteurs et les plus rentables des Services Informatiques en poursuivant nos investissements par croissance interne et externe,
- nous préparer à l'européanisation et à la mondialisation de la demande des clients qui surgira tôt ou tard,
- entraîner de nouveaux entrepreneurs qui s'inséreront naturellement dans un modèle managerial éprouvé.

Notre Comité de Direction, dont l'âge moyen est probablement parmi les plus faibles des "petites-grandes" SSII, a bien l'intention, au cours des années qui viennent, de changer la dimension de notre groupe.

Ce changement de millénaire signifie la poursuite d'une aventure dont profiteront, dès 2001, les actionnaires de NEURONES par une augmentation prévisible du bénéfice par action de + 40% (hors croissance externe).

Merci à nos clients, merci à nos actionnaires, merci à nos collaborateurs, merci aux fabricants de technologie qui ont déjà permis les réalisations exprimées dans les pages suivantes qui ne sont que le tremplin des années à venir.



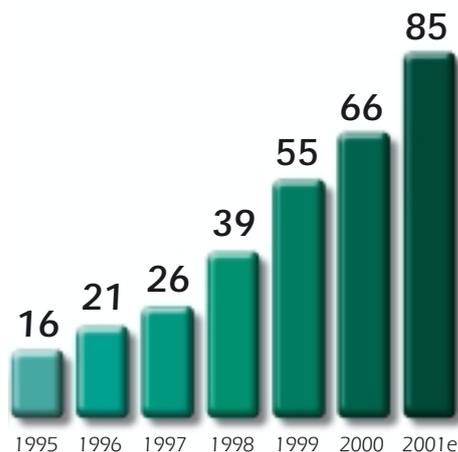
Luc de CHAMMARD  
Président-directeur général

Le Comité de Direction est composé de dirigeants des sociétés du groupe ainsi que des responsables des fonctions transversales.

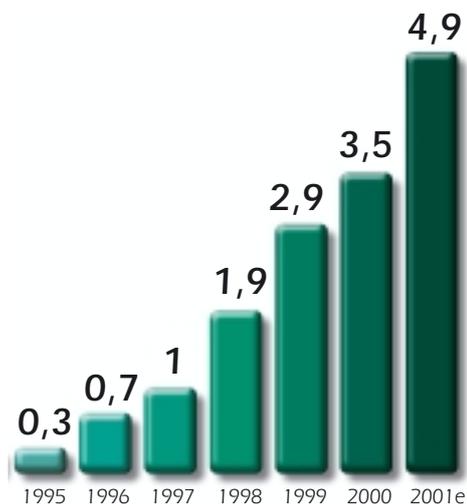


# Indicateurs clés

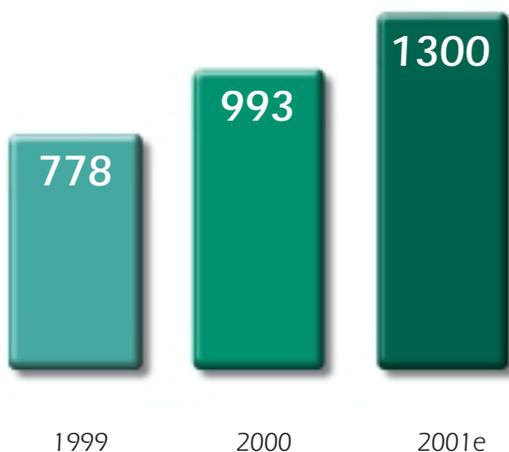
Chiffre d'Affaires consolidé  
(en M€)



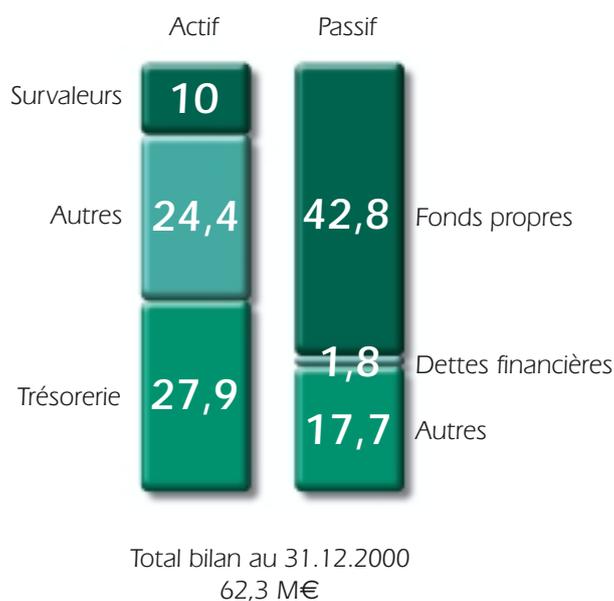
Résultat Net part du groupe  
après survaleurs (en M€)



Effectif fin d'exercice



Structure Bilantielle au 31/12/2000  
(en M€)

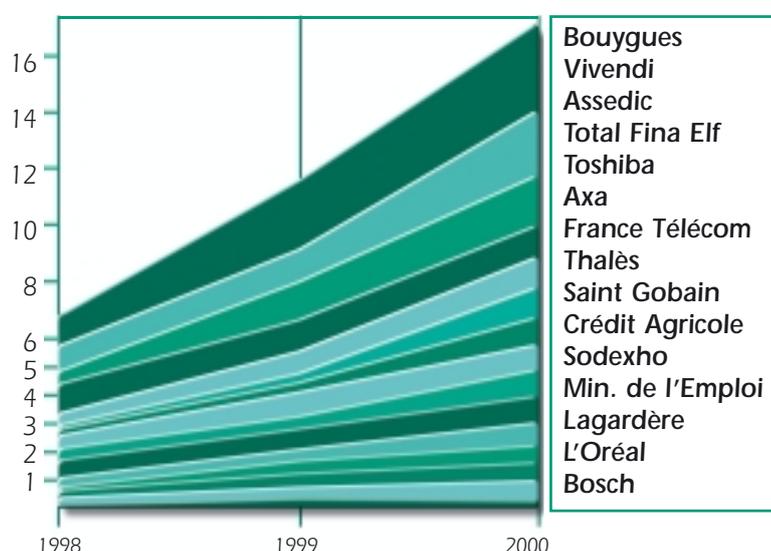
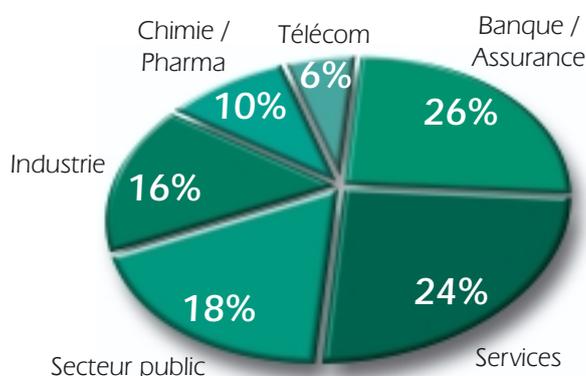


→ Age moyen : 29 ans

- CA récurrent : 52%
- CA réalisé dans les e-Services : 36%

CA par secteur d'activité  
(en M€)

Progression du CA des clients  
historiques (en M€)...



...et de nouveaux clients en 2000 :  
Société Générale, BNP-Paribas, Crédit Lyonnais,  
Suez, Sanofi-Synthélabo.

- Premier client = 4,5% du CA total
- Cinq premiers clients = 19% du CA total

### Les faits marquants de 2000

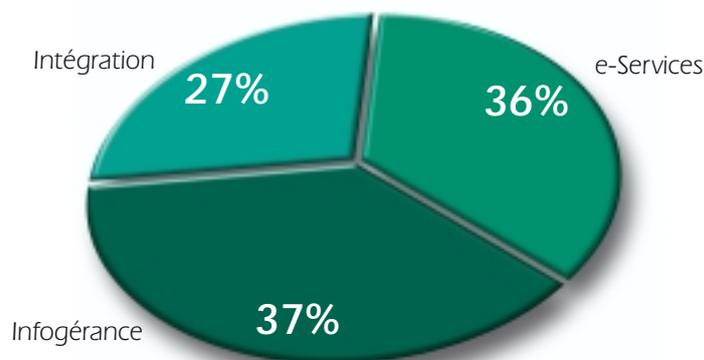
|          |  |
|----------|--|
| Janvier  | Lancement de Knowledge (support et optimisation d'ERP).  |
| Avril    | Cession d'un logiciel de paiement sécurisé sur Internet (SSL).   |
| Mai      | Introduction en Bourse du groupe.  |
| Octobre  | Spécialisée en ingénierie de production Unix et administration de bases de données, AS International, 130 collaborateurs, rejoint le groupe NEURONES. Cette opération est stratégique pour nos offres d'Infogérance d'environnements distribués. |
| Décembre | Rachat de l'activité Télécom de Label Systèmes, permettant au groupe de se positionner en vue des déploiements de la troisième génération de réseaux de téléphonie mobile.   |



# Activités

(Données proforma 2000; effectif au 31/12/2000)

## CA par secteur d'activité



## Intégration

CA 2000 : **20,7 M€**  
Effectif : 113 personnes

### L'Intégration de Systèmes et Réseaux

C'est l'activité d'origine de NEURONES. Elle s'articule autour de la conception et de la mise en oeuvre de projets nécessitant l'intégration d'éléments hétérogènes en provenance des acteurs majeurs du marché. Elle inclut la conception et la mise en place d'architectures réseaux, l'intégration de réseaux Lan et Wan, les projets de déploiement et de migration, la mise en place de plates-formes d'administration et d'outils de télé-administration et de télé-distribution.

#### → Exemple de projet 2000 :

Pour Infovista, mise en place d'une solution de stockage de type SAN Compaq permettant aux développeurs des labos R&D de stocker les différentes versions de logiciels dans tous types d'environnements.



## Infogérance

CA 2000 : **27,9 M€**  
Effectif : 390 personnes

### Le Conseil et l'exploitation sur site

Cette activité regroupe toutes les missions sur sites : délégation simple, externalisation de services, outsourcing et exploitation complète de sites (FM ou Infogérance). Le périmètre technique pris en charge par NEURONES est classiquement le suivant : les postes de travail, les serveurs locaux et distants et les éléments actifs réseaux.

#### → Exemple de mission 2000 :

Pour une filiale du CEA (IPSN), infogérance de l'exploitation et l'administration des systèmes distribués en environnement Microsoft (2000 postes de travail et 100 serveurs). Contrat de 2 ans et demi.

### L'Ingénierie de Production UNIX, SGBD

Conseil, administration des systèmes (Unix, NT, réseaux, VMS, MVS), administration de bases de données (Oracle, Sybase, Ingres) ainsi que des missions d'expertise dans les domaines suivants : automatisation et industrialisation de la production informatique, sécurité (plans de back up, recovery...).

#### → Exemples de missions 2000 :

Administration de systèmes (Unix, NT, réseaux, VMS), administration de bases de données (Oracle, Sybase, Ingres) sur les sites principaux de production informatique de la Société Générale et de BNP Paribas.

Les activités de NEURONES se répartissent en trois secteurs. A l'intérieur de chacun d'entre eux, NEURONES est organisé en entités par type de service, chaque entité ayant une taille critique sur son marché.

## e-Services

CA 2000 : **29,7 M€**  
Effectif : 490 personnes

### Le Help-desk et les Centres d'Appels

NEURONES conçoit son activité Help-desk comme un "rouage" de la Direction Informatique d'une entreprise et se positionne comme intermédiaire entre les utilisateurs du système informatique et les informaticiens, afin d'optimiser les flux entre les deux cibles. Ce service à forte valeur ajoutée est particulièrement orienté méthodes et ressources humaines. Cette activité recouvre le conseil, la hotline sur plateau et le Help-desk sur site. Les équipes de conseil en mise en place de Help-desk se consacrent également au marché des Centres d'Appels à Valeur Ajoutée (CAVA), avec ou sans CTI (Couplage Téléphonie Informatique).

- **Exemple de mission 2000 :**  
France Télécom Mobiles : Maîtrise d'œuvre et exploitation du Help-desk dédié pour les 7 sites parisiens de FTM (2400 utilisateurs).

### La Sécurité sur Internet

Cette activité regroupe les missions d'audit et de conseil en Sécurité, les tests d'intrusion, la préconisation puis la mise en œuvre de solutions, la définition de politiques de Sécurité et le suivi Sécurité au quotidien.

- **Exemple de projet 2000 :**  
Greffé du Tribunal de commerce de Paris : Mise en place d'une infrastructure de clés publiques (PKI) et développement d'applications d'authentification des mandataires sociaux parisiens.



### Le Développement Applicatif Internet

Internet (Intranets, Extranets, Portails), e-Commerce, Décisionnel (BI), CRM. Les compétences de NEURONES permettent de proposer à ses clients un chef de projet unique, capable de maîtriser différentes technologies, les aspects humains et organisationnels. NEURONES conduit des projets mixtes demandant des solutions globales et s'appuyant sur les Nouvelles Technologies.

- **Exemple de projet 2000 :**  
L'Oréal : Réalisation d'un intranet multi-langues de gestion des produits finis, gérant les articles de conditionnement, pour les filiales d'Europe et d'Amérique Latine.

### L'Assistance et l'optimisation ERP

Cette activité se décline en deux axes d'expertise : l'aide à l'appropriation de l'ERP par l'utilisateur grâce à la documentation, la formation et le recours au Help-desk et l'optimisation de la solution ERP mise en place : montée de version, nouveaux modules, refonte de SI, traitement de l'archivage.

- **Exemple de projet 2000 :**  
Grohe : Audit de l'appropriation du système SAP par les utilisateurs, audit qualité de la documentation projet et utilisateur, formation des utilisateurs finaux à la solution SAP R/3 paramétrée et rédaction de procédures d'utilisation du système.

### La Formation aux Nouvelles Technologies

Cette activité recouvre les sessions de formation, le conseil pour le montage de plans de formation (ingénierie de formation), les cursus de formation, la télé-formation, le e-learning. Les centres de formation de NEURONES se sont naturellement spécialisés dans les formations sur mesure liées à de grands projets (supports de cours spécifiques, gestion de planning, synchronisation avec les déploiements,...).

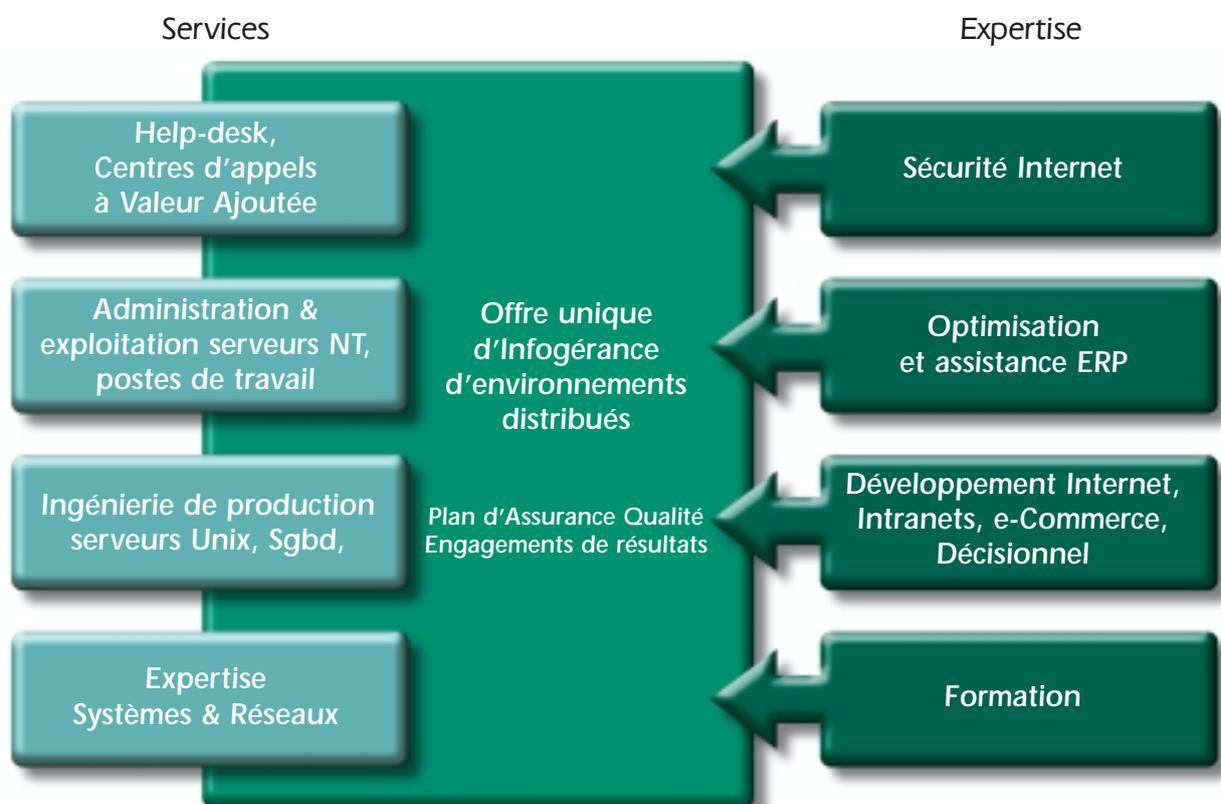
- **Exemple de projet 2000 :**  
Canon : Tests d'évaluation des connaissances, définition de parcours individuels de formation et carte "Canon Pass" (assistance téléphonique professionnelle, formation interactive à distance et conférences en ligne).



# Offres globales

Transversalement, ces différentes entités interviennent sur les d'environnements distribués, les projets de Web Intégration. La ont guidé les investissements du Groupe depuis plusieurs anné

## L'Infogérance d'environnements distribués

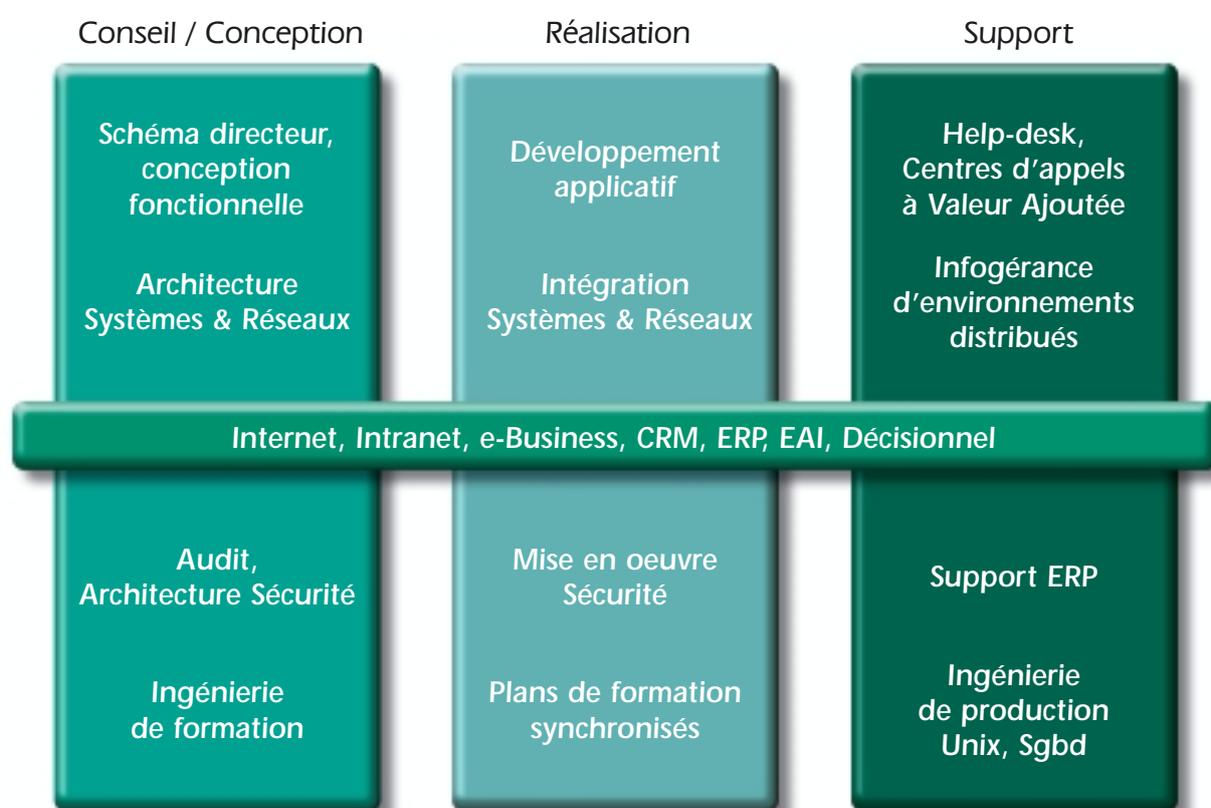


→ NEURONES dispose d'une offre unique d'Infogérance faisant appel aux ressources des entités spécialisées par métier : Help-desk, exploitation serveurs et postes, production Unix et bases de données, expertise systèmes et réseaux. Lors de la montée en charge

ou au cours du contrat, le responsable de compte fait appel ponctuellement aux expertises complémentaires : sécurité, optimisation ERP, développements applicatifs, formation.

Les deux offres globales majeures de NEURONES : l'Infogérance de construction et l'amélioration permanente de ces offres globales.

## Les projets de Web Intégration



→ Pour les projets de développement applicatif, NEURONES accompagne ses clients sur l'ensemble des phases du projet "design/build/run". De plus, au delà du strict développement, NEURONES traite l'ensemble des volets d'un projet : conception d'une architecture technique solide et sécurisée, gestion de la pré-production, du basculement et

du déploiement, gestion du changement et formation des utilisateurs. NEURONES est ainsi en mesure de s'engager aux cotés de ses clients sur la mise en production effective des nouvelles applications et la qualité de l'intégration de ces dernières dans leur environnement.

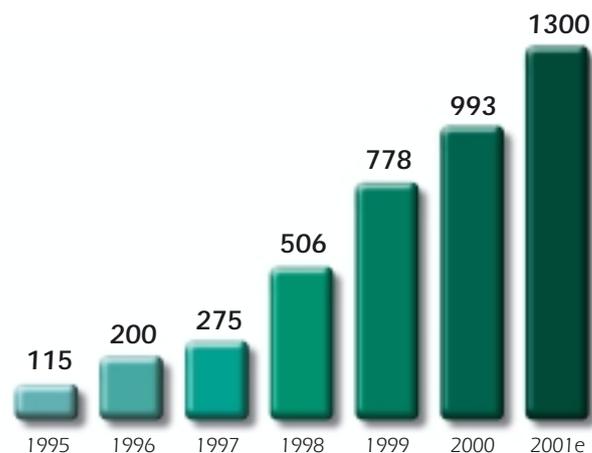


# Ressources Humaines

## NEURONES, Intégrateur de talents

NEURONES place les Ressources Humaines comme priorité N°1 et condition majeure de son succès. Pour accompagner sa forte croissance, le groupe prévoit de recruter 600 collaborateurs en 2001 (15<sup>ème</sup> recruteur de la profession) après avoir recruté plus de 400 personnes en 2000.

Des effectifs multipliés par 10 en 6 ans



→ Age moyen : 29 ans

### Les principaux axes de la politique RH du groupe

- **Un effort de formation très développé** : 8% de la masse salariale, soit environ 8 jours par an et par collaborateur, facilité par le fait que NEURONES, 5<sup>ème</sup> organisme de formation informatique français, dispose de ses propres centres de formation. NEURONES favorise le passage des certifications validantes des principaux acteurs du marché (Microsoft, Cisco, Lotus, etc.),
- **Des plans de participation** et de stock options généralisés (239 bénéficiaires de stock options),
- **Des passerelles internes** qui permettent aux collaborateurs d'évoluer et de changer de spécialisation au sein de la SSII,
- **Des "laboratoires"** et plate-formes techniques de test de dernière génération et d'entraînement complètes à disposition des passionnés de technologie,
- **Les "Masters"** : une formation qualifiante théorique et pratique (6 semaines de cours, suivis d'un stage de 4 semaines chez un client de NEURONES) destinée aux jeunes ingénieurs diplômés Bac +4 ou 5 non informaticiens. Déjà 90 masters ont été formés,

Portail Groupe

Forums Ecoles et Salons de recrutement

**ET VOUS ! VOUS FAITES QUOI QUAND VOUS NE TRAVAILLEZ PAS ?**

**INGÉNIEURS INTERNET/INTRANET, e-CRM, SÉCURITÉ INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOM.**  
VOUS ÊTES CRÉATIF, VOUS AVEZ DU TALENT, DE LA PERSONNALITÉ, VOUS N'AIMEZ PAS LES NORMES, LES CONVENTIONS, LES CHOSES ÉTABLIES, LES SENTIERS BATTUS. ALORS NOUS SOMMES FAITS POUR TRAVAILLER ENSEMBLE. SUR UN MARCHÉ EN ÉVOLUTION PERMANENTE OÙ DEMAIN NE RESSEMBLE JAMAIS À HIER, OÙ LES SEULES COMPÉTENCES TECHNIQUES NE SUFFISENT PLUS, OÙ IL FAUT SANS ARRÊT FAIRE PLEINE D'IMAGINATION - NOUS RECHERCHONS DES GENS COMME VOUS, OÙ QUE VOUS SOYEZ, QUOI QUE VOUS PASSIEZ, ON FINIRA BIEN PAR SE RENCONTRER.

SSII, WEB-intégrateur, plus de 1100 collaborateurs, CA en progression moyenne de 38%. Pôles Nouvelles Technologies : Intranet/Extranet, e-commerce, Gestionnel, e-CRM, Help-desk® et Call Centers. Optimisation ERP. Formation aux Nouvelles Technologies. Pôle Réseaux & Télécom : Intégration de Systèmes et Réseaux. Infogérance d'environnements distribués. Ingénierie UNIX & SGBD. Sécurité Informatique.

**NEURONES**  
INTÉGRATEUR DE TALENTS.®

[www.neuronex.net](http://www.neuronex.net)

Neurones est une filiale de la société de conseil en informatique et télécommunications NEURONES CONSEIL, 101 - 103 - 105 - 107 - 109 - 111 - 113 - 115 - 117 - 119 - 121 - 123 - 125 - 127 - 129 - 131 - 133 - 135 - 137 - 139 - 141 - 143 - 145 - 147 - 149 - 151 - 153 - 155 - 157 - 159 - 161 - 163 - 165 - 167 - 169 - 171 - 173 - 175 - 177 - 179 - 181 - 183 - 185 - 187 - 189 - 191 - 193 - 195 - 197 - 199 - 201 - 203 - 205 - 207 - 209 - 211 - 213 - 215 - 217 - 219 - 221 - 223 - 225 - 227 - 229 - 231 - 233 - 235 - 237 - 239 - 241 - 243 - 245 - 247 - 249 - 251 - 253 - 255 - 257 - 259 - 261 - 263 - 265 - 267 - 269 - 271 - 273 - 275 - 277 - 279 - 281 - 283 - 285 - 287 - 289 - 291 - 293 - 295 - 297 - 299 - 301 - 303 - 305 - 307 - 309 - 311 - 313 - 315 - 317 - 319 - 321 - 323 - 325 - 327 - 329 - 331 - 333 - 335 - 337 - 339 - 341 - 343 - 345 - 347 - 349 - 351 - 353 - 355 - 357 - 359 - 361 - 363 - 365 - 367 - 369 - 371 - 373 - 375 - 377 - 379 - 381 - 383 - 385 - 387 - 389 - 391 - 393 - 395 - 397 - 399 - 401 - 403 - 405 - 407 - 409 - 411 - 413 - 415 - 417 - 419 - 421 - 423 - 425 - 427 - 429 - 431 - 433 - 435 - 437 - 439 - 441 - 443 - 445 - 447 - 449 - 451 - 453 - 455 - 457 - 459 - 461 - 463 - 465 - 467 - 469 - 471 - 473 - 475 - 477 - 479 - 481 - 483 - 485 - 487 - 489 - 491 - 493 - 495 - 497 - 499 - 501 - 503 - 505 - 507 - 509 - 511 - 513 - 515 - 517 - 519 - 521 - 523 - 525 - 527 - 529 - 531 - 533 - 535 - 537 - 539 - 541 - 543 - 545 - 547 - 549 - 551 - 553 - 555 - 557 - 559 - 561 - 563 - 565 - 567 - 569 - 571 - 573 - 575 - 577 - 579 - 581 - 583 - 585 - 587 - 589 - 591 - 593 - 595 - 597 - 599 - 601 - 603 - 605 - 607 - 609 - 611 - 613 - 615 - 617 - 619 - 621 - 623 - 625 - 627 - 629 - 631 - 633 - 635 - 637 - 639 - 641 - 643 - 645 - 647 - 649 - 651 - 653 - 655 - 657 - 659 - 661 - 663 - 665 - 667 - 669 - 671 - 673 - 675 - 677 - 679 - 681 - 683 - 685 - 687 - 689 - 691 - 693 - 695 - 697 - 699 - 701 - 703 - 705 - 707 - 709 - 711 - 713 - 715 - 717 - 719 - 721 - 723 - 725 - 727 - 729 - 731 - 733 - 735 - 737 - 739 - 741 - 743 - 745 - 747 - 749 - 751 - 753 - 755 - 757 - 759 - 761 - 763 - 765 - 767 - 769 - 771 - 773 - 775 - 777 - 779 - 781 - 783 - 785 - 787 - 789 - 791 - 793 - 795 - 797 - 799 - 801 - 803 - 805 - 807 - 809 - 811 - 813 - 815 - 817 - 819 - 821 - 823 - 825 - 827 - 829 - 831 - 833 - 835 - 837 - 839 - 841 - 843 - 845 - 847 - 849 - 851 - 853 - 855 - 857 - 859 - 861 - 863 - 865 - 867 - 869 - 871 - 873 - 875 - 877 - 879 - 881 - 883 - 885 - 887 - 889 - 891 - 893 - 895 - 897 - 899 - 901 - 903 - 905 - 907 - 909 - 911 - 913 - 915 - 917 - 919 - 921 - 923 - 925 - 927 - 929 - 931 - 933 - 935 - 937 - 939 - 941 - 943 - 945 - 947 - 949 - 951 - 953 - 955 - 957 - 959 - 961 - 963 - 965 - 967 - 969 - 971 - 973 - 975 - 977 - 979 - 981 - 983 - 985 - 987 - 989 - 991 - 993 - 995 - 997 - 999 - 1001 - 1003 - 1005 - 1007 - 1009 - 1011 - 1013 - 1015 - 1017 - 1019 - 1021 - 1023 - 1025 - 1027 - 1029 - 1031 - 1033 - 1035 - 1037 - 1039 - 1041 - 1043 - 1045 - 1047 - 1049 - 1051 - 1053 - 1055 - 1057 - 1059 - 1061 - 1063 - 1065 - 1067 - 1069 - 1071 - 1073 - 1075 - 1077 - 1079 - 1081 - 1083 - 1085 - 1087 - 1089 - 1091 - 1093 - 1095 - 1097 - 1099 - 1101 - 1103 - 1105 - 1107 - 1109 - 1111 - 1113 - 1115 - 1117 - 1119 - 1121 - 1123 - 1125 - 1127 - 1129 - 1131 - 1133 - 1135 - 1137 - 1139 - 1141 - 1143 - 1145 - 1147 - 1149 - 1151 - 1153 - 1155 - 1157 - 1159 - 1161 - 1163 - 1165 - 1167 - 1169 - 1171 - 1173 - 1175 - 1177 - 1179 - 1181 - 1183 - 1185 - 1187 - 1189 - 1191 - 1193 - 1195 - 1197 - 1199 - 1201 - 1203 - 1205 - 1207 - 1209 - 1211 - 1213 - 1215 - 1217 - 1219 - 1221 - 1223 - 1225 - 1227 - 1229 - 1231 - 1233 - 1235 - 1237 - 1239 - 1241 - 1243 - 1245 - 1247 - 1249 - 1251 - 1253 - 1255 - 1257 - 1259 - 1261 - 1263 - 1265 - 1267 - 1269 - 1271 - 1273 - 1275 - 1277 - 1279 - 1281 - 1283 - 1285 - 1287 - 1289 - 1291 - 1293 - 1295 - 1297 - 1299 - 1301 - 1303 - 1305 - 1307 - 1309 - 1311 - 1313 - 1315 - 1317 - 1319 - 1321 - 1323 - 1325 - 1327 - 1329 - 1331 - 1333 - 1335 - 1337 - 1339 - 1341 - 1343 - 1345 - 1347 - 1349 - 1351 - 1353 - 1355 - 1357 - 1359 - 1361 - 1363 - 1365 - 1367 - 1369 - 1371 - 1373 - 1375 - 1377 - 1379 - 1381 - 1383 - 1385 - 1387 - 1389 - 1391 - 1393 - 1395 - 1397 - 1399 - 1401 - 1403 - 1405 - 1407 - 1409 - 1411 - 1413 - 1415 - 1417 - 1419 - 1421 - 1423 - 1425 - 1427 - 1429 - 1431 - 1433 - 1435 - 1437 - 1439 - 1441 - 1443 - 1445 - 1447 - 1449 - 1451 - 1453 - 1455 - 1457 - 1459 - 1461 - 1463 - 1465 - 1467 - 1469 - 1471 - 1473 - 1475 - 1477 - 1479 - 1481 - 1483 - 1485 - 1487 - 1489 - 1491 - 1493 - 1495 - 1497 - 1499 - 1501 - 1503 - 1505 - 1507 - 1509 - 1511 - 1513 - 1515 - 1517 - 1519 - 1521 - 1523 - 1525 - 1527 - 1529 - 1531 - 1533 - 1535 - 1537 - 1539 - 1541 - 1543 - 1545 - 1547 - 1549 - 1551 - 1553 - 1555 - 1557 - 1559 - 1561 - 1563 - 1565 - 1567 - 1569 - 1571 - 1573 - 1575 - 1577 - 1579 - 1581 - 1583 - 1585 - 1587 - 1589 - 1591 - 1593 - 1595 - 1597 - 1599 - 1601 - 1603 - 1605 - 1607 - 1609 - 1611 - 1613 - 1615 - 1617 - 1619 - 1621 - 1623 - 1625 - 1627 - 1629 - 1631 - 1633 - 1635 - 1637 - 1639 - 1641 - 1643 - 1645 - 1647 - 1649 - 1651 - 1653 - 1655 - 1657 - 1659 - 1661 - 1663 - 1665 - 1667 - 1669 - 1671 - 1673 - 1675 - 1677 - 1679 - 1681 - 1683 - 1685 - 1687 - 1689 - 1691 - 1693 - 1695 - 1697 - 1699 - 1701 - 1703 - 1705 - 1707 - 1709 - 1711 - 1713 - 1715 - 1717 - 1719 - 1721 - 1723 - 1725 - 1727 - 1729 - 1731 - 1733 - 1735 - 1737 - 1739 - 1741 - 1743 - 1745 - 1747 - 1749 - 1751 - 1753 - 1755 - 1757 - 1759 - 1761 - 1763 - 1765 - 1767 - 1769 - 1771 - 1773 - 1775 - 1777 - 1779 - 1781 - 1783 - 1785 - 1787 - 1789 - 1791 - 1793 - 1795 - 1797 - 1799 - 1801 - 1803 - 1805 - 1807 - 1809 - 1811 - 1813 - 1815 - 1817 - 1819 - 1821 - 1823 - 1825 - 1827 - 1829 - 1831 - 1833 - 1835 - 1837 - 1839 - 1841 - 1843 - 1845 - 1847 - 1849 - 1851 - 1853 - 1855 - 1857 - 1859 - 1861 - 1863 - 1865 - 1867 - 1869 - 1871 - 1873 - 1875 - 1877 - 1879 - 1881 - 1883 - 1885 - 1887 - 1889 - 1891 - 1893 - 1895 - 1897 - 1899 - 1901 - 1903 - 1905 - 1907 - 1909 - 1911 - 1913 - 1915 - 1917 - 1919 - 1921 - 1923 - 1925 - 1927 - 1929 - 1931 - 1933 - 1935 - 1937 - 1939 - 1941 - 1943 - 1945 - 1947 - 1949 - 1951 - 1953 - 1955 - 1957 - 1959 - 1961 - 1963 - 1965 - 1967 - 1969 - 1971 - 1973 - 1975 - 1977 - 1979 - 1981 - 1983 - 1985 - 1987 - 1989 - 1991 - 1993 - 1995 - 1997 - 1999 - 2001 - 2003 - 2005 - 2007 - 2009 - 2011 - 2013 - 2015 - 2017 - 2019 - 2021 - 2023 - 2025 - 2027 - 2029 - 2031 - 2033 - 2035 - 2037 - 2039 - 2041 - 2043 - 2045 - 2047 - 2049 - 2051 - 2053 - 2055 - 2057 - 2059 - 2061 - 2063 - 2065 - 2067 - 2069 - 2071 - 2073 - 2075 - 2077 - 2079 - 2081 - 2083 - 2085 - 2087 - 2089 - 2091 - 2093 - 2095 - 2097 - 2099 - 2101 - 2103 - 2105 - 2107 - 2109 - 2111 - 2113 - 2115 - 2117 - 2119 - 2121 - 2123 - 2125 - 2127 - 2129 - 2131 - 2133 - 2135 - 2137 - 2139 - 2141 - 2143 - 2145 - 2147 - 2149 - 2151 - 2153 - 2155 - 2157 - 2159 - 2161 - 2163 - 2165 - 2167 - 2169 - 2171 - 2173 - 2175 - 2177 - 2179 - 2181 - 2183 - 2185 - 2187 - 2189 - 2191 - 2193 - 2195 - 2197 - 2199 - 2201 - 2203 - 2205 - 2207 - 2209 - 2211 - 2213 - 2215 - 2217 - 2219 - 2221 - 2223 - 2225 - 2227 - 2229 - 2231 - 2233 - 2235 - 2237 - 2239 - 2241 - 2243 - 2245 - 2247 - 2249 - 2251 - 2253 - 2255 - 2257 - 2259 - 2261 - 2263 - 2265 - 2267 - 2269 - 2271 - 2273 - 2275 - 2277 - 2279 - 2281 - 2283 - 2285 - 2287 - 2289 - 2291 - 2293 - 2295 - 2297 - 2299 - 2301 - 2303 - 2305 - 2307 - 2309 - 2311 - 2313 - 2315 - 2317 - 2319 - 2321 - 2323 - 2325 - 2327 - 2329 - 2331 - 2333 - 2335 - 2337 - 2339 - 2341 - 2343 - 2345 - 2347 - 2349 - 2351 - 2353 - 2355 - 2357 - 2359 - 2361 - 2363 - 2365 - 2367 - 2369 - 2371 - 2373 - 2375 - 2377 - 2379 - 2381 - 2383 - 2385 - 2387 - 2389 - 2391 - 2393 - 2395 - 2397 - 2399 - 2401 - 2403 - 2405 - 2407 - 2409 - 2411 - 2413 - 2415 - 2417 - 2419 - 2421 - 2423 - 2425 - 2427 - 2429 - 2431 - 2433 - 2435 - 2437 - 2439 - 2441 - 2443 - 2445 - 2447 - 2449 - 2451 - 2453 - 2455 - 2457 - 2459 - 2461 - 2463 - 2465 - 2467 - 2469 - 2471 - 2473 - 2475 - 2477 - 2479 - 2481 - 2483 - 2485 - 2487 - 2489 - 2491 - 2493 - 2495 - 2497 - 2499 - 2501 - 2503 - 2505 - 2507 - 2509 - 2511 - 2513 - 2515 - 2517 - 2519 - 2521 - 2523 - 2525 - 2527 - 2529 - 2531 - 2533 - 2535 - 2537 - 2539 - 2541 - 2543 - 2545 - 2547 - 2549 - 2551 - 2553 - 2555 - 2557 - 2559 - 2561 - 2563 - 2565 - 2567 - 2569 - 2571 - 2573 - 2575 - 2577 - 2579 - 2581 - 2583 - 2585 - 2587 - 2589 - 2591 - 2593 - 2595 - 2597 - 2599 - 2601 - 2603 - 2605 - 2607 - 2609 - 2611 - 2613 - 2615 - 2617 - 2619 - 2621 - 2623 - 2625 - 2627 - 2629 - 2631 - 2633 - 2635 - 2637 - 2639 - 2641 - 2643 - 2645 - 2647 - 2649 - 2651 - 2653 - 2655 - 2657 - 2659 - 2661 - 2663 - 2665 - 2667 - 2669 - 2671 - 2673 - 2675 - 2677 - 2679 - 2681 - 2683 - 2685 - 2687 - 2689 - 2691 - 2693 - 2695 - 2697 - 2699 - 2701 - 2703 - 2705 - 2707 - 2709 - 2711 - 2713 - 2715 - 2717 - 2719 - 2721 - 2723 - 2725 - 2727 - 2729 - 2731 - 2733 - 2735 - 2737 - 2739 - 2741 - 2743 - 2745 - 2747 - 2749 - 2751 - 2753 - 2755 - 2757 - 2759 - 2761 - 2763 - 2765 - 2767 - 2769 - 2771 - 2773 - 2775 - 2777 - 2779 - 2781 - 2783 - 2785 - 2787 - 2789 - 2791 - 2793 - 2795 - 2797 - 2799 - 2801 - 2803 - 2805 - 2807 - 2809 - 2811 - 2813 - 2815 - 2817 - 2819 - 2821 - 2823 - 2825 - 2827 - 2829 - 2831 - 2833 - 2835 - 2837 - 2839 - 2841 - 2843 - 2845 - 2847 - 2849 - 2851 - 2853 - 2855 - 2857 - 2859 - 2861 - 2863 - 2865 - 2867 - 2869 - 2871 - 2873 - 2875 - 2877 - 2879 - 2881 - 2883 - 2885 - 2887 - 2889 - 2891 - 2893 - 2895 - 2897 - 2899 - 2901 - 2903 - 2905 - 2907 - 2909 - 2911 - 2913 - 2915 - 2917 - 2919 - 2921 - 2923 - 2925 - 2927 - 2929 - 2931 - 2933 - 2935 - 2937 - 2939 - 2941 - 2943 - 2945 - 2947 - 2949 - 2951 - 2953 - 2955 - 2957 - 2959 - 2961 - 2963 - 2965 - 2967 - 2969 - 2971 - 2973 - 2975 - 2977 - 2979 - 2981 - 2983 - 2985 - 2987 - 2989 - 2991 - 2993 - 2995 - 2997 - 2999 - 3001 - 3003 - 3005 - 3007 - 3009 - 3011 - 3013 - 3015 - 3017 - 3019 - 3021 - 3023 - 3025 - 3027 - 3029 - 3031 - 3033 - 3035 - 3037 - 3039 - 3041 - 3043 - 3045 - 3047 - 3049 - 3051 - 3053 - 3055 - 3057 - 3059 - 3061 - 3063 - 3065 - 3067 - 3069 - 3071 - 3073 - 3075 - 3077 - 3079 - 3081 - 3083 - 3085 - 3087 - 3089 - 3091 - 3093 - 3095 - 3097 - 3099 - 3101 - 3103 - 3105 - 3107 - 3109 - 3111 - 3113 - 3115 - 3117 - 3119 - 3121 - 3123 - 3125 - 3127 - 3129 - 3131 - 3133 - 3135 - 3137 - 3139 - 3141 - 3143 - 3145 - 3147 - 3149 - 3151 - 3153 - 3155 - 3157 - 3159 - 3161 - 3163 - 3165 - 3167 - 3169 - 3171 - 3173 - 3175 - 3177 - 3179 - 3181 - 3183 - 3185 - 3187 - 3189 - 3191 - 3193 - 3195 - 3197 - 3199 - 3201 - 3203 - 3205 - 3207 - 3209 - 3211 - 3213 - 3215 - 3217 - 3219 - 3221 - 3223 - 3225 - 3227 - 3229 - 3231 - 3233 - 3235 - 3237 - 3239 - 3241 - 3243 - 3245 - 3247 - 3249 - 3251 - 3253 - 3255 - 3257 - 3259 - 3261 - 3263 - 3265 - 3267 - 3269 - 3271 - 3273 - 3275 - 3277 - 3279 - 3281 - 3283 - 3285 - 3287 - 3289 - 3291 - 3293 - 3295 - 3297 - 3299 - 3301 - 3303 - 3305 - 3307 - 3309 - 3311 - 3313 - 3315 - 3317 - 3319 - 3321 - 3323 - 3325 - 3327 - 3329 - 3331 - 3333 - 3335 - 3337 - 3339 - 3341 - 3343 - 3345 - 3347 - 3349 - 3351 - 3353 - 3355 - 3357 - 3359 - 3361 - 3363 - 3365 - 3367 - 3369 - 3371 - 3373 - 3375 - 3377 - 3379 - 3381 - 3383 - 3385 - 3387 - 3389 - 3391 - 3393 - 3395 - 3397 - 3399 - 3401 - 3403 - 3405 - 3407 - 3409 - 3411 - 3413 - 3415 - 3417 - 3419 - 3421 - 3423 - 3425 - 3427 - 3429 - 3431 - 3433 - 3435 - 3437 - 3439 - 3441 - 3443 - 3445 - 3447 - 3449 - 3451 - 3453 - 3455 - 3457 - 3459 - 3461 - 3463 - 3465 - 3467 - 3469 - 3471 - 3473 - 3475 - 3477 - 3479 - 3481 - 3483 - 3485 - 3487 - 3489 - 3491 - 3493 - 3495 - 3497 - 3499 - 3501 - 3503 - 3505 - 3507 - 3509 - 3511 - 3513 - 3515 - 3517 - 3519 - 3521 - 3523 - 3525 - 3527 - 3529 - 3531 - 3533 - 3535 - 3537 - 3539 - 3541 - 3543 - 3545 - 3547 - 3549 - 3551 - 3553 - 3555 - 3557 - 3559 - 3561 - 3563 - 3565 - 3567 - 3569 - 3571 - 3573 - 3575 - 3577 - 3579 - 3581 - 3583 - 3585 - 3587 - 3589 - 3591 - 3593 - 3595 - 3597 - 3599 - 3601 - 3603 - 3605 - 3607 - 3609 - 3611 - 3613 - 3615 - 3617 - 3619 - 3621 - 3623 - 3625 - 3627 - 3629 - 3631 - 3633 - 3635 - 3637 - 3639 - 3641 - 3643 - 3645 - 3647 - 3649 - 3651 - 3653 - 3655 - 3657 - 3659 - 3661 - 3663 - 3665 - 3667 - 3669 - 3671 - 3673 - 3675 - 3677 - 3679 - 3681 - 3683 - 3685 - 3687 - 3689 - 3691 - 3693 - 3695 - 3697 - 3699 - 3701 - 3703 - 3705 - 3707 - 3709 - 3711 - 3713 - 3715 - 3717 - 3719 - 3721 - 3723 - 3725 - 3727 - 3729 - 3731 - 3733 - 3735 - 3737 - 3739 - 3741 - 3743 - 3745 - 3747 - 3749 - 3751 - 3753 - 3755 - 3757 - 3759 - 3761 - 3763 - 3765 - 3767 - 3769 - 3771 - 3773 - 3775 - 3777 - 3779 - 3781 - 3783 - 3785 - 3787 - 3789 - 3791 - 3793 - 3795 - 3797 - 3799 - 3801 - 3803 - 3805 - 3807 - 3809 - 3811 - 3813 - 3815 - 3817 - 3819 - 3821 - 3823 - 3825 - 3827 - 3829 - 3831 - 3833 - 3835 - 3837 - 3839 - 3841 - 3843 - 3845 - 3847 - 3849 - 3851 - 3853 - 3855 - 3857 - 3859 - 3861 - 3863 - 3865 - 3867 - 3869 - 3871 - 3873 - 3875 - 3877 - 3879 - 3881 - 3883 - 3885 - 3887 - 3889 - 3891 - 3893 - 3895 - 3897 - 3899 - 3901 - 3903 - 3905 - 3907 - 3909 - 3911 - 3913 - 3915 - 3917 - 3919 - 3921 - 3923 - 3925 - 3927 - 3929 - 3931 - 3933 - 3935 - 3937 - 3939 - 3941 - 3943 - 3945 - 3947 - 3949 - 3951 - 3953 - 3955 - 3957 - 3959 - 3961 - 3963 - 3965 - 3967 - 3969 - 3971 - 3973 - 3975 - 3977 - 3979 - 3981 - 3983 - 3985 - 3987 - 3989 - 3991 - 3993 - 3995 - 3997 - 3999 - 4001 - 4003 - 4005 - 4007 - 4009 - 4011 - 4013 - 4015 - 4017 - 4019 - 4021 - 4023 - 4025 - 4027 - 4029 - 4031 - 4033 - 4035 - 4037 - 4039 - 4041 - 4043 - 4045 - 4047 - 4049 - 4051 - 4053 - 4055 - 4057 - 4059 - 4061 - 4063 - 4065 - 4067 - 4069 - 4071 - 4073 - 4075 - 4077 - 4079 - 4081 - 4083 - 4085 - 4087 - 4089 - 4091 - 4093 - 4095 - 4097 - 4099 - 4101 - 4103 - 4105 - 4107 - 4109 - 4111 - 4113 - 4115 - 4117 - 4119 - 4121 - 4123 - 4125 - 4127 - 4129 - 4131 - 4133 - 4135 - 4137 - 4139 - 4141 - 4143 - 4145 - 4147 - 4149 - 4151 - 4153 - 4155 - 4157 - 4159 - 4161 - 4163 - 4165 - 4167 - 4169 - 4171 - 4173 -

# Etats financiers résumés

## Compte de résultat 2000 simplifié (en M€)

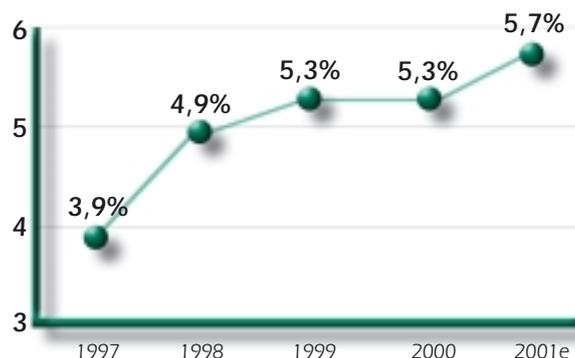
|   | S1 2000 | S2 2000 | 2000        | 1999 |
|---|---------|---------|-------------|------|
| Chiffre d'affaires                                    | 31,8    | 34,2    | <b>66,0</b> | 55,0 |
| Résultat d'exploitation (*)                           | 1,3     | 3,7     | <b>5,0</b>  | 5,0  |
| % C.A.  | 4,0%    | 10,8%   | <b>7,6%</b> | 9,1% |
| Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition | 0,9     | 2,9     | <b>3,8</b>  | 3,0  |
| Résultat Net Part du Groupe                           | 0,8     | 2,7     | <b>3,5</b>  | 2,9  |
| % C.A.  | 2,6%    | 7,8%    | <b>5,3%</b> | 5,3% |

(\*) Participation des salariés incluse dans les salaires et charges

## Bilan simplifié au 31/12/2000 (en M€)

|   | Actif       |                                    | Passif      |
|---|-------------|------------------------------------|-------------|
| Immobilisations incorporelles             | 10,2        | Capitaux propres part du groupe    | 42,0        |
| Immobilisations corporelles & financières | 1,8         | Minoritaires                       | 0,6         |
| Stocks                                    | 0,3         | Provisions pour risques et charges | 0,2         |
| Clients                                   | 19,8        | Dettes financières                 | 1,8         |
| Autres créances                           | 2,3         | Fournisseurs                       | 4,8         |
| Trésorerie                                | 27,9        | Autres dettes                      | 12,9        |
| <b>Total</b>                              | <b>62,3</b> | <b>Total</b>                       | <b>62,3</b> |

## Taux de marge nette



# L'action NEURONES

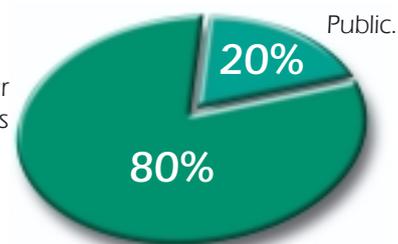
→ Introduction au Nouveau Marché de la Bourse de Paris : **23 mai 2000**

→ **22 771 050** actions

→ Cours au 7/5/2001 : **4,08 €**

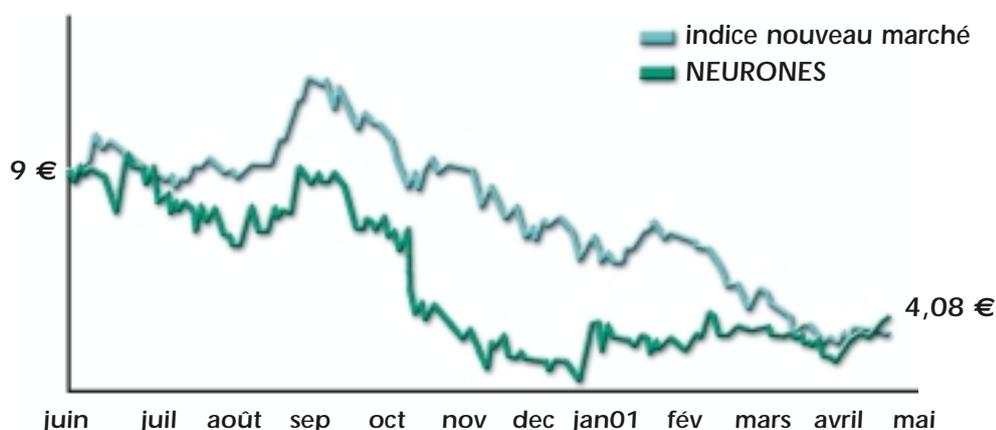
→ Capitalisation boursière au 7/5/2001 : **92,9 M€**

Fondateur  
& Dirigeants



Actionnariat

## Cours de Bourse (en €) depuis l'introduction du 23 mai 2000 au 7 mai 2001



## Volumes

| Mois          | Cours plus haut (en €) | Cours plus bas (en €) | Cours moy. mensuel (clôture) | Nombre de titres échangés (en milliers) | Nombre de séances |
|---------------|------------------------|-----------------------|------------------------------|---|-------------------|
| mai 2000      | 9,25                   | 8,50                  | 8,84                         | 1 151                                   | 7                 |
| juin          | 9,90                   | 7,62                  | 8,68                         | 720                                     | 21                |
| juillet       | 8,49                   | 6,80                  | 7,64                         | 114                                     | 20                |
| août          | 9,00                   | 6,50                  | 7,53                         | 319                                     | 23                |
| septembre     | 8,86                   | 7,00                  | 8,00                         | 234                                     | 21                |
| octobre       | 7,45                   | 3,90                  | 5,38                         | 700                                     | 22                |
| novembre      | 4,05                   | 2,85                  | 3,46                         | 597                                     | 22                |
| décembre 2000 | 4,39                   | 2,35                  | 3,12                         | 973                                     | 19                |
| janvier 2001  | 4,35                   | 3,22                  | 3,71                         | 342                                     | 22                |
| février       | 4,63                   | 3,15                  | 3,86                         | 511                                     | 20                |
| mars          | 4,08                   | 3,35                  | 3,86                         | 189                                     | 22                |
| avril 2001    | 3,90                   | 3,02                  | 3,52                         | 116                                     | 19                |
| <b>Totaux</b> |                        |                       |                              | <b>5 968</b>                            | <b>238 J.</b>     |

→ Code EUROCLEAR : **7597**  
 → REUTERS : **NEUR.LN**  
 → BLOOMBERG : **NEUR FP**

Une forte croissance du BPA attendue en 2001

|  | 2000      | 2001(e)   |       |
|--|-----------|-----------|-------|
| BPA avant amortissement des écarts d'acquisition | 0,17      | 0,24      | + 41% |
| PER au 7/5/2001                                  | <b>24</b> | <b>17</b> |       |
| BNPA   | 0,15      | 0,21      | + 40% |

## Agenda de l'actionnaire

C.A. 1er semestre 2001 : 24 juillet 2001

Résultat 1er semestre 2001 : 26 septembre 2001

C.A. 3ème semestre 2001 : 24 octobre 2001





### **Dirigeants et Relations Investisseurs :**

Luc de CHAMMARD : Président-directeur général  
Bertrand DUCURTIL : Directeur Général

Tél : 01 41 37 41 37  
e-mail : [infos@neurones.fr](mailto:infos@neurones.fr)

**[www.neurones.net](http://www.neurones.net)**

Immeuble Le Clemenceau 1 - 205, avenue Georges Clemenceau 92024 NANTERRE Cedex.  
Tel : 01 41 37 41 37 - Fax : 01 47 24 40 46 - e-mail : [infos@neurones.fr](mailto:infos@neurones.fr)



## **RAPPORT FINANCIER 2000 DOCUMENT DE RÉFÉRENCE**



En application de son règlement 95-01, la Commission des Opérations de Bourse a enregistré le présent document de référence le 14 juin 2001 sous le numéro R01-299. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. ACTIVITÉS</b>   | <b>4</b>  |
| 1.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE  | 4         |
| 1.1.1. Historique   | 4         |
| 1.1.2. Pôles d'activité   | 5         |
| 1.1.3. Détail des métiers constitutifs des pôles  | 5         |
| 1.1.4. Les offres transversales globales  | 6         |
| 1.1.5. Chiffres clés  | 6         |
| 1.2. MARCHÉ DES SERVICES INFORMATIQUES  | 6         |
| 1.3. MÉTIERS DU GROUPE  | 8         |
| 1.3.1. L'Intégration de systèmes et réseaux   | 8         |
| 1.3.2. L'Infogérance d'environnements distribués  | 9         |
| 1.3.3. Les métiers du pôle e-Services   | 10        |
| 1.4. PARTENAIRES  | 13        |
| 1.5. CLIENTS  | 13        |
| 1.6. ORGANISATION DE NEURONES   | 14        |
| 1.7. RESSOURCES HUMAINES  | 16        |
| 1.8. MARQUES ET BREVETS – PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET INTELLECTUELLE  | 18        |
| 1.9. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT   | 18        |
| 1.10. CONCURRENCE   | 18        |
| 1.11. FACTEURS DE RISQUES   | 19        |
| 1.12. STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT  | 21        |
| 1.13. EVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES   | 22        |
| <b>2. PERFORMANCES FINANCIÈRES</b>  | <b>27</b> |
| 2.1. RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION<br>À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 2001                           | 27        |
| 2.2. RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE  | 33        |
| 2.3. PROJET DE RÉSOLUTIONS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 2001   | 33        |
| 2.4. COMPTES CONSOLIDÉS   | 35        |
| 2.5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS<br>(EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2000)               | 53        |
| 2.6. COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2000  | 54        |
| 2.7. RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS<br>(EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2000)          | 67        |
| 2.8. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS<br>RÉGLEMENTÉES (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2000) | 68        |

## 3. LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL 83

|         |   |    |
|---------|---|----|
| 3.1.    | RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ                             | 73 |
| 3.1.1.  | Dénomination sociale  | 73 |
| 3.1.2.  | Dénomination commerciale  | 73 |
| 3.1.3.  | Siège social  | 73 |
| 3.1.4.  | Forme juridique   | 73 |
| 3.1.5.  | Nationalité   | 73 |
| 3.1.6.  | Date de constitution et durée de la société   | 73 |
| 3.1.7.  | Objet social (article 3 des statuts)  | 73 |
| 3.1.8.  | Registre du commerce et des sociétés  | 73 |
| 3.1.9.  | Exercice social   | 74 |
| 3.1.10. | Lieux où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société | 74 |
| 3.1.11. | Assemblées générales  | 74 |
| 3.1.12. | Cession et transmission des actions   | 74 |
| 3.1.13. | Droit de vote double  | 74 |
| 3.1.14. | Rachat par la société de ses propres actions  | 74 |
| 3.1.15. | Répartition statutaire des bénéfices (article 19 des statuts)                         | 75 |
| 3.1.16. | Titres au porteur identifiables (article 7 des statuts)                               | 75 |
| 3.2.    | RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL                             | 76 |
| 3.2.1.  | Capital social  | 76 |
| 3.2.2.  | Capital autorisé  | 77 |
| 3.2.3.  | Tableau d'évolution du capital social depuis la création de NEURONES                  | 78 |
| 3.2.4.  | Répartition du capital et des droits de vote  | 79 |
| 3.2.5.  | Modification dans la répartition du capital au cours des trois dernières années       | 79 |
| 3.2.6.  | Pacte d'actionnaires  | 79 |
| 3.2.7.  | Nantissement des actions  | 79 |
| 3.3.    | DIVIDENDES  | 80 |
| 3.4.    | MARCHÉ DES TITRES DE LA SOCIÉTÉ   | 80 |

## 4. ADMINISTRATION ET DIRECTION 81

|      |   |    |
|------|---|----|
| 4.1. | MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION | 81 |
| 4.2. | INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS                             | 82 |
| 4.3. | INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL                          | 82 |

## 5. RESPONSABLES 83

|        |  |    |
|--------|--|----|
| 5.1.   | RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET ATTESTATION                                 | 83 |
| 5.2.   | RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES ET ATTESTATIONS<br>DES COMMISSAIRES AUX COMPTES | 83 |
| 5.2.1. | Commissaires aux Comptes Titulaires  | 83 |
| 5.2.2. | Commissaires aux Comptes Suppléants  | 83 |
| 5.2.3. | Avis des Commissaires aux Comptes sur le document de référence                       | 84 |
| 5.3.   | RESPONSABLE DE L'INFORMATION   | 84 |

## 6. TABLEAU DE CONCORDANCE 85

## 7. GLOSSAIRE 85

# 1. ACTIVITÉS

## 1.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Comptant plus de 1 100 collaborateurs, NEURONES se situe dans les 50 premières Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatique (SSII) françaises.

La construction du groupe s'est faite par constitution de filiales dédiées par métier ayant leur propre savoir-faire technique et utilisant même leur propre marque commerciale. Ces entités ont eu pour mission d'acquérir rapidement une taille critique dans leur domaine afin de fournir des prestations du meilleur niveau à des conditions économiques contrôlées. Des équipes des différents métiers sont engagées sur les contrats groupe impliquant plusieurs activités complémentaires.

Créée ex-nihilo, NEURONES a connu une croissance forte et régulière depuis 1985. Ses réalisations sont dues à plus de 90% à une croissance interne vertueuse (en moyenne +30% par an). NEURONES a ainsi constitué un socle à la solidité éprouvée pour poursuivre sa dynamique interne et accueillir par croissance externe des sociétés aux métiers identiques ou complémentaires.

### 1.1.1. Historique

#### 1985-1993 : Expertise autour des réseaux locaux Wintel.

- Dès 1985, NEURONES a été un des premiers intégrateurs de réseaux locaux sur plate-formes Wintel,
- L'ensemble des profits a été réinvesti dans de nouvelles structures de service,
- Plusieurs managers du groupe, venus des environnements sites centraux, importent et mettent au point dès le début des années 1990, les procédures et règles de gestion des environnements distribués (serveurs Unix, Novell, NT, éléments actifs et postes de travail) dans le cadre de premiers contrats de gestion de sites.

#### 1994-1996 : Help-desk. Infogérance d'environnements distribués. Qualité.

- NEURONES se montre précurseur en investissant dans une activité dédiée de support technique à distance (Help-desk),
- L'offre de Help-desk accélère la montée en puissance de l'activité Infogérance,
- NEURONES structure sa DRH et met sous assurance qualité ses principales procédures :
  - démarche projets (revues d'offres, revues de contrats),
  - phase pré-contractuelle (détails de prestation formalisés obligatoires),
  - plans d'Assurance Qualité et contrats type,
  - procédures de recrutement (OCM, suivi des candidatures en workflow...).

#### 1997-1999 : Internet, création et développement du pôle e-Services.

- L'arrivée d'Internet a permis à l'ensemble des organisations d'envisager non seulement une messagerie unifiée et des sites institutionnels mais aussi des applications transactionnelles utilisant le navigateur Internet comme partie cliente universelle (Intranets, Extranets, sites marchands, ...). NEURONES franchit les étapes suivantes :
- Constitution d'une entité de développement applicatif Internet forte de 80 ingénieurs : Intranets/Extranets, e-business, CRM, décisionnel,
  - Acquisition d'un spécialiste reconnu de la sécurité informatique et éditeur d'un logiciel de paiement sécurisé sur Internet,
  - Pour les besoins des contrats d'infogérance, mise sous Extranet de l'ensemble des bases de données de suivi d'activité (suivi du Help-desk, des interventions sur site,...).

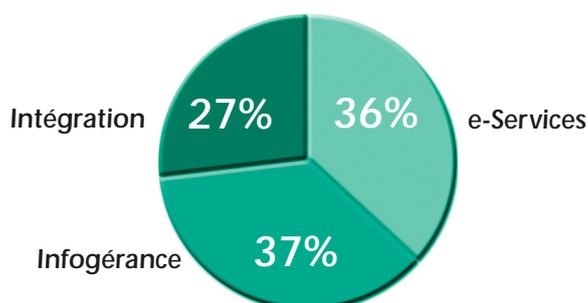
#### 2000-2001: Entrée en Bourse, démarrage de la croissance externe.

- mai 2000 : cotation sur le Nouveau Marché,
- Plan de stocks options et de Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (BSPCE) pour 240 cadres,
- septembre 2000 : acquisition d'AS International (Ingénierie de production UNIX, Sgbd),
- décembre 2000 : rachat de l'activité télécom/GSM de Label Systèmes (déploiement et exploitation de réseaux de télécommunication).

### 1.1.2. Pôles d'activité

Les activités de NEURONES se répartissent en trois pôles d'activité de taille comparable et présentant de fortes synergies entre eux :

- un pôle Intégration de systèmes et réseaux,
- un pôle Infogérance d'environnements distribués,
- un pôle e-Services.



### 1.1.3. Détail des métiers constitutifs des pôles

Chaque pôle d'activité regroupe un ou plusieurs métiers. Chaque métier est logé dans une structure juridique dédiée, ce qui permet au groupe d'avoir une structure juridique simple calquée sur son organisation par métier. Les participations minoritaires sont exclusivement aux mains des managers des filiales qui se comportent ainsi en véritables entrepreneurs. La prise de contrôle de la société INTRINsec a été réalisée au cours de l'été 1999, celle de BrainSoft en octobre 1999, celle d'AS International en octobre 2000. Knowledge a été créée en 2000.

| Entités                 | Activité  | N° SIREN    | % intérêt et de contrôle |       |
|-------------------------|---|-------------|--------------------------|-------|
|                         |   |             | 12/00                    | 12/99 |
| <b>Mère</b>             |   |             |                          |       |
| Groupe NEURONES S.A.    |   | 331 408 336 | -                        | -     |
| <b>Filiales</b>         |   |             |                          |       |
| <u>PÔLE INTÉGRATION</u> |   |             |                          |       |
| NEURONES Solutions SAS  | Intégration systèmes et réseaux   | 428 210 140 | 100%                     | 100%  |
| <u>POLE INFOGÉRANCE</u> |   |             |                          |       |
| SKILLS Consulting SAS   | Conseil et exploitation sur site  | 428 209 308 | 100%                     | 100%  |
| AS INTERNATIONAL GROUP  | Ingénierie de production Unix, Sgbd   | 421 255 829 | 100%                     | NA    |
| <u>POLE E-SERVICES</u>  |   |             |                          |       |
| HELP-LINE S.A.          | Help-desk et centres d'appels   | 398 300 061 | 85%                      | 85%   |
| BrainSoft S.A.          | Developpement applicatif Internet (intranets, e-business, décisionnel, CRM;...) | 410 219 943 | 83,9%                    | 83,9% |
| UpGrade S.A.            | Formation Nouvelles Technologies  | 415 149 830 | 100%                     | 100%  |
| INTRINsec SARL          | Sécurité Internet   | 402 336 085 | 90%                      | 90%   |
| KNOWLEDGE S.A.          | Support et optimisation ERP   | 432 673 838 | 72%                      | NA    |

NA=Non applicable

### 1.1.4. Les offres transversales globales

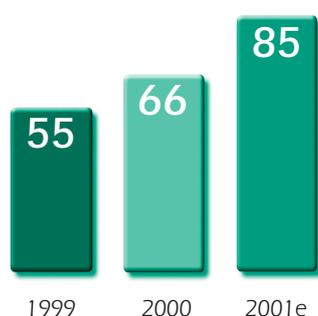
Transversalement, les différentes entités métiers interviennent sur les deux offres globales majeures de NEURONES :

- l'Infogérance d'environnements distribués,
- les projets de Web Intégration.

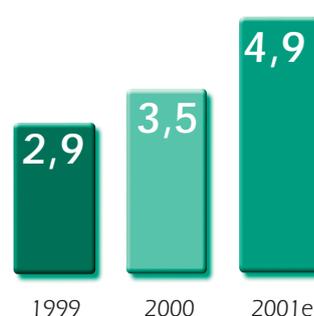
Depuis plusieurs années, NEURONES a choisi puis développé ses entités métiers avec l'objectif stratégique de construire puis d'améliorer en permanence ses offres globales.

### 1.1.5. Chiffres clés

Chiffre d'affaires consolidé (en M€)



Résultat net consolidé part du groupe (en M€)



L'évolution des chiffres clé de NEURONES a été la suivante :

| (en millions d'€)   | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 e |
|---|------|------|------|--------|
| Chiffre d'affaires consolidé  | 39   | 55   | 66   | 85     |
| Résultat d'exploitation   | 3,3  | 5,7  | 5,4  | 9,0    |
| Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition   | 1,9  | 3,0  | 3,8  | 5,6    |
| Résultat net part du groupe après amortissement des écarts d'acquisition                      | 1,9  | 2,9  | 3,5  | 4,9    |
| Résultat net part du groupe après amortissement des écarts d'acquisition / Chiffre d'affaires | 4,9% | 5,3% | 5,3% | 5,7%   |
| Effectif fin d'exercice   | 506  | 778  | 993  | 1 300  |

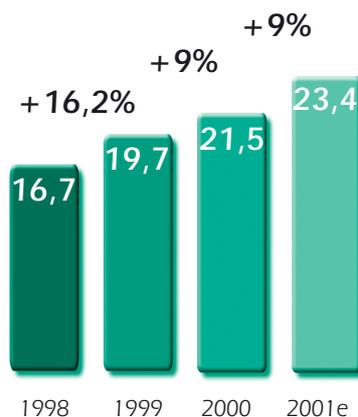
e : données prévisionnelles.

## 1.2. LE MARCHÉ DES SERVICES INFORMATIQUES

Selon l'institut de prévisions IDC, après deux années de forte croissance (+18% entre 1997 et 1998 et +16,2% entre 1998 et 1999), l'année 2000 a été caractérisée par une croissance moins forte. Ainsi, le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des SSII a atteint 21,5 milliards d'€, en progression de 9% par rapport à 1999.

En début d'année 2000, la croissance 2000 avait été prévue à 15% par la plupart des conjoncturistes. A l'été 2000, ces derniers ont revu leur prévision à la baisse (10% au lieu de 15%) après avoir constaté un ralentissement post an 2000 beaucoup plus fort que prévu (avec notamment un second trimestre inférieur au premier, ce qui a surpris bon nombre d'acteurs).

Le marché des services informatiques en France 1998-2001 (en milliards d'€)  
(Source : IDC, 2001)



Pour 2001, les prévisions initiales du Syntec (15%) et d'IDC (12%) ont été revues à la baisse et prévoient une croissance de l'ordre de 9% à 10%. Constatant que la situation économique continue à se dégrader aux Etats-Unis, ces derniers attendraient en effet un ralentissement de la croissance sur le second semestre.

Par exemple, IDC estime qu'en 2001 la croissance devrait être plus proche de 9% que des 12% prévus initialement sur la base notamment d'une croissance plus faible sur le deuxième semestre 2001 (le deuxième semestre 2000 s'étant caractérisé l'année dernière par un début de reprise).

| (en milliards d'€)            | 1999   | 2000   | 1 <sup>er</sup> semestre 2001 | 2 <sup>ème</sup> semestre 2001 | 2001   |
|-------------------------------|--------|--------|-------------------------------|--------------------------------|--------|
| Taille du marché des services | 19 700 | 21 500 | 11 250                        | 12 150                         | 23 500 |
| Croissance                    | 16,2%  | 9%     | 12%                           | 6%                             | 9%     |

Pour sa part, le Syntec annonce pour 2001 une prévision de croissance de 10%, soit du même ordre de grandeur.

Le marché devrait rester bien orienté au moins jusqu'en 2005. Début 2000, le nombre d'informaticiens en France était estimé par le Syntec à environ 600 000 (pour moitié chez les utilisateurs, pour moitié dans les sociétés de services). Ce dernier estimait à environ 25 000 le déficit d'informaticiens. Ce déficit mettra plusieurs années à être comblé.

## 1.3. MÉTIERS DU GROUPE

### 1.3.1. L'Intégration de systèmes et réseaux

Cette activité consiste à concevoir et mettre en œuvre tout ou partie de systèmes et réseaux informatiques nécessitant l'intégration d'éléments hétérogènes dans les environnements distribués (réseaux locaux et distants) : serveurs Unix, NT, NetWare, éléments actifs et passifs, postes de travail. Dans le cadre de son activité d'intégration de systèmes et réseaux, NEURONES se positionne comme maître d'œuvre et travaille à partir de spécifications générales fournies par les maîtres d'ouvrage.

Il s'agit d'un métier de projets, la plupart du temps réalisés dans le cadre d'un forfait (pour environ 70% des cas chez NEURONES).

Par opposition à l'informatique des sites centraux ou des mini-ordinateurs, essentiellement "propriétaire", l'informatique distribuée se caractérise par un grand nombre de "couches" de logiciels et matériels conçus par différents éditeurs et constructeurs, qu'il faut "empiler" de façon cohérente et stable dans le temps.

L'expertise de ce métier consiste à identifier les solutions pérennes, productives et robustes en exploitation. Compte tenu de la grande diversité des produits et de leur évolution rapide, il est fréquent qu'un chiffrage de chantier nécessite la contribution de plusieurs experts techniques. Ces experts sont coordonnés par un chef de projet identifié responsable unique de l'ensemble des engagements de NEURONES. L'ensemble du processus de réponse à une demande client est sous assurance qualité depuis 1995.

Dans le cadre de projets globaux, NEURONES est amené à fournir des équipements réseaux : serveurs, commutateurs, routeurs, logiciels système... Cette activité, considérée comme très marginale en terme de valeur ajoutée, permet toutefois de garder le contact avec le terrain. La pratique concrète de la mise en œuvre de produits dont les versions évoluent très rapidement est nécessaire pour compléter les connaissances acquises par les ingénieurs de NEURONES lors des formations chez les constructeurs et éditeurs. Cette servitude, qui a un coût certain, est une valeur ajoutée métier par rapport aux sociétés dites d'"assistance technique".

Les effectifs techniques de cette activité sont dédiés afin de maintenir un "foyer technique" d'au moins 80 ingénieurs et techniciens, opérationnels et en permanence à jour. Ce foyer doit être en mesure de répondre rapidement à des demandes complexes des clients ainsi qu'aux besoins des autres métiers du groupe. Ces équipes assurent la veille technologique pour le compte du groupe.

La taille des équipes d'intégration au forfait de NEURONES et leur capacité à assurer la maîtrise d'œuvre sur des projets importants est un facteur important de différenciation.

Chiffres clés

| (en millions d'€)              | 1999 | 2000 | 00/99  |
|--------------------------------|------|------|--------|
| Chiffre d'affaires Services    | 8,1  | 7,9  | - 2 %  |
| Chiffre d'affaires Équipements | 14,9 | 12,8 | - 14 % |
| Chiffre d'affaires total       | 23   | 20,7 | - 10 % |

#### Exemples de missions type :

Préparation serveurs/conception de postes types/ déploiement et reprise des anciens postes avec plan de formation synchronisé : Cegos (800 postes en 15 jours ouvrés), Ricoh (siège et 10 directions régionales).

Architecture Lan/Wan, mise en place : APEC, Astra France, Sciences Po.

Mise en place de "clients légers" : Sanofi-Synthelabo, Bouygues Immobilier.

Audit et refonte de services d'annuaires : Ministère de l'Éducation Nationale, Région Ile-de-France.

Projets messageries : Ministère de la Défense, Scetauroute.

Firewalls, passerelles, accès distants : Union des Industries Textiles.

## 1.3.2. L'Infogérance d'environnements distribués

### 1.3.2.1. L'exploitation sur site de serveurs et postes de travail

Cette activité regroupe toutes les missions liées à l'exploitation de sites clients : missions simples d'assistance technique, externalisation de services ("outsourcing" ou "insourcing"), exploitation complète de sites (FM – Facilities Management ou Infogérance). Le périmètre technique pris en charge par NEURONES est classiquement le suivant : les postes de travail, les serveurs locaux et distants et les éléments actifs (commutateurs, routeurs, etc...).

Pour l'activité d'Infogérance d'environnements distribués, la barrière à l'entrée est importante puisqu'un compétiteur doit disposer des compétences suivantes :

- capacité à assurer la maîtrise d'œuvre,
- mise en œuvre d'un help-desk,
- expertise technique en systèmes et réseaux (téléadministration, télédistribution, mise en place d'outils techniques de productivité et de contrôle,...),
- capacité à assurer rapidement le montage d'équipes.

Aussi, NEURONES se retrouve régulièrement face aux mêmes compétiteurs, en nombre limité, sur les appels d'offres. Certains d'entre eux sont des infogérants globaux (sites centraux et informatique distribuée, Facilities Management d'applicatifs,...). Les autres sont des infogérants dont l'activité est, comme celle de NEURONES, spécialisée en informatique distribuée.

Le cycle de vente de l'Infogérance est d'environ six mois. Des équipes relativement lourdes sont nécessaires pendant la phase pré-contractuelle (montage des plans d'assurance qualité,...) et pendant la phase de montée en charge.

Cette activité a une forte récurrence puisque les contrats sont classiquement conclus pour une durée de trois ans.

Chiffres clés

| (en millions d'€)  | 1999 | 2000 | 00/99 |
|--------------------|------|------|-------|
| Chiffre d'affaires | 14,5 | 16,9 | +17%  |

#### Exemples de missions type :

Sites de plus de 1000 postes : Thomson CSF, TPS. Une ou plusieurs fonctions externalisées. Externalisation des fonctions en une ou plusieurs étapes.

Sites avec Help-desk sur plateau : Exposium.

Administration/supervision/interventions à distance : 200 sites de 5 postes de travail chacun pour le CARIF (région Ile-de-France et Ministère de l'Emploi et de la Solidarité).

### 1.3.2.2. L'Ingénierie de production Unix et Sgbd (bases de données)

Cette activité est également une activité d'Infogérance d'environnements distribués. Elle est spécialisée, pour les profils de type production informatique, autour des serveurs Unix, Dec et des systèmes de gestion de bases de données (Sgbd tels Oracle, Sybase,...).

Il était stratégiquement important pour NEURONES de disposer d'une expertise et d'une taille critique sur ces environnements car de nombreux clients ont à la fois des serveurs NT et des serveurs Unix en production.

La clientèle de cette activité est essentiellement constituée de grands comptes du secteur banques/assurances.

Chiffres clés

| (en millions d'€)  | 1999 | 2000 | 00/99 |
|--------------------|------|------|-------|
| Chiffre d'affaires | 9,3  | 11   | +18%  |

Le sous-groupe AS International a rejoint NEURONES le 1er octobre 2000.

Les chiffres d'affaires indiqués en 1999 et en 2000 correspondent aux réalisations sur l'ensemble de l'année.

#### Exemples de missions type :

Administration de systèmes (Unix NT réseaux VMS), administration de bases de données (Oracle, Sybase, Ingres) sur les sites principaux de production informatique de la Société Générale. Plus de 300 applications en production. Mission de conseil en vue de l'automatisation et industrialisation de la production informatique chez BNP-Paribas.

Organisation de plan de back up et de planification des exercices de back up pour une compagnie d'assurances majeure.

### 1.3.3. Les métiers du pôle e-Services

#### 1.3.3.1. Le Help-desk et les centres d'appels

Un Help-desk est une structure (téléphonique, informatique et humaine) qui a pour vocation d'accueillir et de prendre en charge l'ensemble des demandes des utilisateurs d'un système d'information, de les résoudre ou de les faire résoudre par d'autres entités ("escalade"). Un Help-desk peut être implanté sur le site d'une entreprise ou externalisé sur le plateau d'un prestataire.

L'utilisation de telles structures spécialisées se généralise dans les grandes organisations : traçage complet de l'activité, qualité, délais de réponse professionnels,...

Créée en 1994 avec un bon "time to market" et après s'être appuyée sur les compétences techniques de NEURONES, l'activité Help-desk a connu une croissance très forte et se considère aujourd'hui comme occupant une position de leader dans ce nouveau métier avec un effectif en avril 2001 de plus de 380 personnes.

La mise en place d'un Help-desk est un projet important nécessitant l'engagement d'un chef de projet lourd (les 15 chefs de projets Help-desk du groupe sont dédiés par logiciel du marché : Remedy, Peregrine, Staff & Line, Network Associates, etc...). Une fois le Help-desk en production, le professionnalisme des techniciens de support dans l'accueil est aussi important que leurs connaissances techniques. C'est pourquoi les effectifs sont régulièrement entraînés aux techniques de service clients.

Depuis 1995, l'ensemble des bases incidents des clients est consultable par ces derniers en temps réel sur des Extranets dédiés. Cette faculté constitue un élément fort de différenciation.

Le groupe réalise également en sous-traitance des prestations de hot-line pour le compte d'éditeurs et de constructeurs, activité dont la part relative est en diminution. La hot-line a pour vocation l'accueil, le diagnostic, la résolution ou l'escalade d'un incident dans le périmètre précis d'un logiciel ou d'un matériel.

Les équipes de Help-desk sont engagées sur l'ensemble des projets d'Infogérance du groupe.

Disposant de ses infrastructures, le Help-desk a naturellement développé des offres plus complexes notamment : support SAP (leader mondial des progiciels de gestion intégrée) maintenant filialisé pour la partie conseil, support des forces de vente après l'appropriation des principaux progiciels du marché (monde médical : Cegecim, Dendrite,...).

Enfin, nos équipes de conseil en mise en place de Help-desk se consacrent également au marché des centres d'appels (call centers) à valeur ajoutée, avec ou sans CTI (Couplage Téléphonie Informatique). Les centres d'appels sont des structures (bâtiments, système téléphonique, système informatique, etc...) qui ont pour rôle de réceptionner des appels téléphoniques. La filiale Help-desk de NEURONES traite ainsi le volet centre d'appel (call center) des offres CRM (Customer Relationship Management) de NEURONES, le restant de l'offre étant pris en charge par l'entité de développement applicatif Internet du groupe.

Chiffres clés

| (en millions d'€)  | 1999 | 2000 | 00/99 |
|--------------------|------|------|-------|
| Chiffre d'affaires | 11   | 15,2 | +39%  |

#### Exemples de missions type :

Help-desk sur site client : cas d'un siège de société. Classiquement, de 1 000 à 3 000 utilisateurs sur un siège ou quelques sites. Prise en compte de l'ensemble du poste de l'utilisateur. 1 000 utilisateurs représentent environ 30 incidents par jour. Exemples : Assedic, Bosch, St Gobain, Total Fina Elf, banque NSM,...

Help-desk sur plateau : cas d'organisations ayant de nombreux sites dans la France entière. De 1 000 à 10 000 utilisateurs. Exemples : Bouygues BTP (Challenger et 35 sites), Sita, Suez, Caisse des Dépôts, Caisse Nationale des Monuments Historiques,...

Centres d'appels (call centers) front office : Toshiba, Éditions Lamy.

### 1.3.3.2. Le Conseil & Développement applicatif Internet

Le groupe a ressenti la nécessité de s'adjoindre une activité de conseil et de développement applicatif Internet lorsqu'il a constaté que la diffusion rapide d'Internet conduisait à une imbrication croissante des compétences techniques systèmes et applicatives. Avoir un avis technique pertinent sur ces projets nécessitait de disposer d'un département développement applicatif de taille significative.

Créée en 1996, BrainSoft est une société de développement applicatif dans les nouvelles technologies : I\*net (Intranet, Extranet, Internet, commerce électronique), Décisionnel, Groupware. Elle traite les volets Internet de l'offre CRM du groupe et héberge en partenariat avec UUnet. Animée par des anciens de sociétés de consulting, elle développe une forte expertise sur les phases amont des projets avec la volonté de devenir rapidement un acteur majeur du secteur.

BrainSoft a su réaliser la convergence entre les compétences informatiques et les compétences en conseil en communication et marketing. Elle se considère comme une e-VAP (electronic Value Added Provider). BrainSoft n'a pas intégré dans son offre la stricte partie graphisme qui reste sous-traitée.

La clientèle de BrainSoft est constituée de grands comptes et ne comprend pas de "start-up".

Dans les environnements grands comptes, la très grande majorité des projets comprend une partie interface avec des bases de données. La nécessité de disposer de compétences client/serveur classiques reste significative.

Bien que n'ayant pas vocation à être éditeur, BrainSoft a développé des briques logicielles réutilisables principalement dans le cadre de son offre de commerce électronique : "E-shop".

Chiffres clés

| (en millions d'€)  | 1999 | 2000 | 00/99 |
|--------------------|------|------|-------|
| Chiffre d'affaires | 5,3  | 5,6  | + 6 % |

BrainSoft a rejoint NEURONES le 1er novembre 1999.

Les chiffres d'affaires indiqués en 1999 et en 2000 correspondent aux réalisations sur l'ensemble de l'année.

#### Exemples de missions type :

Intranets/extranets/sites de e-commerce : L'Oréal, Radiall.

Décisionnel (BI - Business Intelligence) : Suez.

KM (Knowledge Management), groupware : Mazars et Guérard.

### 1.3.3.3. Le support et optimisation d'ERP

Cette activité a été créée en 2000 ex nihilo.

NEURONES constate que de nombreux grands comptes, notamment nombre de clients de son activité de Help-desk qui ont démarré en production un ou plusieurs modules d'ERP (Enterprise Ressource Planning – progiciels de gestion intégrée), ont des soucis post-démarrage importants. L'appropriation de ces progiciels est longue et complexe. NEURONES réalise deux types de prestations :

- l'aide à l'appropriation de l'ERP (documentation, formation, Help-desk, traitement des problèmes de démarrage),
- l'optimisation de la solution ERP en place (montée de version, nouveaux modules, refonte de système d'information).

Une forte croissance est anticipée pour cette activité.

Chiffres clés

| (en millions d'€)  | 1999 | 2000 |
|--------------------|------|------|
| Chiffre d'affaires | -    | 0,4  |

Knowledge a été créé courant 2000.

#### Exemples de missions type:

Intervention de second niveau chez certains clients du groupe ayant SAP en production et formalisation de la base documentaire (réponses aux questions fréquemment posées FAQ,...) : St Gobain,...

Documentation et formation d'utilisateurs à SAP 3 4.0 pour Grohe.

Traitement des problèmes post démarrage de certains modules chez Sanofi Synthélabo.

### 1.3.3.4. La Sécurité informatique et le Paiement sécurisé sur Internet

L'activité, créée dès 1995, regroupe les missions d'audit et de conseil en sécurité, les tests d'intrusion, la pré-conisation puis la mise en œuvre de solutions, la définition de politiques de sécurité et le suivi sécurité au quotidien.

Disposant de compétences de très haut niveau en cryptage, INTRINsec a développé dès 1996 une des premières solutions de paiement sécurisé sur Internet. Cette solution intégrée à l'offre de services d'Experian, "Payline", a fait l'objet d'une cession d'une "souche" (version du logiciel et de sa documentation à un instant donné) du logiciel en avril 2000. Les compétences en cryptage d'INTRINsec sont actuellement mises au service de nouveaux projets de développement.

Chiffres clés

| (en millions d'€)  | 1999 | 2000 | 00/99   |
|--------------------|------|------|---------|
| Chiffre d'affaires | 0,5  | 1,5  | + 230 % |

INTRINsec a rejoint NEURONES le 1er septembre 1999

Les chiffres d'affaires indiqués en 1999 et en 2000 correspondent aux réalisations sur l'ensemble de l'année.

#### Exemples de missions type :

Les engagements de confidentialité pris par INTRINsec sur la plupart de ses missions ne permettent pas de citer les sociétés concernées.

### 1.3.3.5. La Formation aux Nouvelles Technologies

Cette activité recouvre les sessions de formation, le conseil pour le montage de plans de formation (ingénierie de formation), les cursus de formation, la télé-formation, la formation aidée des outils Internet ("e-learning").

Les centres de formation de NEURONES se sont naturellement spécialisés dans les formations sur mesure liées à de grands projets (supports de cours spécifique, gestion de planning, synchronisation avec les déploiements,...).

En 2000, les centres de formation du groupe ont réalisé 42 800 jours stagiaires de formation. Ils ont réalisé 4 300 jours stagiaires de formation pour le compte du groupe soit l'essentiel du plan de formation continue de NEURONES. Ainsi, l'activité réalisée pour le compte du groupe représente environ un dixième de l'activité de nos centres de formation.

Depuis trois ans, devant la pénurie chronique d'informaticiens, NEURONES a naturellement aussi développé des cursus de formation de quelques mois. Ces cursus concernent soit les ingénieurs débutants non informaticiens (chimistes, ...) soit des ingénieurs sites centraux dans le cadre de leur reconversion vers les environnements distribués.

Chiffres clés

| (en millions d'€)  | 1999 | 2000 | 00/99 |
|--------------------|------|------|-------|
| Chiffre d'affaires | 7,5  | 6,9  | - 8 % |

La baisse de l'activité est due essentiellement à un mauvais 1er semestre 2000. Il semble que les budgets formation ont été touchés en priorité lorsque les entreprises ont cherché à réduire leurs dépenses informatiques à la suite du passage à l'an 2000. L'ampleur de ce phénomène a été plus importante que prévu.

## 1.4. PARTENAIRES

### Une politique de prescription impartiale

Depuis 16 ans, NEURONES est resté strictement indépendant de tout éditeur, société de services ou constructeur pour assurer à ses clients une impartialité complète, indispensable pour accompagner dans la durée les entreprises qui lui font confiance.

### Les principaux partenaires

#### Intégration de systèmes et réseaux :

Microsoft : Microsoft Partenaire Premier, Microsoft Partenaire Solutions,

Oracle : Oracle program member - Certified solution partner (en cours)

Cisco : Silver Partner (en cours),

Nortel : Network Systems Partner,

Sun : Partenaire agréé,

Lotus : Lotus Business Partner Premium, Lotus Authorized Education Center,

Novell : Business expert et Novell Authorized Education Center,

Alcatel/Xylan : XP (Xylan Partner),

IBM : Best Team, Centre de Compétences Serveurs,

Compaq : Centre Intégrateur,

nombreux Accredited System Engineers, HP Connect.

#### Help-desk :

Editeurs : ARS (Remedy), Services Center (Peregrine), Winpark Actima (Staff & Line), PS soft,

Support Magic (NAI), SAP,

Gestion de forces de vente : Cegecim, Dendrite,

CTI : Genesys

#### Conseil & développement Internet :

I\*net et e-commerce: Site Server, Microsoft IIS, Visual Interdev, Ariba,

Groupware : Lotus Notes, Microsoft Exchange,

Décisionnel : Business Objects, Oracle Express, Cognos, Informatica,

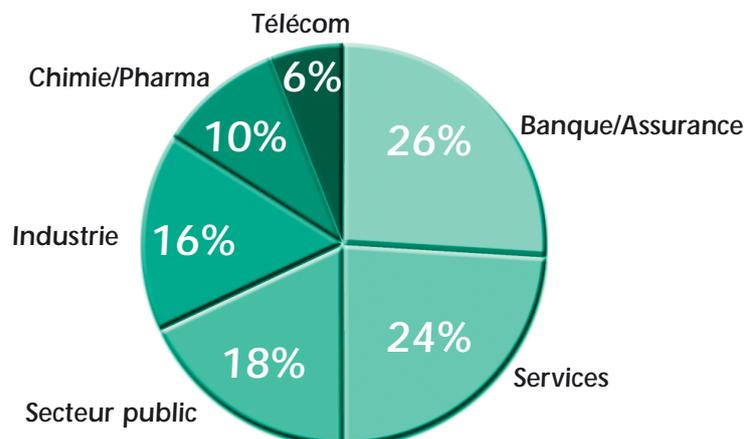
CRM : Siebel, Vantive, Clarify,

Client/Serveur : Oracle, Delphi, VB.

Téléphonie : Nortel

## 1.5. CLIENTS

La clientèle de NEURONES est constituée de grandes et moyennes organisations (200 postes de travail et plus). NEURONES réalise pour leur compte des projets de taille intermédiaire (jusqu'à 3 millions d'euros par an).



La contribution des 20, 10 et 5 premiers clients au chiffre d'affaires du groupe s'établit ainsi :

|                     | 1999    | 2000    |
|---------------------|---------|---------|
| 20 premiers clients |         |         |
| En valeur           | 17,2 M€ | 28,2 M€ |
| En % du CA          | 28,6 %  | 39 %    |
| 10 premiers clients |         |         |
| En valeur           | 11,9 M€ | 20,4 M€ |
| En % du CA          | 19,7 %  | 28 %    |
| 5 premiers clients  |         |         |
| En valeur           | 7,7 M€  | 13,8 M€ |
| En % du CA          | 12,8 %  | 19 %    |

En 2000, le premier client représente 4,5% du chiffre d'affaires.

En 2000, les 20 premiers clients de NEURONES sont, par ordre alphabétique : Axa, Assedic, BNP-Paribas, Crédit Agricole, Crédit Lyonnais, groupe Bouygues, France Telecom, Lagardère, L'Oréal, Ministère de la Défense, Ministère de l'Emploi, Saint Gobain, Sanofi Synthelabo, Sodexho, Société Générale, Suez, Thales, Toshiba, Total Fina Elf, Vivendi.

Dix d'entre eux figuraient déjà sur la liste des vingt premiers clients 1999 (Axa, Assedic, Crédit Lyonnais, groupe Bouygues, L'Oréal, Sanofi Synthelabo, Sodexho, Thales, Toshiba, Total Fina Elf).

## 1.6. ORGANISATION DE NEURONES

### Organigramme opérationnel

NEURONES a son siège à Nanterre (92- Hauts-de-Seine) où sont regroupés 6 500 m<sup>2</sup> sur le total des 7 500 m<sup>2</sup> qu'occupe le groupe. Les autres localisations sont :

- un centre de formation dans le 8ème arrondissement à Paris,
- un plateau de Help-desk à Ivry,
- une agence commerciale à Lille,
- des locaux rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris.

Les fonctions suivantes sont centralisées :

- Direction groupe,
- Direction des Ressources Humaines,
- Responsable marketing et communication,
- Direction Financière (finances, consolidation, contrôle de gestion, juridique),
- Responsable Qualité,
- Task-force Infogérance et grands projets.

Les filiales opérationnelles assurent les fonctions suivantes :

- Direction,
- Commercial,
- Production des services,
- Relais RH,
- Correspondant qualité,
- Comptabilité et gestion,
- Informatique et moyens généraux.

Le groupe est construit en centres de profit ayant une autonomie très large avec des fonctions centrales réduites à l'essentiel. Le groupe ayant une politique de marque, chaque filiale communique dans son métier sous son nom.

La cohérence de l'ensemble est assurée par le système d'information : commercial et ressources humaines.

L'activité commerciale (comptes, contacts, affaires en cours, actions) est suivie dans un système d'information commun "maison". Une task-force groupe organise les réponses pour les projets impliquant plusieurs entités (20% des projets) ainsi que la mise en route des prestations.

L'ensemble des relais RH et la DRH groupe disposent d'un système d'information commun :

- "Cv-thèque" gérant pour l'ensemble des candidats rencontrés par le groupe le processus des entretiens de recrutement,
- "Zadig" d'ADP GSI gérant l'ensemble des dossiers personnels des salariés du groupe.

Le comité de direction est composé de 14 cadres dirigeants, soit actionnaires de la société qu'ils dirigent ou qu'ils ont créée, soit bénéficiaires de plans de stock options, soit bénéficiaires des deux avantages cumulés.

### Organisation technique

Les Directions Techniques sont réparties dans les filiales, métier par métier. Seule la "task-force" étudie les projets Infogérance au niveau groupe. Chaque filiale gère ses connaissances techniques dans ses Intranets, qui comprennent toujours une partie technique. Un portail groupe complète le dispositif.

Des réunions formelles ("le Collège Technologique") entre les Directions Techniques métier sont régulièrement organisées pour traiter de thèmes transversaux.

Pour les projets impliquant plusieurs métiers, les chefs de projets techniques se rencontrent dans le cadre des procédures qualité : lors de la phase pré-contractuelle, lors de la revue d'offre et de la revue de contrat.

### Organisation commerciale

Les forces commerciales sont réparties dans les entités, métier par métier.

Afin d'assurer la cohérence de l'approche des clients et de capitaliser le savoir commercial, elles ont une base commune de gestion de l'activité commerciale. Cet outil maison "Prospector" sous Oracle permet d'affecter plusieurs Ingénieurs Commerciaux (un par métier) sur un même compte. Il automatise les comptes-rendus d'activité commerciale.

Pour des raisons d'indépendance, le groupe a toujours refusé de se placer dans le sillage privilégié d'un grand constructeur ou éditeur. Pour avoir toujours compté sur ses propres forces commerciales, il a une culture forte dans ce domaine.

### Organisation marketing

La cellule marketing dépend de la Direction Générale. Cette équipe conçoit et met en œuvre un marketing opérationnel au service des forces commerciales et un marketing de notoriété et d'image du groupe pour le long terme.

### Organisation administrative et financière

Les fonctions centralisées sont :

- le contrôle de gestion,
- le processus budgétaire,
- la consolidation effectuée mensuellement,
- l'étude des dossiers de croissance externe,
- la fonction juridique en liaison avec les conseils du groupe.

Chaque filiale traite sa comptabilité et gère ses besoins en fonds de roulement.

### Organisation Ressources Humaines

Transversalement, la Directrice des Ressources Humaines et son équipe assurent les fonctions clé suivantes pour l'ensemble de l'effectif technique :

- affectation des effectifs inter-départements (centralisation des demandes de ressources, affectation des ressources disponibles),
- gestion des plans de formation de la force technique (8 % de la masse salariale avec formations à 90% dans nos propres centres de formation et passage des certifications Unix, Cisco, Sun, Nortel, Microsoft, Citrix, Lotus, Novell,...),
- gestion des évolutions moyen terme et passerelles inter-départements,
- recrutement (Internet, annonces presse, salons et campus des grandes écoles d'ingénieurs,...).

### Démarche qualité

NEURONES s'est engagé dans le processus de certification ISO 9000 et dispose aujourd'hui pour chacun de ses métiers :

- d'un manuel qualité,
- d'un ensemble de procédures formalisées.

Le système qualité est en cours d'implantation. Les historiques de tableaux de bord qualité se constituent. Le groupe prévoit courant 2001 une certification à blanc dans un métier au minimum.

La démarche qualité a d'ores et déjà simplifié et sécurisé les processus suivants :

- recrutement,
- gestion du plan de formation,
- choix des prestataires de services sous-traitants,
- phase pré-contractuelle (procédures de "go/no go", revues d'offres, revues de contrats),
- mesures de la satisfaction client en fin de prestation.

### **Systeme d'information**

Le système d'information de NEURONES repose sur les principaux outils logiciels suivants :

- Gestion de la prospection groupe : "Prospector" sous Oracle (développement interne),
- Planning : outils internes sous Notes,
- Saisie des temps : outils internes sous Oracle et Notes,
- Gestion commerciale et comptabilité : progiciels Sage,
- Consolidation : Concept Agresso,
- Gestion des candidatures et du cycle de recrutement : "CV-thèque" (développement interne sous Notes),
- Gestion des ressources humaines : progiciel standard "Zadig" d'ADP GSI.

## **1.7. RESSOURCES HUMAINES**

### **Une politique active de recrutement**

NEURONES, s'est, dès 1995, doté d'une DRH structurée sur le modèle des grands cabinets d'audit et de conseil. Les procédures de recrutement sous assurance qualité prévoient notamment :

- des QCM (questions à choix multiples) techniques par spécialité,
- au moins un entretien technique,
- au moins un entretien de personnalité.

L'ensemble du processus de recrutement est suivi avec un outil de groupware ("CV-thèque"). Ce système permet de suivre dans le temps le degré de sélectivité des recrutements du groupe (en moyenne une personne recrutée pour 20 candidats). Par nos procédures rationalisées, mais dans un souci constant de respect de la personne du candidat, 13 000 candidatures ont été traitées en 2000. Au 1er janvier 2001, notre "CV-thèque" contient plus de 32 000 dossiers constituant un vivier.

NEURONES, située dans les 50 premières SSII françaises par la taille, apparaît à nouveau comme le 15ème recruteur de la profession en 2001 avec un plan de recrutement de 600 postes.

### **Un vaste plan de BSPCE (bons de souscription de parts de créateur d'entreprise) et de stock options a été lancé en 1999 pour 68 cadres du groupe et suivi par un plan en 2000 concernant 171 nouveaux bénéficiaires**

Le fait d'assurer la liquidité des plans de stocks options pour fidéliser les cadres du groupe a été, rappelons-le, un des objectifs principaux de l'introduction en Bourse.

### **Le plan d'évolution de carrière**

Les mesures concrètes suivantes ont été mises en place pour favoriser la mobilité :

- les dossiers du personnel et notamment les évaluations annuelles sont enregistrées dans un système informatique (Zadig Hypervision) consultable sélectivement par les relais RH et les managers autorisés,
- le groupe fixe aux managers de filiales des objectifs de mobilité interne pour leurs effectifs.

### **Une formation interne soutenue et novatrice**

La présence dans le groupe d'une activité de formation, 5ème acteur français de la formation informatique avec un chiffre d'affaires de 6,9 millions d'euros en 2000, est un atout important. Le plan de formation du groupe (plus de 4 600 jours en 2000) est réalisé à 90% dans nos propres salles : procédures d'inscription/annulation simplifiées, tenue à disposition des supports de cours, certifications en interne (le groupe est certifié pour faire passer examens et certifications techniques par les organismes tels que Drake). NEURONES encourage le passage de ces examens et certifications validantes.

L'effort de formation s'élève à 8 % de la masse salariale. Ce pourcentage est d'autant plus remarquable que :

- la charge de formation est estimée en prix de cession intra-groupe et non en prix de marché,
- le personnel est jeune (29 ans) et déjà largement formé aux Nouvelles Technologies avant d'intégrer le groupe.

### Les "masters NEURONES"

Pour le compte de SSII confrères, l'entité formation du groupe a développé des cursus de formation pour jeunes ingénieurs non informaticiens et pour ingénieurs sites centraux souhaitant se reconverter dans les environnements distribués.

### Les plans de formations spécifiques pour nos Chefs de Projet : la maîtrise d'œuvre

La capacité à assurer la maîtrise d'œuvre est un enjeu clé des grands projets et des missions d'Infogérance. Un plan spécifique de formation est prévu chaque année avec des animateurs de haut niveau, extérieurs au groupe ainsi que certains des Chefs de Projet très expérimentés du groupe. Ce plan a pour objectif de former nos aspirants Chefs de Projet, rompus aux aspects techniques, à la gestion de projet et aux enjeux de la maîtrise d'œuvre. Ce cycle a formé une trentaine de Chefs de Projet en 2000.

### Communication interne : les Intranets du groupe

Chaque filiale métier dispose de son Intranet. Un projet de site portail est engagé. Les rendez-vous ludiques non techniques, nécessaires dans la vie de toute SSII mais non suffisants, ne sont pas oubliés et sont nombreux.

### Âge moyen : 29 ans

Compte tenu de la naissance du groupe au moment du développement de l'informatique distribuée et des Nouvelles Technologies et donc de son absence d'activité dans l'informatique des sites centraux et des systèmes propriétaires, l'âge moyen de ses collaborateurs est de 29 ans.

|                         | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001e |
|-------------------------|------|------|------|------|------|-------|
| Effectif fin d'exercice | 200  | 275  | 506  | 778  | 993  | 1 300 |

e : prévisions.

### Évolution de l'effectif et turn over

En 2000, le turn over (nombre de départs dans l'année rapporté à l'effectif moyen de l'année) s'est dégradé de 5% en moyenne par rapport à 1999 où il s'était établi entre 15 et 19 % selon les activités. Cette augmentation s'explique principalement par :

- une année 2000 où les offres de certaines Web agencies et/ou start up ont été spécialement agressives,
- le fait que l'ensemble de l'activité est en région parisienne où le turn over est beaucoup plus élevé que dans les autres régions françaises.

Des campagnes presse de notoriété très significatives ont été lancées sur le second semestre 2000 ainsi que sur le premier semestre 2001. L'accroissement de la notoriété de NEURONES à la suite de son introduction en Bourse devrait également jouer favorablement.

Début 2001, l'attirance des start-up et Web agencies a beaucoup moins d'impact sur le turn over des SSII de bonne taille et notre capacité d'attraction reste très satisfaisante. En revanche, les départs vers nos clients semblent plus nombreux sur cette même période. Le turn over global est en baisse et s'établit à un niveau proche de celui de 1999 (entre 15% et 20% selon les entités).

La répartition des départs en 2000 par destination est la suivante : 70% des départs sont des départs à destination de grands comptes utilisateurs, 10% à destination de la province ou de l'étranger et 20% vers des constructeurs, éditeurs et SSII.

## 1.8. MARQUES ET BREVETS

### PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET INTELLECTUELLE

#### Logiciels

Le groupe est propriétaire :

- de l'ensemble des logiciels constitutifs de "e-Paiement", offre de paiement sécurisé sur Internet intégrée à l'offre Payline commercialisée par Experian,
- des briques logicielles de commerce électronique "e-Shop",
- du logiciel de gestion commerciale sous Oracle "Prospector",
- du logiciel de gestion de candidatures sous Notes "CV-thèque".

#### Brevets

Conformément à la loi, le logiciel n'est pas brevetable en tant que tel, il n'existe donc pas de contrat de licence de brevet.

#### Marques

Le groupe est propriétaire des marques utilisées pour les dénominations commerciales de ses entités, comme de celles utilisées pour ses offres.

## 1.9. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les investissements sont décidés et gérés par le comité de Direction du groupe. Les investissements 2000 ont été légèrement supérieurs au plan d'investissement, mais cet écart non significatif à l'échelle du groupe devrait être rattrapé en 2001. Le plan d'investissement reste de l'ordre de 0,7 à 0,9 millions d'euros par an :

| (en milliers d'€)                   | 1999<br>réalisé | 2000<br>(prév. Mai 2000) | 2000<br>réalisé | 2001<br>prévisionnel | 2002<br>prévisionnel |
|-------------------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|----------------------|----------------------|
| Agencements                         | 228             | 218                      | 91              | 100                  | 120                  |
| Matériel de transport               | 104             | 102                      | 91              | 90                   | 100                  |
| Matériel informatique et téléphonie | 465             | 453                      | 381             | 400                  | 500                  |
| Logiciels                           | 152             | 52                       | 106             | 80                   | 100                  |
| Total                               | 949             | 825                      | 669             | 670                  | 820                  |

Le groupe loue l'ensemble des locaux qu'il utilise, soit au 1er janvier 2001 environ : 6 500 m<sup>2</sup> à Nanterre, 400 m<sup>2</sup> à Ivry, 350 m<sup>2</sup> boulevard Haussmann Paris 8ème et 250 m<sup>2</sup> rue du Faubourg Saint-Honoré Paris 8ème à des propriétaires extérieurs, n'ayant aucun lien avec les dirigeants de NEURONES.

#### Recherche et développement

Les investissements de R&D ne sont pas centralisés au niveau du groupe mais planifiés et réalisés dans chacune des filiales. Les journées dépensées en veille technologique et R&D ne font pas l'objet d'immobilisation au bilan.

#### Investissements financiers

Le groupe ne détient aucune participation dans une entreprise non consolidée, à l'exception d'une participation de 4% dans Réseau Arédia sarl, réseau de sociétés indépendantes couvrant l'ensemble du territoire national, pour son activité Intégration systèmes et réseaux.

## 1.10. CONCURRENCE

NEURONES est en concurrence sur ses marchés avec l'ensemble des SSII ayant des activités liées aux Nouvelles Technologies et aux environnements distribués. Ainsi, le groupe considère qu'il fait davantage face à des concurrents par métier qu'à des concurrents globaux.

Intégration de systèmes et réseaux : le marché est très éclaté entre des départements de grandes SSII, des divisions de constructeurs (IBM, HP, Compaq, Unisys), des sociétés dédiées de taille variable (les intégrateurs strictement réseaux distants, par exemple).

Infogérance d'environnements distribués : compte tenu de la barrière à l'entrée dans ce métier, le groupe rencontre seulement une dizaine d'acteurs qui sont, soit des infogérants globaux comme IBM Global Services, EDS, Cap Gemini-Ernst & Young, Atos-Origin et Sema, soit des infogérants spécialisés en informatique distribuée comme Steria, CS-SI, Euriware ou Syseca.

Help-desk : l'entité spécialisée du groupe, leader sur son marché, est principalement en concurrence avec les plateaux de support des infogérants ou avec des solutions internes aux entreprises.

Développement applicatif internet : les concurrents types sont les "Web agencies" comme Fi System, Umanis (ex-Europstat), Coheris ou des SSII "classiques" telles Cap Gemini-Ernst & Young, Unilog, GFI.

Sécurité et paiement sécurisé sur Internet : dans ce métier naissant, les acteurs sont encore très atomisés.

Formation : la filiale dédiée de NEURONES figure dans les cinq premiers acteurs spécialisés en formation informatique en France avec la Cegos, Azlan, GKN et Learning Tree.

## 1.11. FACTEURS DE RISQUES

### Risques liés au recrutement et à la fidélisation du personnel

Le groupe ne peut pas garantir qu'il aura la capacité de recruter et de conserver les ingénieurs et techniciens qui lui sont nécessaires pour réaliser ses objectifs ambitieux.

Malgré un turn over qui reste trop élevé en région parisienne, la capacité de NEURONES à recruter (sans assouplir les critères de recrutement) a permis au groupe d'augmenter son effectif net de 306 collaborateurs du 1er septembre 2000 au 30 avril 2001.

### Risques liés à la concurrence

Le marché des technologies de l'information présente assez peu de barrières à l'entrée susceptibles de prévenir l'apparition de nouveaux concurrents, ce qui constitue une menace pour certaines activités du groupe.

Les activités les moins menacées sont :

- le Help-desk : barrière par l'investissement à l'entrée,
- l'infogérance : barrière par la taille nécessaire pour disposer de l'ensemble des compétences (maîtrise d'œuvre, Help-desk, expertise technique systèmes et réseaux, capacité à affecter des équipes importantes) et par le fait que le cycle de vente est long.

### Risques technologiques

Les marchés sur lesquels NEURONES intervient se caractérisent par des évolutions technologiques très rapides, une évolution des standards industriels, l'arrivée de nouveaux concurrents et une apparition fréquente de nouveaux services, logiciels et autres produits. Le succès futur du groupe dépendra en partie de sa capacité à adapter sans délai ses offres pour répondre aux besoins évolutifs de ses clients, et ce au meilleur prix.

### Risques clients

Le premier client du groupe n'a jamais représenté plus de 5% du chiffre d'affaires. La majeure partie des ventes est réalisée avec des clients grands comptes. Le risque, face au défaut de paiement de ces derniers, est par conséquent relativement faible.

### Risques liés au non respect d'une obligation de résultat

Depuis ses débuts, NEURONES exerce une partie de son activité sous forme de contrats au forfait, ce qui implique une obligation de résultat .

|             | Intégration | Infogérance | Help-desk | Dev. Internet | Sécurité Internet | Formation |
|-------------|-------------|-------------|-----------|---------------|-------------------|-----------|
| Temps passé | 30 %        | 70 %        | 100 %     | 70 %          | 90 %              | 100 %     |
| Forfait     | 70 %        | 30 %        | 0 %       | 30 %          | 10 %              | 0 %       |

Le risque de non respect d'une obligation de résultat reste très limité car analysé en permanence :

a) Pendant la phase avant vente

Sur le plan technique :

La réponse aux appels d'offres clients est validée par 2 ou 3 personnes (suivant la taille du projet) au cours de revues d'offres.

Sur le plan juridique :

Utilisation, dans la mesure du possible, de contrats standard. Si le client impose son modèle de contrat, celui-ci est discuté et validé par le cabinet juridique du groupe.

Sur le plan économique :

Les engagements contractuels ne dépassent pas 0,5 millions d'euros de services. Les en-cours d'équipements sont couverts par Euler-SFAC.

b) Pendant le déroulement du projet

L'équipe de projet suit scrupuleusement les étapes de contrôle qualité. L'avancement du projet est enregistré dans le système d'information de NEURONES tous les mois par le chef de projet et son supérieur direct. Tout écart par rapport aux prévisions est immédiatement détecté. Des audits systématiques sont menés par le Responsable Qualité pour détecter d'éventuels problèmes. Enfin un comité des risques, composé de la direction générale, du responsable qualité, de la direction administrative et financière et du contrôle de gestion se réunit tous les mois pour analyser les risques encourus sur l'ensemble des projets. Par sa réactivité, la rapidité des actions correctives et leur suivi, ce comité permet de maîtriser rapidement une situation.

Globalement, bien que ce risque de dérapage sur des projets au forfait ne puisse être écarté, l'expérience montre qu'il reste très limité :

- la rentabilité globale des contrats au forfait est de même nature que la rentabilité des activités d'Ingénierie traitées au temps passé,
- le groupe n'a perdu aucun client à la suite du non respect d'une obligation de résultat,
- dans le cas d'un éventuel sinistre, NEURONES a souscrit aux polices d'assurance de responsabilité civile et professionnelle.

**Risques liés aux suites du passage à l'euro (1er janvier 2002)**

NEURONES a planifié pour ses propres besoins les travaux nécessaires à l'adaptation de son informatique au passage à l'euro, qui s'effectuera dès septembre 2001 en plusieurs phases. NEURONES ne compte pas prendre d'engagement de résultat sur les basculements à l'euro de ses clients.

**Risques liés aux opérations de croissance externe**

Dans ses opérations futures de croissance externe, NEURONES choisira de façon sélective des entreprises de taille moyenne dont les équipes pourront être intégrées au sein du groupe. En tout état de cause, les managers auront une culture proche de celle des managers actuels, ce qui permettra à leurs entités de rester autonomes tout en mettant en œuvre les synergies avec les autres sociétés du groupe. Il sera veillé tout particulièrement à ce que les propriétaires et cadres dirigeants ou "clés" se rapprochant de NEURONES y trouvent une motivation capitaliste au moins équivalente à celle de leur situation précédente.

**Risques de change et de taux**

Les opérations du groupe conclues en devises sont pour l'instant très rares. En conséquence, le risque éventuel de change n'est pas significatif.

Le groupe n'a pas d'endettement net et a vocation à employer ses excédents de trésorerie actuels pour des opérations de croissance externe. En conséquence, le risque de taux est actuellement relativement limité.

**Faits exceptionnels, litiges et procédures en cours**

A la connaissance de NEURONES, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un délai récent, une incidence significative sur l'activité, le patrimoine ou la situation financière du groupe.

## 1.12. STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT

Pour aller significativement plus vite que le marché dans son domaine, NEURONES met en œuvre une stratégie qui s'articule autour des points suivants :

### - investir massivement le secteur des services liés à Internet. Participer à sa consolidation :

L' "Internetisation" des systèmes d'information est une tendance lourde. Toutes les activités de service liées connaîtront des taux de croissance exceptionnels dans les quatre années à venir.

### - profiter du mouvement de fond d'externalisation des services liés à l'informatique distribuée. Acquérir une position de leader en informatique distribuée. Augmenter le niveau de récurrence des contrats :

Le groupe s'est doté des moyens nécessaires pour accompagner ses clients dans le cadre de formules contractuelles de plus en plus élaborées :

- assistance technique simple,
- puis contrats de service avec facturation à l'unité d'œuvre,
- enfin contrats d'Infogérance pluri-annuels avec facturation au poste de travail.

Il axe son développement et a investi dans le but d'augmenter le taux de contrats d'infogérance pluriannuels. Les facteurs clés de succès et de choix des prestataires pour de tels contrats sont :

- capacité du prestataire à assurer la maîtrise d'œuvre,
- compétences techniques et organisationnelles dans la gestion des réseaux (postes type, supervision, télédistribution,...),
- maîtrise du Help-desk,
- capacité à affecter rapidement des ressources s'engageant aux côtés du client.

### - accueillir, au sein du groupe, des start-ups innovantes en terme de services :

L'organisation du groupe en centres de profits autonomes, avec leurs propres comptes d'exploitation et moyens, a donné à NEURONES l'habitude de la relation avec des entrepreneurs associés. NEURONES apporte ses moyens, sa capillarité commerciale et son expérience à des start-ups de service qui apportent leur savoir faire spécifique. A condition de respecter la personnalité et la force de ces dernières, le mariage des deux cultures se révèle déjà très prometteur.

### - recruter, former et faire évoluer les consultants de haut niveau avec un accent particulier mis sur les capacités à assurer la maîtrise d'œuvre de projets :

NEURONES s'attache à recruter les consultants les plus qualifiés en leur offrant un environnement et une culture riche et dynamique, une rémunération et une évolution de carrière stimulante. Le groupe leur offre l'opportunité d'accélérer leur développement professionnel en travaillant sur des projets complexes où ils assurent une maîtrise d'œuvre réelle.

### - élargir ses relations avec les grands comptes :

NEURONES considère que la prestation d'un service de haute qualité est essentielle au renforcement de ses relations avec ses clients existants. NEURONES n'est pour l'instant présent que chez environ 200 clients parmi les 600 plus grands comptes français. Le groupe estime qu'il y a une réserve de croissance forte dans les très grands comptes qui vont être ciblés plus méthodiquement.

### - maintenir des équipes forfait en nombre suffisant :

La tendance naturelle conduit l'ensemble des SSII à privilégier les offres de service sous forme de conseil et expertise (facturation au temps passé et ingénieurs en général sur site client pendant de longues périodes) par rapport aux offres de service de projets clés en mains.

Or, compte tenu de la complexité grandissante des environnements, NEURONES constate qu'il faut réunir de nombreux experts techniques complémentaires pour donner un avis pertinent sur un projet d'un client.

Les dirigeants du groupe ont la conviction que pour être présent à long terme sur le marché, il faut être en mesure de donner un avis technique pertinent et rapide à des problèmes de plus en plus complexes. Pour ce faire, il est nécessaire d'entretenir et conserver un "noyau" technique fort d'ingénieurs experts ne travaillant que sur des projets au forfait, condition sine qua non pour pouvoir assurer une maîtrise d'œuvre réelle sur des chantiers. Ce groupe permet également de faire un lien technique profond entre les équipes, en complément des nécessaires outils de gestion de la connaissance, Intranets et autres réunions techniques formelles et transversales.

**- maintenir sous assurance qualité les deux processus fondamentaux des métiers du conseil et du forfait : recrutement et phase pré-contractuelle de réponse aux projets des clients :**

Pour maîtriser sa croissance future, NEURONES fait régulièrement évoluer de façon flexible son organisation et ses infrastructures, DRH, services financiers et juridiques, direction qualité, systèmes d'information.

Au-delà, NEURONES estime comme fondamentale pour le bon contrôle de la croissance, la maîtrise des deux processus suivants qui ont été mis sous assurance qualité dès 1996. Ils ont mis en place les systèmes et outils nécessaires pour en assurer une traçabilité complète pour chacun d'entre eux :

- le recrutement : 13 000 candidats rencontrés en 2000, OCM obligatoires, entretien de personnalité obligatoire, gestion des candidatures dans un outil "CV-thèque",
- la phase pré-contractuelle de réponse à une demande client : procédures de go/no go avec évaluation des risques, détail de prestation formalisé obligatoire, affectation systématique d'un responsable unique pour toute réponse à une demande client.

**- participer à la restructuration du secteur :**

Le marché a conduit ces dernières années un certain nombre de SSII à pratiquer quasi exclusivement ce qu'on appelle l'"assistance technique" ou le "conseil en hautes technologies" : des prestations sans engagement de résultat. Devant l'évolution naturelle des demandes des clients qui se réorienteront vers la maîtrise d'œuvre, la méthodologie et les forfaits, des regroupements auront lieu. NEURONES est un candidat sérieux pour participer à cette inévitable restructuration du secteur qui a d'ailleurs commencé.

**- se développer par augmentation de la couverture géographique : international, régions.**

NEURONES s'est jusqu'à présent concentré sur la recherche d'une taille critique dans ses métiers. Le groupe est resté concentré sur Paris et la région parisienne et a laissé des territoires entièrement vierges qui représentent des réserves de croissance. Aujourd'hui, NEURONES est prêt, sur ses métiers, à se développer de façon sélective à l'international et dans les régions.

## 1.13. EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES

### Evolution récente

Pour le premier trimestre 2001, le chiffre d'affaires consolidé progresse de 29% à 21,2 millions d'euros (contre 16,5 millions d'euros) en 2000. À périmètre constant, la croissance ressort à 11,5%.

L'activité services, qui représente aujourd'hui 88% de l'activité totale (contre 12% pour les ventes de logiciels et d'équipements), enregistre une progression de 59% sur cette même période (+30% à périmètre constant).

Après quatre mois d'exercice et tout en ayant gardé les mêmes critères de sélectivité dans ses recrutements, NEURONES a réalisé 45% de son plan de croissance des effectifs et est donc en avance :

|          | Fin 12/00 | Fin 01 | Fin 02 | Fin 03 | Fin 04 | Obj fin 12 (e) |
|----------|-----------|--------|--------|--------|--------|----------------|
| Effectif | 993       | 1 052  | 1 088  | 1 112  | 1 132  | 1 300 e        |

Sur les quatre premiers mois de l'exercice 2001, le turn over moyen s'élève à 19%.

Sur le premier trimestre 2001, les taux d'occupation ont été les suivants :

|             | Taux d'occupation (*) |
|-------------|-----------------------|
| Intégration | 65 %                  |
| Infogérance | 94 %                  |
| e-Services  | Non significatif      |

(\*) pour l'effectif technique productif : rapport entre les journées facturées d'une période et l'ensemble des journées payées de la même période (y compris CP, absences diverses, formation, etc...)

Pour les activités d'intégration où la part des projets au forfait est importante, les prix de vente journaliers incluent des temps d'avant vente, des temps de veille technologique et de formation sur les logiciels et équipements. Le taux de 65% est ainsi un taux en progression par rapport à 2000 où il s'établissait à 55%.

Pour les activités d'Infogérance, les journées non facturées correspondent à des journées d'inter-contrat (6%).

A titre de comparaison le taux d'inter-contrat en 2000 était de 13%. Nous estimons que des taux d'inter-contrats au dessous de 4% (que NEURONES a réalisé pendant le second semestre 2000) favorisent certes les profits à court terme mais pénalisent nettement la croissance.

Enfin, pour les e-Services, le taux d'occupation n'est pas significatif. En effet, il doit être analysé en complément des indicateurs de productivité (nombre d'appels traités par technicien pour le Help-desk par exemple) et des taux de remplissage (nombre de stagiaires par salle, nombre de salles occupées pour la formation par exemple) pour expliquer de façon pertinente le niveau d'utilisation des ressources techniques.

### Réalisations 2000 par rapport au business plan prévu en mai 2000

L'ampleur du ralentissement à la suite du passage à l'an 2000 a surpris la plupart des acteurs de la profession avec notamment une croissance au second trimestre inférieure à celle du premier trimestre. Courant de l'été 2000, les conjoncturistes (essentiellement le Syntec et IDC pour le marché français) ont modifié unanimement leur prévision de croissance 2000 de +15% (croissance attendue, figurant dans la note d'introduction de NEURONES sur le Nouveau Marché) à +10%.

NEURONES attendait un second trimestre meilleur que le premier et a été surpris comme la plupart de ses confrères. Devant la mauvaise rentabilité du premier semestre (taux de marge nette de 2,6% du chiffre d'affaires), il a été choisi de sacrifier la croissance à la rentabilité.

Dans les métiers de services informatiques, le levier consistant à freiner fortement les recrutements a pour effet de faire rapidement remonter le taux d'utilisation des ressources si le marché est favorable. Une société de services peut ainsi atteindre une rentabilité maximale. Mais comme elle ne dispose plus d'un volant de ressources disponibles, il lui devient plus difficile d'assurer la production de nouveaux contrats importants, d'où une croissance moindre du chiffre d'affaires.

L'autre branche de l'alternative aurait consisté à privilégier le chiffres d'affaires au détriment de la marge. NEURONES aurait ainsi pu recruter "300 collaborateurs en avance de phase". Cette option n'a pas été retenue.

Les décisions sur les recrutements (signature des contrats de travail) se prennent de deux à trois mois avant que les effets ne se fassent sentir sur le chiffre d'affaire et les résultats mensuels (entrée effective des nouveaux embauchés à la fin de leur préavis chez leur employeur précédent). Après avoir relancé fortement les recrutements en début du 3ème trimestre, les effectifs de NEURONES ont recommencé à croître régulièrement à partir du mois d'août 2000 et NEURONES n'a pas ressenti d'inertie au redémarrage.

Ainsi, NEURONES a atteint son taux de marge le plus haut de son histoire sur le second semestre 2000 (taux de marge nette de 7,8% du CA) :

| (en millions d'€)   | 1er semestre | 2ème semestre | Total 2000 |
|---|--------------|---------------|------------|
| Chiffre d'affaires  | 31,8         | 34,2          | 66,0       |
| Résultat d'exploitation(*)                                | 1,3          | 3,7           | 5,0        |
| Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition | 0,9          | 2,9           | 3,8        |
| Résultat net part du groupe                               | 0,8          | 2,7           | 3,5        |
| % Chiffre d'affaires                                      | 2,6%         | 7,8%          | 5,3%       |

(\*) avec participation incluse dans le poste salaires et charges, selon la norme 99-02 des comptes consolidés.

Mais, le groupe n'a pu totalement rattraper le retard accumulé au cours du premier semestre :

| (en millions d'€)  | 2000<br>(Business Plan<br>de mai 2000) | 2000<br>(Réalisé) | Ecart<br>(En %) |
|--|--|-------------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires consolidé                                   | 77,1                                   | 66,0              | -14,4 %         |
| dont chiffre d'affaires services                               | 60,8                                   | 53,2              | -12,5 %         |
| dont chiffre d'affaires vente de logiciels<br>et d'équipements | 16,3                                   | 12,8              | -21,5 %         |
| marge brute sur vente de logiciels<br>et d'équipements         | 2,0                                    | 1,5               |                 |
| Résultat d'exploitation(*)                                     | 6,6                                    | 5,0               | -24,2%          |
| % du chiffre d'affaires  | 8,6%                                   | 7,6%              |                 |
| Résultat net avant amortissement<br>des écarts d'acquisition   | 4,3                                    | 3,8               |                 |
| Résultat net   | 4,2                                    | 3,7               | -11,9%          |
| dont part du groupe  | 4,0                                    | 3,5               | -12,5%          |
| % du chiffre d'affaires  | 5,2%                                   | 5,3%              |                 |
| dont minoritaires  | 0,2                                    | 0,2               |                 |

(\*) avec participation incluse dans le poste salaires et charges, selon la norme 99-02 des comptes consolidés.  
Le Business Plan de mai 2000 a été retraité selon cette nouvelle norme appliquée pour la première fois en 2001.

La prévision 2000 du Business Plan s'entendait hors acquisitions et hors rémunération des fonds levés lors de l'introduction. En 2000, la contribution d'AS International en résultat net, après impôts et nette d'amortissement d'écarts d'acquisition s'établit à 0,28 millions d'euros. Les produits financiers liés aux montants levés lors de l'introduction représentent un montant de 0,45 millions d'euros après impôt. Il est enfin à noter que l'exploitation 2000 a généré un excédent de trésorerie de 3,4 millions d'euros.

### Prévisions 2001 et 2002

Après un bon premier trimestre 2001, NEURONES maintient ses prévisions de réaliser en 2001 30% de croissance d'activité et d'augmenter son résultat net part du groupe de 40% par rapport aux chiffres réels 2000. Une incertitude reste sur un éventuel ralentissement sur le second semestre, qui serait causé par la propagation en Europe d'un ralentissement américain.

Les prévisions de NEURONES pour les exercices 2001 et 2002 sont les suivantes :

| (en millions d'€)                   | 2000 réel | 2000 proforma | 2001 p | 2002 p |
|-------------------------------------|-----------|---------------|--------|--------|
| Chiffre d'affaires consolidé        | 66,0      | 73,9          | 85,0   | 98,0   |
| dont chiffre d'affaires Intégration | 19,2      | 19,2          | 18,6   | 21,0   |
| dont chiffre d'affaires Infogérance | 18,8      | 26,7          | 30,7   | 35,0   |
| dont chiffre d'affaires e-Services  | 28,0      | 28,0          | 35,7   | 42,0   |

Compte de résultat :

| (en millions d'€)  | 2000 réel | 2000 proforma | 2001 p | 2002 p |
|--|-----------|---------------|--------|--------|
| Chiffre d'affaires consolidé                                   | 66,0      | 73,9          | 85,0   | 98,0   |
| dont chiffre d'affaires services                               | 53,2      | 61,1          | 73,0   | 86,0   |
| dont chiffre d'affaires vente de logiciels<br>et d'équipements | 12,8      | 12,8          | 12,0   | 12,0   |
| Résultat d'exploitation (*)                                    | 5,0       | 6,0           | 8,0    | 9,8    |
| % du chiffre d'affaires  | 7,6 %     | 8,2 %         | 9,4 %  | 10,0 % |
| Résultat net avant amortissement<br>des écarts d'acquisition   | 3,8       | 4,3           | 5,8    | 6,9    |
| Amortissement<br>des écarts d'acquisition                      | (0,1)     | (0,5)         | (0,5)  | (0,5)  |
| Résultat net   | 3,7       | 3,8           | 5,3    | 6,4    |
| dont part du groupe  | 3,5       | 3,6           | 4,9    | 5,9    |
| % du chiffre d'affaires  | 5,3 %     | 4,9 %         | 5,7 %  | 6,0 %  |
| dont minoritaires  | 0,2       | 0,2           | 0,4    | 0,5    |

(\*) avec participation incluse dans le poste salaires et charges, selon la norme 99-02 des comptes consolidés.

Pour mémoire, les prévisions 2001 et 2002 établies au moment de l'introduction en mai 2000, étaient les suivantes :

| (en millions d'€)  | 2001<br>(Business Plan de mai 2000) | 2002<br>(Business Plan de mai 2000) |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Chiffre d'affaires consolidé                                   | 100,0                               | 125,0                               |
| dont chiffre d'affaires services                               | 82,0                                | 105,0                               |
| dont chiffre d'affaires vente de logiciels<br>et d'équipements | 18,0                                | 20,0                                |
| Résultat d'exploitation (*)                                    | 9,9                                 | 12,6                                |
| % du chiffre d'affaires  | 9,9 %                               | 10,0 %                              |
| Résultat net avant amortissement<br>des écarts d'acquisition   | 6,2                                 | 7,9                                 |
| Amortissements<br>des écarts d'acquisition                     | 0,02                                | 0,02                                |
| Résultat net   | 6,2                                 | 7,9                                 |
| dont part du groupe  | 5,8                                 | 7,4                                 |
| % du chiffre d'affaires  | 5,8 %                               | 5,9 %                               |
| dont minoritaires  | 0,4                                 | 0,5                                 |

(\*) avec participation incluse dans le poste salaires et charges, selon la norme 99-02 des comptes consolidés.  
Le Business Plan de mai 2000 a été retraité selon cette nouvelle norme appliquée pour la première fois en 2001.

Pour les prévisions 2001 et 2002, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- périmètre actuel du groupe sans nouvelles acquisitions,
- chiffre d'affaires : les hypothèses retenues n'intègrent pas de hausses des taux de facturation des unités d'œuvre sur la période 2001-2002,
- frais de personnel productif : il a été prévu une baisse de 1% de la marge sur coûts variables en 2001 ainsi qu'une autre baisse de 1% en 2002, due à la tension du marché sur les salaires,
- effet 35 heures : à partir de 2001 et jusqu'à la fin 2004, NEURONES verra chaque année l'aide Urssaf baisser de 152 euros par an et par collaborateur (aide de 1 520 euros par an et par collaborateur en 2000 ; aide de 914 euros en 2004, plus d'aide à partir du 1/1/2005). Cette baisse est intégrée dans les prévisions,
- frais de personnel des forces commerciales : les rémunérations ont été calculées à partir des plans de rémunération 2001,
- besoins en fonds de roulement : par prudence, aucune réduction du besoin en fonds de roulement n'a été prise en compte. Cette position est d'autant plus justifiée que les besoins en fonds de roulement au 31 décembre 2000 sont à un niveau plus bas que prévu,
- rémunération de la trésorerie excédentaire : le taux de 4% a été retenu en 2001 et 2002,
- impôt sur les Sociétés au taux actuel soit de 35,33%,
- participation calculée selon les règles en vigueur,
- investissements corporels stables : 0,8 millions d'euros par an en 2001 comme en 2002.



## 2. PERFORMANCES FINANCIÈRES

### 2.1. RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 2001

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 JUIN 2001

#### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte annuelle conformément aux dispositions légales et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de notre groupe au cours de l'exercice écoulé afin de soumettre à votre approbation les résultats et le bilan dudit exercice clos le 31 décembre 2000, vous informer des perspectives d'avenir et vous proposer notamment le changement de dénomination sociale.

#### 1. COMPTES CONSOLIDÉS

Le groupe NEURONES présente ses comptes consolidés, établis en conformité avec le règlement du CRC n° 99-02.

##### 1.1 Exposé de l'activité au cours de l'année 2000 et analyse du compte de résultat

L'année 2000 aura été une année de grande importance pour le groupe qui est entré au Nouveau Marché de la Bourse de Paris le 23 mai 2000. Du point de vue opérationnel, l'année 2000 aura été contrastée et inégale selon les deux semestres :

- au cours du premier semestre, le marché a connu un ralentissement, suite au passage à l'An 2000. Le groupe a subi un effet de ciseaux entre la croissance du chiffre d'affaires et celle de la masse salariale, ce qui a dégradé ses marges.
- sur le second semestre, la reprise s'est manifestée. Le groupe a su néanmoins retrouver un très bon taux d'occupation des ressources, fruit de sa politique volontariste de retour à la rentabilité. Le groupe a dégagé une marge nette sur le second semestre de 7,8%, taux historique pour NEURONES.

Par ailleurs, le groupe a poursuivi son développement au cours de l'année :

- lancement d'une activité nouvelle de support ERP au cours du premier semestre, logée dans une nouvelle structure : KNOWLEDGE,
- ouverture d'un second plateau de Help-desk à Ivry au cours du premier semestre,
- acquisition début octobre 2000 du groupe AS INTERNATIONAL, destiné à renforcer les compétences du groupe dans le domaine de l'infogérance, par le renforcement des compétences UNIX et SGBD,
- acquisition en décembre d'un fonds de commerce dans le domaine de la téléphonie mobile, élément stratégique dans le cadre du développement de la convergence téléphonie – informatique.

Le chiffre d'affaires consolidé progresse de 20%, à 66 millions d'euros contre 55 millions d'euros en 1999 (la progression à périmètre constant est de 9%). Le résultat net part du groupe progresse de 21%. Il s'établit à 3,5 millions d'euros contre 2,9 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Notre ratio de valeur ajoutée (hors activité vente de logiciels et équipements) progresse de 77% à 81%, reflétant ainsi le meilleur amortissement des charges fixes sur le volume d'activité.

Le résultat d'exploitation reste stable à 5 millions d'euros entre 1999 et 2000, et représente ainsi 7,6% du

chiffre d'affaires, contre 9,1% pour l'exercice précédent. Il est à noter que selon les nouvelles normes de présentation des comptes consolidés, la charge de participation des salariés est désormais incluse dans le résultat d'exploitation. Cette baisse relative est essentiellement liée à la dégradation observée sur le premier semestre où le ratio s'est élevé à 4%, contre 11% pour le second semestre.

Le résultat financier progresse nettement, de 0,05 millions d'euros à 0,8 millions d'euros, fruit du placement des fonds levés en mai 2000 lors de l'introduction du groupe au Nouveau Marché de la Bourse de PARIS.

La charge d'impôt sur les sociétés reste stable à 2 millions d'euros. Toutes les sociétés sont redevables de l'impôt, à l'exception de KNOWLEDGE. La charge consolidée se décompose en 1 million d'euros de charge d'impôt exigible et 1 million d'euros de charge d'impôt différé, correspondant pour l'essentiel à la neutralisation de l'économie réalisée dans les comptes sociaux sur les frais d'augmentation de capital imputés sur les capitaux propres, lors de l'introduction en Bourse.

Le résultat net part du groupe, après amortissement des écarts d'acquisition, de 3,5 millions d'euros, représente ainsi 5,3% du chiffre d'affaires consolidé.

## 1.2. Analyse du bilan

### ACTIF

Les écarts d'acquisition augmentent de 9,6 millions d'euros, liés à l'acquisition de AS INTERNATIONAL GROUP. Les écarts d'acquisition sont amortis sur 20 ans.

Les immobilisations incorporelles augmentent de 0,1 million d'euros, liées aux acquisitions de logiciels à usage interne et au rachat de l'activité opérant dans le domaine de la téléphonie mobile.

Les immobilisations corporelles sont en augmentation de 0,1 million d'euros, les investissements de l'exercice s'élèvent à 0,8 million d'euros et correspondent pour l'essentiel aux investissements réalisés dans le cadre de l'ouverture du second plateau de help-desk ainsi qu'aux véhicules de transport.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement est de 1,4 millions d'euros, représentant 13% de la croissance du chiffre d'affaires. Cette augmentation, relativement faible comparée aux standards, est notamment due à une bonne maîtrise de notre poste clients.

Les impôts différés actif correspondent pour l'essentiel à l'activation de l'impôt sur la participation des salariés.

La trésorerie est excédentaire et s'établit en net à 26 millions d'euros, grâce d'une part aux sommes levées lors de l'introduction en bourse, mais d'autre part grâce à la capacité du groupe à générer de la trésorerie par l'exploitation (Cf. financement du groupe).

### PASSIF

Les provisions pour risques correspondent essentiellement à des provisions pour risques d'exploitation.

Les dettes fiscales et sociales augmentent significativement, de 6,5 millions d'euros à 10,2 millions d'euros, en proportion de la croissance des effectifs.

## FINANCEMENT DU GROUPE

La capacité d'autofinancement représente 7% du chiffre d'affaires consolidé.

Le groupe présente toujours une structure de trésorerie largement excédentaire.

La trésorerie générée par l'exploitation s'est élevée à 3,4 millions d'euros, représentant 92% du résultat net, et a permis de financer les investissements réalisés dans le cadre de la croissance interne.

Les sommes levées lors de l'introduction en Bourse ont été partiellement employées, à hauteur de 10 millions d'euros, afin de financer la croissance externe.

## 1.3. Perspectives d'avenir

Sur un marché porteur, le SYNTEC prévoit une croissance de 13% en 2001 (avec un premier semestre plus favorable que le second qui pourrait être impacté par les conséquences en Europe du ralentissement aux Etats-Unis), NEURONES prévoit une croissance de son chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 30% (15% de croissance à périmètre constant) pour une croissance du bénéfice net par action de 40% au moins. Toutes les activités devraient continuer de progresser, seules les ventes de "logiciels et équipements" devraient continuer à diminuer, sinon en valeur au moins en contribution.

Les premiers mois de l'année sont conformes aux prévisions, tant en ce qui concerne le chiffre d'affaires que le résultat net.

#### 1.4. Prises de participation

Au cours de l'année 2000, Groupe NEURONES S.A. a acquis 100% du groupe AS INTERNATIONAL GROUP, comportant une société mère (AS INTERNATIONAL GROUP) et trois sociétés opérationnelles (AS INTERNATIONAL, AS TELECOM ET RESEAUX, AS TECHNOLOGIE), détenues à 100% par leur mère.

NEURONES renforce ainsi ses compétences dans le domaine de l'infogérance sur les technologies UNIX et SGBD.

#### 1.5. Activité des filiales

Notre filiale "Intégration de systèmes et réseaux", créée fin 1999 a reçu au 1er janvier 2000 un apport partiel d'actif de Groupe NEURONES SA. Au niveau de cette activité, l'année 2000 a été marquée par un net ralentissement au cours du premier semestre, à la suite du passage à l'an 2000. Cette filiale dégage toutefois un résultat net positif en fin d'année, grâce à un retour à une rentabilité normale sur le second semestre. Pour la première année en exploitation autonome, la société a généré un chiffre d'affaires de 20,7 millions d'euros, pour un résultat net tout juste positif. L'année 2001 se présente de façon favorable pour l'activité de la société. Le mix de l'activité de la société évolue notablement vers les ventes de services, les ventes d'équipements étant en baisse.

La filiale "Infogérance d'environnements distribués" a été également créée fin 1999 et a reçu un apport partiel d'actif de la société Groupe NEURONES au 1er janvier 2000. En début d'année, un taux de personnel en intercontrat anormalement élevé, à la suite du passage à l'an 2000 et au ralentissement des projets chez les clients, a conduit à une dégradation de la rentabilité qui a porté sur le premier semestre. Depuis le 1er juillet 2000, le taux de personnel en intercontrat a retrouvé son niveau moyen, ce qui a permis à la société de retrouver son niveau de rentabilité. Pour la première année en exploitation autonome, la société a généré un chiffre d'affaires de 17 millions d'euros, pour un résultat net de 1,3 millions d'euros (7,6%), en deçà de nos attentes. L'année 2001 se présente de façon favorable pour l'activité de la société.

Notre filiale d'assistance téléphonique à distance a poursuivi sa croissance interne à un niveau remarquablement élevé, tant au niveau du chiffre d'affaires (15,3 millions d'euros, contre 11 millions d'euros, soit +40%) que du résultat (0,8 million d'euros contre 0,6 million d'euros, soit +21%). Les perspectives de développement pour l'année 2001 sont aussi encourageantes.

La filiale de développement applicatif Internet, qui contribue pleinement cette année, a vu ses performances diminuer au cours de l'année 2000. Les raisons de cette dégradation sont essentiellement liées aux 35 heures, au turn over, à la faible activité du premier semestre et à la concurrence de certaines start-up internet et Web-agencies. L'entreprise a néanmoins engagé des actions volontaristes pour mettre en place de nouvelles offres (CRM, KM) et a recruté des seniors pour encadrer les équipes techniques et commerciales. Le chiffre d'affaires a cru de 6% à 5,7 millions d'euros, très en deçà du marché sur lequel elle est positionnée (entre +60% et +100%) pour un résultat net de 0,3 millions d'euros, représentant 5% du chiffre d'affaires.

La filiale spécialisée en sécurité Internet a réalisé un parcours remarquable au cours de l'année 2000. Le chiffre d'affaires a plus que triplé à 1,6 millions d'euros, pour un résultat net de 0,3 million d'euros. La société bénéficie cette année de l'économie d'impôt lié au déficit enregistré en 1999, avant la prise de contrôle par le groupe.

Notre filiale de formation a connu une année décevante. Le ralentissement de l'activité à la suite du passage à l'an 2000, la mise en place des 35 heures qui ont eu notamment pour effet de peser sur les budgets formation des entreprises, le renouvellement de la force commerciale ont contribué à une année en demi-teinte. Le chiffre d'affaires accuse un recul de 6,7% à 6,8 millions d'euros, pour un résultat net qui s'établit à 0,2 million d'euros.

La filiale de support ERP a été lancée dans le courant de l'année 2000 et contribue à hauteur de 0,3 million d'euros au chiffre d'affaires du groupe, pour une perte de 0,07 million d'euros. Néanmoins, cette offre est très bien accueillie et le développement prévu est prometteur.

Enfin, le sous groupe AS INTERNATIONAL, acquis début octobre, ne contribue que sur 3 mois à l'activité et au résultat de l'exercice. En année complète, le sous groupe AS International a généré un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros, pour un résultat net de 1,1 millions d'euros. Les prévisions de croissance sont prometteuses et ce d'autant plus que l'intégration de ce groupe au sein de NEURONES doit permettre de dégager d'importantes synergies dans le domaine de l'infogérance.

### 1.6. Opérations réalisées au titre d'options de souscription d'actions par les salariés

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999 a autorisé les plans de souscription d'actions de la société Groupe NEURONES, dont les caractéristiques sont rappelées ci-dessous :

#### Plan de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) :

L'Assemblée Générale Extraordinaire a octroyé à 49 salariés de Groupe NEURONES S.A. 95.277 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, représentant 2,47% du capital. Ces bons pourront être exercés à compter du 29 novembre 2004 pendant une durée d'une année. Les titulaires des bons, présents dans l'entreprise à ce moment, auront la faculté de souscrire des actions de la société au nominal de deux euros, à émettre, à raison d'une action pour un bon, au prix de souscription de 16 euros par action. Suite à l'Assemblée Générale extraordinaire du 5 avril 2000 et de la division du nominal de l'action, un bon donne maintenant droit à souscrire 5 actions au nominal de 0,40 euro, au prix de souscription de 3,2 euros. Au 31 décembre 2000, le nombre maximum de bons exerçables est de 90.274 (soit 451.370 actions), représentant 1,98% du capital.

#### Plan d'options de souscription d'actions :

Simultanément, l'Assemblée Générale Extraordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à octroyer des options de souscription d'actions dans la limite de 5% du capital, à émettre en une ou plusieurs fois au profit de tout ou partie des salariés du groupe. Cette délégation est valable pendant une durée de cinq années.

Le Conseil d'Administration du 29 novembre 1999 a octroyé 33.110 options, représentant 0,86% du capital à 19 salariés des filiales de Groupe NEURONES S.A., exerçables à partir du 29 novembre 2004, au prix de 16 euros. À l'issue de l'Assemblée Générale extraordinaire du 5 avril 2000 et de la division du nominal de l'action, le nombre d'options de souscription a été multiplié par 5, une option donnant droit à souscrire une action au nominal de 0,40 euro, au prix de souscription de 3,2 euros. Au 31 décembre 2000, le nombre d'options exerçables s'élève à 159.585 et représente 0,7% du capital.

Le Conseil d'Administration du 27 juillet 2000 a octroyé 304.363 options, représentant 1,34% du capital à 171 salariés des filiales de Groupe NEURONES S.A., exerçables à partir du 27 juillet 2005, au prix de 7,5 euros. Au 31 décembre 2000, le nombre d'options exerçables s'élève à 271.021 et représente 1,2% du capital.

Par ailleurs, nous vous indiquons que l'Assemblée Générale des actionnaires de la société UpGrade S.A., détenue à 100% par Groupe NEURONES, a autorisé, en date du 18 décembre 1998, le Conseil d'Administration à consentir des options de souscription d'actions au profit des salariés et des dirigeants de l'entreprise.

Il a été octroyé 25.000 options au prix de 15,52 euros.

## 2. Comptes sociaux – GROUPE NEURONES S.A.

### 2.1. Exposé de l'activité au cours de l'année 2000 et analyse du compte de résultat

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1.579.429 euros, contre 37.555.000 euros pour l'exercice précédent. La baisse apparente du chiffre d'affaires tient au fait que Groupe NEURONES a apporté au 1<sup>er</sup> janvier 2000 ses deux dernières activités opérationnelles historiques, "Intégration de systèmes et réseaux" et "Infogérance d'environnements distribués" à deux nouvelles structures créées à cet effet, respectivement NEURONES Solutions et SKILLS Consulting. Le chiffre d'affaires est désormais constitué de redevances de services aux filiales du groupe.

Le résultat net s'établit à 28.168.793 euros contre 2.118.519 euros pour l'exercice précédent. Le niveau du résultat net est essentiellement lié à la plus value d'apport dégagée lors de l'apport partiel d'actif, le résultat d'exploitation s'élevant lui à 27.770 euros.

### 2.2. Perspectives d'avenir

La société Groupe NEURONES est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 une société holding qui concentre les fonctions de direction générale, ressources humaines, communication et gestion financière du groupe. À ce titre, le groupe a conçu un plan de communication institutionnelle, destiné à attirer de nouveaux collaborateurs et dont le coût représente 0,5% du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

La société équilibre ses dépenses d'exploitation en refacturant ses services aux différentes filiales du groupe.

Les coûts annuels récurrents de la présence en Bourse du groupe sont financés, pour le moment, par une partie des produits financiers générés par le placement de la trésorerie levée lors de l'introduction en Bourse.

### 2.3. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit 28.168.793 euros de la manière suivante :

|                                 |                     |
|---------------------------------|---------------------|
| Dotations à la réserve légale   | 570.984,66 euros    |
| Affectation au report à nouveau | 27.597.808,72 euros |

qui passe ainsi de 2.045.864 euros à 29.643.673 euros.

En outre, nous vous rappelons que la société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois dernières années.

### 3. Renouvellement du mandat des administrateurs

Le mandat des administrateurs venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes clos au 31 décembre 2000, nous vous proposons de soumettre à l'Assemblée Générale le renouvellement de leur mandat pour une année, conformément aux statuts.

### 4. Autorisation pour la société d'acquies ses propres actions

La société souhaite se donner l'opportunité de procéder à l'achat de ses propres actions, notamment en vue de :

- L'intervention en fonction des situations de marchés,
- La régularisation des cours par intervention systématique en contre tendance,
- L'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés du groupe,
- La conservation des actions acquises et, le cas échéant, leur transfert par quelque moyen que ce soit,
- La remise d'actions en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration et de lui déléguer la faculté de mettre en œuvre des programmes de rachat d'actions dans le cadre défini ci-après :

- La délégation est valable pour une durée de 18 mois, à compter de cette Assemblée,
- Les rachats d'actions pourront être réalisés par interventions sur le marché ou par des achats de blocs, sans limitation particulière pour ces acquisitions de blocs,
- Le prix maximum d'achat est fixé à 12 euros, le prix minimum de vente est fixé à 4 euros,
- Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être rachetées par la société est limité à 10% du nombre total d'actions composant le capital social, soit 2.277.105 actions, représentant un montant maximum d'achat de 27.325.260 euros,
- Ce nombre d'actions et les limites d'achat et de vente seront, le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la société ou décisions touchant le capital social.

Le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires, dans son rapport à l'Assemblée Générale Annuelle, toutes les informations relatives à ces achats d'actions et cessions réalisées.

Cette autorisation remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 14 avril 2000.

### 5. Augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L.443-5 du code du travail

Tous les trois ans, une Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues à l'article L.443-5 du code du travail si, au vu du rapport présenté à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration, ou le Directoire en application de l'article L.225-102, les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées aux sens de l'article L.225-180 représentent moins de 3% du capital.

Nous vous proposons de décider qu'il n'y a pas lieu de réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L.443-5 du code du travail.

Conformément à la loi du 25 juillet 1994, nous vous informons que les salariés ne détiennent aucune action de la société au titre d'un PEE, d'un fonds commun de placement d'entreprise ou au titre de la période d'indisponibilité prévue au titre des articles L.225-194 et L.225-197 du nouveau code de commerce et à l'article 442-7 du code du travail.

### 6. Identité des actionnaires

Nous vous informons que Monsieur Luc de CHAMMARD détient directement et indirectement plus de 2/3 du capital et des droits de vote de la société.

## 7. Changement de dénomination sociale

Enfin, nous vous proposons de modifier la dénomination sociale de la société mère et revenir à l'appellation initiale "NEURONES", et ce de manière à homogénéiser la dénomination sociale du groupe dans les différents supports (journaux, bourse...).

## 8. Conclusion

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2000, le rapport de gestion établi par votre Conseil d'Administration et, en conséquence, de donner quitus à celui-ci pour sa gestion au cours dudit exercice et d'adopter les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Le Conseil d'Administration

### Tableau des résultats des cinq derniers exercices

| (en €)  | 1996       | 1997       | 1998       | 1999       | 2000       |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>Capital en fin d'exercice</b>  |            |            |            |            |            |
| Capital social  | 156 901    | 3 138 011  | 3 138 011  | 7 719 000  | 9 108 420  |
| Nombre des actions ordinaires existantes  | 5 146      | 5 146      | 5 146      | 3 859 500  | 22 771 050 |
| Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes  | -          | -          | -          | -          | -          |
| Nombre maximal d'actions futures à créer  |            |            |            |            |            |
| Par conversion d'obligations  | -          | -          | -          | -          | -          |
| Par exercice de droits de vote  | -          | -          | -          | -          | -          |
| <b>Opérations et résultats de l'exercice</b>  |            |            |            |            |            |
| Chiffre d'affaires hors taxes   | 18 950 013 | 22 867 040 | 29 032 732 | 37 555 000 | 1 579 429  |
| Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions                   | 554 330    | 358 016    | 5 069 603  | 3 657 213  | 27 543 996 |
| Impôts sur les bénéfices  | 171 353    | 113 270    | 726 612    | 1 132 906  | (660 978)  |
| Participation des salariés due au titre de l'exercice   | -          | -          | 249 302    | 379 706    | -          |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions                   | 291 449    | 149 211    | 4 215 613  | 2 118 519  | 28 168 793 |
| Résultat distribué  | 54 915     | 54 915     | -          | -          | -          |
| <b>Résultat par action</b>  |            |            |            |            |            |
| Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions          | 74,42      | 47,56      | 795,51     | 0,55       | 1,24       |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions                   | 56,64      | 29,00      | 819,21     | 0,55       | 1,24       |
| Dividende attribué à chaque action  | 10,67      | 10,67      | -          | -          | -          |
| <b>Personnel</b>  |            |            |            |            |            |
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice   | 47         | 71         | 179        | 323        | 5          |
| Montant de la masse salariale de l'exercice   | 2 188 544  | 2 694 275  | 5 318 861  | 9 378 181  | 449 723    |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.) | 1 013 917  | 1 232 880  | 2 353 642  | 4 525 074  | 162 984    |

## 2.2. RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 1999 a attribué 95 277 bons de souscription de part de créateur d'entreprise et autorisé le conseil d'administration à accorder des options de souscription d'actions, dans la limite de 5% du nombre total d'actions. Les conseils d'administration du 29 novembre 1999 et du 27 juillet 2000 ont attribué 469 913 options de souscription d'actions.

Il a été attribué aux mandataires sociaux du groupe NEURONES 42 876 bons de souscription de part de créateur d'entreprise. Ces bons donnent droit à souscrire 214 380 actions au prix de souscription de 3,2 euros et sont exerçables entre le 29 novembre 2004 et le 29 novembre 2005.

Il a été attribué aux 10 salariés ayant reçu le plus grand nombre d'options, 25 726 bons de souscription de part de créateur d'entreprise et 89 325 options de souscription d'actions. Les 25 726 bons de souscription de part de créateur d'entreprise donnent droit à souscrire 128 630 actions au prix de 3,2 euros et sont exerçables entre le 29 novembre 2004 et le 29 novembre 2005. Les 89 325 options de souscription d'actions donnent droit à souscrire 89 325 actions et sont exerçables au prix de 3,2 euros entre le 29 novembre 2004 et le 29 novembre 2014.

## 2.3. PROJET DE RÉOLUTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 2001

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 JUIN 2001

#### TEXTE DES RÉOLUTIONS

##### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2000, ainsi que les explications complémentaires fournies et les différentes observations échangées en cours de séance :

- approuve ces rapports dans leur intégralité et dans toutes leurs parties ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe concernant le même exercice, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 28.168.793 euros,
- approuve les comptes consolidés
- approuve, en outre, toutes les opérations et mesures traduites par ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

##### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 28.168.793 euros de la manière suivante :

|   |                            |
|---|----------------------------|
| à la réserve légale, la somme de :                    | 570.984,66 euros           |
| le solde au compte Report à nouveau, soit la somme de | 27.597.808,72 euros        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>28.168.793,38 euros</b> |

Le compte Report à nouveau passera ainsi d'un solde de 2.045.864 euros à 29.643.673 euros.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte de ce qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des exercices 1998 , 1999 et 2000.

##### TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée approuve et ratifie en tant que de besoin les conventions dont les Commissaires aux Comptes lui ont rendu compte dans leur rapport spécial établi en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

#### QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des Administrateurs :

- Monsieur Luc de CHAMMARD,
- Monsieur Bertrand DUCURTIL,
- Monsieur Patrick de CATUELAN,
- Monsieur Jean-Louis PACQUEMENT

Pour une durée d'un exercice, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001, lesquels ont déclaré accepter le renouvellement de leurs fonctions.

#### CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne au Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion au 31 décembre 2000.

#### SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant en application des dispositions de l'article L.225-209 du Nouveau Code de Commerce, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise pour une durée qui ne pourra excéder 18 mois à compter de cette Assemblée, le Conseil d'Administration à procéder à l'achat des propres actions de la société en vue de :

- L'intervention en fonction des situations de marchés,
- La régularisation des cours par intervention systématique en contre tendance,
- L'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés du Groupe,
- La conservation des actions acquises et, le cas échéant, leur transfert par quelque moyen ce soit,
- La remise d'actions en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Les rachats d'actions pourront être réalisés par interventions sur le marché ou par des achats de blocs, sans limitation particulière pour ces acquisitions de blocs.

Le prix maximum auquel les actions peuvent être acquises est fixé à 12 euros par action, et le prix minimum auquel les actions peuvent être vendues est fixé à 4 euros par action.

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être achetées par la société dans ces conditions ne pourra excéder 10% du nombre total des actions composant le capital social, soit un nombre maximum de 2.277.105 actions, représentant un montant maximum de 27.325.260 euros.

Ce nombre d'actions et les limites de prix d'achat et de vente seront, le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la société ou décisions touchant le capital social.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, lequel pourra déléguer, à l'effet de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et toutes formalités auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle, toutes les informations relatives à ces achats d'actions et cessions réalisés.

La présente autorisation remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 14 avril 2000.

#### SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, délibérant dans le cadre des dispositions de la loi 2001-152 du 19 février 2001, décide qu'il n'y a pas lieu de réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L.443-5 du code du travail.

#### HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la modification de la dénomination sociale en "NEURONES" et décide en conséquence la modification de l'article 2 des statuts :

" Article 2 – Dénomination sociale  
La dénomination sociale est NEURONES "

#### NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes les formalités de dépôt et de publication légales.

## 2.4. COMPTES CONSOLIDÉS

### Bilan consolidé au 31 décembre 2000

| ACTIF<br>(en milliers d'€)                   | Notes      | 31 décembre   |               |
|--|------------|---------------|---------------|
|  |            | 2000          | 1999          |
| <b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>                      |            |               |               |
| Ecart d'acquisition                          | 3.1        | 10 058        | 449           |
| Immobilisations incorporelles                | 3.2        | 198           | 149           |
| Immobilisations corporelles                  | 3.3        | 1 380         | 1 300         |
| Immobilisations financières                  | 3.4        | 392           | 287           |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>           |            | <b>12 029</b> | <b>2 186</b>  |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                       |            |               |               |
| Stocks                                       | 3.5 / 3.14 | 346           | 1 005         |
| Clients et comptes rattachés                 | 3.6 / 3.14 | 19 763        | 18 006        |
| Autres créances et comptes de régularisation | 3.7 / 3.9  | 2 321         | 1 231         |
| Valeurs mobilières de placement              | 3.8        | 16 924        | 84            |
| Trésorerie                                   |            | 10 990        | 3 162         |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>            |            | <b>50 343</b> | <b>23 487</b> |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>                      |            | <b>62 372</b> | <b>25 673</b> |

| PASSIF<br>(en milliers d'€)                | Notes             | 31 décembre   |               |
|--|-------------------|---------------|---------------|
|  |                   | 2000          | 1999          |
| <b>CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)</b>   |                   |               |               |
| Capital                                    |                   | 9 108         | 7 719         |
| Primes                                     |                   | 28 509        | -             |
| Réserves et résultat consolidés            |                   | 4 414         | 895           |
| <b>CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)</b>   | <b>3.10</b>       | <b>42 032</b> | <b>8 614</b>  |
| <b>Intérêts minoritaires</b>               |                   | 600           | 362           |
| <b>Provisions pour risques et charges</b>  | <b>3.9 / 3.11</b> | 174           | 114           |
| <b>DETTES</b>                              |                   |               |               |
| Emprunts et dettes financières             | <b>3.12</b>       | 1 863         | 1 170         |
| Fournisseurs et comptes rattachés          | <b>3.13</b>       | 4 752         | 6 474         |
| Autres dettes et comptes de régularisation | <b>3.13</b>       | 12 951        | 8 939         |
| <b>TOTAL DETTES</b>                        |                   | 19 566        | 16 583        |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>                     |                   | <b>62 372</b> | <b>25 673</b> |

## Compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2000

| (en milliers d'€)   | Notes      | 2000          | 1999          |
|---|------------|---------------|---------------|
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>                                 | <b>4.1</b> | <b>66 043</b> | <b>55 008</b> |
| ACTIVITÉ VENTE D'ÉQUIPEMENTS                              |            |               |               |
| Chiffre d'Affaires  |            | 12 793        | 14 915        |
| Coût des marchandises vendues                             |            | (11 258)      | (13 462)      |
| Marge Brute   |            | 1 535         | 1 453         |
| % Marge brute   |            | 12,0%         | 9,7%          |
| PRESTATIONS DE SERVICES                                   |            |               |               |
| Chiffre d'Affaires  |            | 53 251        | 40 093        |
| Consommations en provenance des tiers                     | <b>4.2</b> | (10 355)      | (9 247)       |
| Impôts et taxes   |            | (1 397)       | (994)         |
| Salaires et charges                                       | <b>4.3</b> | (37 354)      | (26 187)      |
| Subventions d'exploitation                                |            | 161           | 95            |
| Reprises de provisions et transferts de charges           |            | 290           | 459           |
| Autres produits   |            | 155           | 53            |
| Dotations aux amortissements et provisions                |            | (1 074)       | (672)         |
| Autres charges  |            | (176)         | (69)          |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>                            | <b>4.4</b> | <b>5 036</b>  | <b>4 985</b>  |
| % CA  |            | <b>7,6%</b>   | <b>9,1%</b>   |
| Résultat Financier  |            | 773           | 48            |
| <b>RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>         |            | <b>5 809</b>  | <b>5 033</b>  |
| % CA  |            | <b>8,8%</b>   | <b>9,1%</b>   |
| Résultat Exceptionnel                                     |            | 121           | 14            |
| Impôts sur les résultats                                  | <b>4.5</b> | (2 088)       | (2 022)       |
| <b>RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>             |            | <b>3 842</b>  | <b>3 024</b>  |
| % CA  |            | <b>5,8%</b>   | <b>5,5%</b>   |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition     |            | (145)         | (7)           |
| <b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>               |            | <b>3 697</b>  | <b>3 018</b>  |
| - dont Part du groupe                                     |            | <b>3 519</b>  | <b>2 901</b>  |
| - dont intérêts minoritaires                              |            | <b>178</b>    | <b>117</b>    |
| RÉSULTAT net (Part du groupe) par action (*) - en euros   |            | 0,17          | 0,15          |
| RÉSULTAT net dilué (Part du groupe) par action - en euros |            | 0,16          | 0,15          |
| (*) Nombre d'actions moyen sur l'exercice                 |            |               |               |

## Tableau consolidé des flux de trésorerie au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2000

| (en milliers d'€)   | 2000           | 1999           |
|---|----------------|----------------|
| <b>RÉSULTAT NET</b>   | <b>3 697</b>   | <b>3 018</b>   |
| Élimination des éléments non monétaires :                                     |                |                |
| - Amortissements et provisions nettes   | 951            | 241            |
| - Variation des impôts différés   | 167            | (141)          |
| - Plus-values de cession, nettes d'impôt                                      | (1)            | -              |
| <b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>                   | <b>4 815</b>   | <b>3 118</b>   |
| Variation de la trésorerie sur :  |                |                |
| - Besoin en fonds de roulement d'exploitation                                 | 484            | (1 107)        |
| - Impôt société   | (1 474)        | (247)          |
| - Participation des salariés  | (459)          | 423            |
| <b>TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR LES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>                   | <b>3 366</b>   | <b>2 187</b>   |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles                    | (894)          | (964)          |
| Cession d'immobilisations, nettes d'impôt                                     | 2              | -              |
| Variation des immobilisations financières                                     | (83)           | (88)           |
| Règlement sur prix d'acquisition des sociétés acquises au cours de l'exercice | (10 160)       | (754)          |
| Trésorerie disponible des filiales acquises au cours de l'exercice            | 1 438          | 5              |
| <b>TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS</b>                   | <b>(9 697)</b> | <b>(1 800)</b> |
| Augmentation de capital en numéraire (Produit net)                            | 29 899         | -              |
| Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées                     | (46)           | -              |
| Souscription d'emprunt  | -              | 305            |
| Remboursement d'emprunt   | (134)          | (119)          |
| <b>TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>                   | <b>29 719</b>  | <b>186</b>     |
| <b>VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE</b>  | <b>23 388</b>  | <b>572</b>     |
| <b>TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>   | <b>3 237</b>   | <b>2 664</b>   |
| <b>TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>  | <b>26 625</b>  | <b>3 237</b>   |

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

| <b>CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE</b><br>(en milliers d'€)                            | <b>Capital</b>        | <b>Primes</b> | <b>Réserves consolidées</b> | <b>Résultat de l'exercice</b> | <b>Total Capitaux Propres</b> |
|---|-----------------------|---------------|-----------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Capitaux propres au 31/12/1998  | 3 138                 |               | 688                         | 1 887                         | 5 713                         |
| Mouvements de l'exercice 1999   |                       |               |                             |                               |                               |
| - Augmentation de capital - Affectation du résultat 1998<br>(Incorporation de réserves) | 4 581                 |               | (2 694)                     | (1 887)                       | -                             |
| - Résultat consolidé de l'exercice  |                       |               |                             | 2 901                         | 2 901                         |
| Capitaux propres au 31/12/1999  | 7 719                 |               | (2 006)                     | 2 901                         | 8 614                         |
| Mouvements de l'exercice 2000   |                       |               |                             |                               |                               |
| - Augmentation de capital mère en numéraire<br>(Introduction en Bourse)                 | 1 389                 | 28 509        |                             |                               | 29 899                        |
| - Affectation du résultat 1999  |                       |               | 2 901                       | (2 901)                       | -                             |
| - Résultat consolidé de l'exercice  |                       |               |                             | 3 519                         | 3 519                         |
| <b>Capitaux propres au 31/12/2000</b>   | <b>9 108</b>          | <b>28 509</b> | <b>895</b>                  | <b>3 519</b>                  | <b>42 032</b>                 |
| <b>INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>  |                       |               |                             |                               |                               |
| (en milliers d'€)   | Intérêts minoritaires |               |                             |                               |                               |
| Intérêts minoritaires au 31/12/1998   | 112                   |               |                             |                               |                               |
| Mouvements de l'exercice 1999   |                       |               |                             |                               |                               |
| - Résultat de l'exercice - Part des minoritaires  | 117                   |               |                             |                               |                               |
| - Variation de périmètre  | 133                   |               |                             |                               |                               |
| Intérêts minoritaires au 31/12/1999   | 362                   |               |                             |                               |                               |
| Mouvements de l'exercice 2000   |                       |               |                             |                               |                               |
| - Résultat de l'exercice - Part des minoritaires  | 178                   |               |                             |                               |                               |
| - Distribution de dividendes aux minoritaires   | (46)                  |               |                             |                               |                               |
| - Variation de périmètre  | 107                   |               |                             |                               |                               |
| <b>Intérêts minoritaires au 31/12/2000</b>  | <b>600</b>            |               |                             |                               |                               |

Les intérêts minoritaires correspondent aux parts détenues par les dirigeants des filiales

## Annexe aux comptes consolidés

### 1. Principes comptables

#### 1.1. Comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec le règlement du CRC n° 99-02. Ils sont présentés en euros, dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes et dans le cadre de la continuité d'exploitation.

#### 1.2. Principes et périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles Groupe NEURONES S.A. exerce un contrôle exclusif sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux, mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe. Les sociétés clôturent toutes leur exercice social au 31 décembre. Aucune société n'a été exclue du périmètre.

Les transactions, flux, résultats et plus values intra-groupe sont éliminés.

#### 1.3. Écarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités à la date d'acquisition) est, le cas échéant, affecté aux postes appropriés du bilan consolidé. La partie résiduelle non affectée est inscrite sous la rubrique "Écarts d'acquisition" à l'actif du bilan et amortie, au cas par cas, selon la méthode linéaire sur une durée n'excédant pas 20 ans.

#### 1.4. Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont amortis au niveau des comptes consolidés, sur une durée déterminée au cas par cas, mais n'excédant pas 20 ans.

Les frais de développement ne sont pas capitalisés au niveau des comptes consolidés. Les frais activés dans les comptes sociaux des filiales font l'objet d'un retraitement au niveau consolidé.

Les autres immobilisations incorporelles, notamment les logiciels acquis pour usage interne, sont amorties sur une durée d'une année.

#### 1.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon les méthodes suivantes :

|                              |                             |
|------------------------------|-----------------------------|
| Agencements et installations | Linéaire 5 à 10 ans         |
| Matériel de transport        | Linéaire 2 à 4 ans          |
| Matériel informatique        | Dégressif et linéaire 3 ans |
| Matériel de bureau           | Linéaire 5 à 10 ans         |

Les immobilisations acquises sous forme de crédit-bail sont retraitées. La valeur d'origine est inscrite à l'actif du bilan et amortie selon les méthodes décrites ci-dessus. La dette financière correspondante est inscrite au passif. Au niveau du compte de résultat, la charge de crédit-bail est neutralisée et remplacée par une charge de dotation aux amortissements et une charge financière.

#### 1.6. Immobilisations financières

Les titres non consolidés sont représentatifs de titres de sociétés non contrôlées par Groupe NEURONES S.A. Ils figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité de la participation devient inférieure à son coût d'acquisition. La valeur d'utilité est appréciée notamment en fonction des perspectives de rentabilité.

### 1.7. Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition, selon la méthode du prix moyen pondéré. Une provision pour dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

### 1.8. Constatation du chiffre d'affaires "prestations de services"

Projets au forfait

Le chiffre d'affaires réalisé sur les projets au forfait est comptabilisé au fur et à mesure de l'avancement technique du projet. L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement est constaté en factures à établir ou en produits constatés d'avance, selon le cas. Dès qu'un risque de perte potentielle est anticipé, l'intégralité de la perte est provisionnée.

Contrats annuels

Le chiffre d'affaires de contrats annuels ou pluriannuels est comptabilisé prorata temporis.

Prestations vendues sous forme de chèques à consommer

Certaines sociétés du groupe vendent par avance des chèques de prestations, représentatifs de journées d'intervention d'ingénieurs, de techniciens, de formation.

Le chiffre d'affaires réalisé sous forme de ventes de chèques à consommer est comptabilisé au fur et à mesure des prestations effectuées.

### 1.9. Impôts différés

Les impôts différés, actif ou passif, sont calculés selon la méthode du report variable, sur toutes les différences existant de façon temporaire entre les résultats comptables et les résultats fiscaux de chaque entité fiscale consolidée, ainsi que sur les retraitements propres à la consolidation.

Le taux d'impôt retenu pour la constatation des impôts différés à la clôture de l'exercice est le taux prévisionnel d'imposition de l'année suivante.

Les déficits reportables et amortissements réputés différés sont activés lorsqu'un retour à la profitabilité à court terme est probable.

### 1.10. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 1.11. Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Les valeurs inscrites à l'actif correspondent au cours historique d'acquisition.

Les intérêts courus sur les billets de trésorerie et certificats de dépôt sont comptabilisés prorata temporis sur la période courue jusqu'à la date de clôture.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 1.12. Provision pour indemnités de départ en retraite

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon une méthode rétrospective qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel, ainsi que des hypothèses de revalorisation des salaires et d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés correspondent à une moyenne de la réalité observée au cours des trois derniers exercices (taux de rotation du personnel compris entre 5% et 15% selon les activités, taux de croissance des salaires de 5%, taux d'actualisation de 7%).

### 1.13. Modalités de calcul du résultat dilué par action

Le nombre d'actions pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action est composé de :

Nombre moyen d'actions sur l'exercice

- augmenté du nombre de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise attribués.
- augmenté du nombre d'options de souscription d'actions attribués.

## 2. Périmètre

### 2.1. Liste des entreprises consolidées

| Entreprises consolidées<br>par intégration globale | Siège social                                  | N° SIREN    | % intérêt et<br>de contrôle |       |
|--|---|-------------|-----------------------------|-------|
|  |   |             | 12/00                       | 12/99 |
| Mère<br>Groupe NEURONES S.A.                       | 205, ave Georges Clemenceau<br>92024 NANTERRE | 331 408 336 | -                           | -     |
| Filiales<br>NEURONES Solutions SAS                 | 205, ave Georges Clemenceau<br>92024 NANTERRE | 428 210 140 | 100%                        | 100%  |
| SKILLS Consulting SAS                              | 205, ave Georges Clemenceau<br>92024 NANTERRE | 428 209 308 | 100%                        | 100%  |
| HELP-LINE S.A.                                     | 171, ave Georges Clemenceau<br>92024 NANTERRE | 398 300 061 | 85%                         | 85%   |
| BrainSoft S.A.                                     | 205, ave Georges Clemenceau<br>92024 NANTERRE | 410 219 943 | 83,9%                       | 83,9% |
| UpGrade S.A.                                       | 205, ave Georges Clemenceau<br>92024 NANTERRE | 415 149 830 | 100%                        | 100%  |
| INTRINsec SARL                                     | 205, ave Georges Clemenceau<br>92024 NANTERRE | 402 336 085 | 90%                         | 90%   |
| KNOWLEDGE S.A.                                     | 177, ave Georges Clemenceau<br>92024 NANTERRE | 432 673 838 | 72%                         | NA    |
| AS INTERNATIONAL<br>GROUP                          | 83, rue du Fbg St Honoré<br>75008 PARIS       | 421 255 829 | 100%                        | NA    |
| AS INTERNATIONAL                                   | 83, rue du Fbg St Honoré<br>75008 PARIS       | 349 528 356 | 100%                        | NA    |
| AS TELECOM & RESEAUX                               | 83, rue du Fbg St Honoré<br>75008 PARIS       | 400 332 524 | 100%                        | NA    |
| AS TECHNOLOGIE                                     | 83, rue du Fbg St Honoré<br>75008 PARIS       | 417 586 609 | 100%                        | NA    |

NA = Non applicable

### 2.2. Variations de périmètre

Les entreprises entrées dans le périmètre de consolidation en 2000 sont les suivantes :

KNOWLEDGE SA, société créée en juillet 2000, dont l'activité est le conseil et support dans le domaine des progiciels intégrés de gestion, notamment SAP.

Le sous-groupe AS INTERNATIONAL constitué des sociétés :

AS INTERNATIONAL GROUP SAS, holding de contrôle des trois sociétés opérationnelles suivantes :

- AS INTERNATIONAL SAS,
- AS TELECOM ET RESEAUX,
- AS TECHNOLOGIE

Ce groupe de sociétés, racheté par Groupe NEURONES le 5 octobre 2000, a été intégré à partir du 1er octobre 2000, soit une contribution de trois mois d'activité. Les sociétés du groupe AS INTERNATIONAL exercent leur activité dans le domaine de l'infogérance, notamment sur plates-formes UNIX et ORACLE.

### 2.3. Impact sur les comptes consolidés des variations de périmètre de consolidation

L'impact sur les comptes consolidés de l'exercice de l'entrée des sociétés KNOWLEDGE, AS INTERNATIONAL GROUP, AS INTERNATIONAL, AS TELECOM & RÉSEAUX et AS TECHNOLOGIE se traduit par :

| (en milliers d'€)         |  | 31/12/2000 |
|---------------------------|--|------------|
| <b>Actif</b>              |  |            |
|                           | Élimination titres                                       | (11 806)   |
|                           | Écart acquisition  | 9 754      |
|                           | Actifs immobilisés                                       | 75         |
|                           | Actifs circulants  | 3 017      |
|                           | Trésorerie   | 2 060      |
|                           |  | 3 100      |
| <b>Passif</b>             |  |            |
|                           | Capitaux propres   | 354        |
|                           | (Résultat à compter de l'acquisition jusqu'à la clôture) |            |
|                           | Intérêts minoritaires                                    | 86         |
|                           | Emprunts financiers                                      | -          |
|                           | Provision pour risques et charges                        | 40         |
|                           | Dettes d'exploitation                                    | 2 620      |
|                           |  | 3 100      |
| <b>Compte de résultat</b> |  |            |
|                           | Chiffre d'affaires                                       | 3 365      |
|                           | Résultat d'exploitation                                  | 463        |
|                           | Résultat financier                                       | 16         |
|                           | Résultat exceptionnel                                    | 56         |
|                           | Impôts sur les bénéfices                                 | (201)      |
|                           | Résultat part groupe                                     | 354        |
|                           | Intérêts minoritaires                                    | (20)       |

## 2.4. Comptes proforma

Un compte de résultat consolidé proforma, intégrant sur l'ensemble des exercices les données relatives aux participations entrées dans le périmètre au cours des exercices 1999 et 2000, est présenté ci-après :

| (en milliers d'€)                                     | 31-12-2000<br>Proforma | 31-12-1999<br>Proforma |
|---|------------------------|------------------------|
| CHIFFRE D'AFFAIRES                                    | 73 931                 | 68 013                 |
| ACTIVITÉ VENTE D'ÉQUIPEMENTS                          |                        |                        |
| Chiffre d'affaires                                    | 12 803                 | 14 997                 |
| Coûts des marchandises vendues                        | (11 268)               | (13 534)               |
| Marge brute   | 1 535                  | 1 463                  |
| PRESTATIONS DE SERVICES                               |                        |                        |
| Chiffre d'affaires                                    | 61 128                 | 53 016                 |
| Consommations en provenance des tiers                 | (12 845)               | (11 971)               |
| Impôts et taxes                                       | (1 558)                | (1 242)                |
| Salaires et charges                                   | (41 499)               | (34 202)               |
| Subventions d'exploitation                            | 161                    | 95                     |
| Reprises de provisions et transferts de charges       | 290                    | 476                    |
| Autres produits                                       | 169                    | 63                     |
| Dotations aux amortissements et provisions            | (1 115)                | (890)                  |
| Autres charges  | (176)                  | (69)                   |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>                        | <b>6 090</b>           | <b>6 739</b>           |
| % CA  | 8,2%                   | 9,9%                   |
| Résultat financier                                    | 468                    | (382)                  |
| <b>RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>     | <b>6 558</b>           | <b>6 357</b>           |
| % CA  | 8,9%                   | 9,3%                   |
| Résultat exceptionnel                                 | 142                    | 2                      |
| Impôts sur les résultats                              | (2 402)                | (2 633)                |
| <b>RÉSULTAT avant amort. des écarts d'acquisition</b> | <b>4 298</b>           | <b>3 726</b>           |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition | (511)                  | (511)                  |
| <b>RÉSULTAT NET</b>                                   | <b>3 788</b>           | <b>3 215</b>           |
| <b>Dont part du groupe</b>                            | <b>3 610</b>           | <b>3 085</b>           |
| <b>Dont intérêts minoritaires</b>                     | <b>178</b>             | <b>130</b>             |

Retraitements opérés sur les comptes proforma

Les comptes de résultats 1999 et 2000 ont été retraités de manière à prendre en compte la charge d'intérêts financiers liés aux acquisitions des différentes sociétés sur l'ensemble de l'année, pour leur montant net d'impôt, ainsi que la charge d'amortissement de l'écart d'acquisition, constatée à l'entrée dans le périmètre, sur l'ensemble de l'année également.

### 3. Notes annexes au bilan

#### 3.1. Ecart d'acquisition

| (en milliers d'€)      | 31/12/99   | ↗            | ↘ | 31/12/00      |
|------------------------|------------|--------------|---|---------------|
| Entreprises concernées |            |              |   |               |
| BrainSoft              | 100        |              |   | 100           |
| INTRINsec              | 356        |              |   | 356           |
| AS INTERNATIONAL GROUP |            | 9 754        |   | 9 754         |
| <b>Total Brut</b>      | <b>456</b> | <b>9 754</b> |   | <b>10 210</b> |
| Amortissements         | (7)        | (145)        |   | (151)         |
| <b>Total Net</b>       | <b>449</b> | <b>9 609</b> |   | <b>10 058</b> |

Les écarts d'acquisition des sociétés BrainSoft, INTRINsec et AS INTERNATIONAL GROUP sont amortis sur 20 ans.

Note sur l'acquisition de AS INTERNATIONAL

Le contrat prévoit un échéancier du paiement jusqu'à juin 2003 ainsi qu'un complément de prix éventuel en fonction des résultats à venir. Au 31 décembre 2000, aucun complément de prix n'a été intégré dans la valeur d'acquisition du groupe AS INTERNATIONAL, les conditions de versement n'étant pas réunies.

#### 3.2. Immobilisations incorporelles

| (en milliers d'€)              | 31/12/99   | Entrée de périmètre | ↗          | Virement Apport | ↘         | 31/12/00   |
|--------------------------------|------------|---------------------|------------|-----------------|-----------|------------|
| Frais d'établissement          |            | 5                   |            |                 |           | 5          |
| Concessions, brevets, licences | 190        | 38                  | 52         |                 | 13        | 266        |
| Fonds de commerce              | 2          |                     | 69         |                 |           | 70         |
| <b>Total Brut</b>              | <b>192</b> | <b>43</b>           | <b>121</b> |                 | <b>13</b> | <b>342</b> |
| Amortissements et provisions   | (42)       | (43)                | (79)       | 9               | (12)      | (144)      |
| <b>Total Net</b>               | <b>149</b> | <b>-</b>            | <b>42</b>  | <b>9</b>        | <b>2</b>  | <b>198</b> |

#### 3.3. Immobilisations corporelles

| (en milliers d'€)                    | 31/12/99     | Entrée de périmètre | ↗          | Virement Apport | ↘          | 31/12/00     |
|--------------------------------------|--------------|---------------------|------------|-----------------|------------|--------------|
| Agencements et installations         | 1 219        | 2                   | 219        | (670)           | 8          | 761          |
| Matériel de transport                | 287          |                     | 102        | (166)           | 12         | 211          |
| Matériel informatique & bureau       | 1 453        | 138                 | 453        | (233)           | 93         | 1 718        |
| Agencements en crédit-bail           | 77           |                     |            |                 |            | 77           |
| Matériel informatique en crédit-bail | 89           |                     |            |                 |            | 89           |
| Avances versées                      | 6            |                     |            | (6)             |            |              |
| <b>Total Brut</b>                    | <b>3 132</b> | <b>139</b>          | <b>774</b> | <b>(1 075)</b>  | <b>113</b> | <b>2 857</b> |
| Amortissements et dépréciations      | (1 833)      | (85)                | (735)      | 1 067           | (109)      | (1 477)      |
| <b>Total Net</b>                     | <b>1 300</b> | <b>54</b>           | <b>38</b>  | <b>(9)</b>      | <b>4</b>   | <b>1 380</b> |

Suite à l'apport partiel d'actif réalisé par Groupe NEURONES au profit de NEURONES Solutions et SKILLS Consulting, rétroactivement au 1er janvier 2000, les immobilisations incorporelles et corporelles ont été reprises à leur valeur nette comptable. Cette opération, sans incidence ni sur les capitaux propres consolidés ni sur le résultat consolidé, induit une diminution de la valeur brute et du cumul des amortissements de 1.076 milliers d'euros.

### 3.4. Immobilisations financières

| (en milliers d'€)                  | 31/12/99   | Entrée de périmètre | ↗         | Virement Apport | ↘        | 31/12/00   |
|------------------------------------|------------|---------------------|-----------|-----------------|----------|------------|
| Titres non consolidés              | 23         | 16                  |           |                 |          | 39         |
| Prêts                              | 92         |                     | 47        | (53)            | 8        | 78         |
| Autres immobilisations financières | 179        | 21                  | 45        | 53              | 1        | 297        |
| <b>Total Brut</b>                  | <b>293</b> | <b>37</b>           | <b>92</b> | <b>-</b>        | <b>9</b> | <b>414</b> |
| Provisions                         | (6)        | (15)                |           |                 |          | (21)       |
| <b>Total Net</b>                   | <b>287</b> | <b>21</b>           | <b>92</b> | <b>-</b>        | <b>9</b> | <b>392</b> |

Les autres immobilisations financières correspondent pour l'essentiel aux dépôts versés sous forme de prêt dans le cadre de la contribution 1% logement.

### 3.5. Stocks

| (en milliers d'€)            | 31/12/00   | 31/12/99     |
|------------------------------|------------|--------------|
| Marchandises                 | 526        | 1 187        |
| <b>Total Brut</b>            | <b>526</b> | <b>1 187</b> |
| Provisions pour dépréciation | (181)      | (182)        |
| <b>Total Net</b>             | <b>346</b> | <b>1 005</b> |

### 3.6. Clients et comptes rattachés

| (en milliers d'€)                  | 31/12/00      | 31/12/99      |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| Créances clients                   | 19 222        | 17 871        |
| Factures à établir                 | 724           | 262           |
| <b>Total Brut</b>                  | <b>19 946</b> | <b>18 133</b> |
| Provisions pour créances douteuses | (183)         | (127)         |
| <b>Total Net</b>                   | <b>19 763</b> | <b>18 006</b> |

### 3.7. Autres créances et comptes de régularisation

| (en milliers d'€)                | 31/12/00     | 31/12/99     |
|----------------------------------|--------------|--------------|
| Avances versées sur commandes    | 6            | 100          |
| Fournisseurs – Avoirs à recevoir | 144          | 105          |
| TVA                              | 790          | 350          |
| Créance IS                       | 533          | 11           |
| Impôts différés – actif          | 188          | 344          |
| Autres comptes débiteurs         | 238          | 51           |
| Charges constatées d'avance      | 422          | 269          |
| <b>Total</b>                     | <b>2 321</b> | <b>1 231</b> |

Les autres créances ont une échéance inférieure à un an

#### 3.7.1 Charges constatées d'avance

| (en milliers d'€)                                  | 31/12/00   | 31/12/99   |
|--|------------|------------|
| Loyers, charges et taxes locatives payées d'avance | 191        | 159        |
| Autres frais généraux payés d'avance               | 231        | 109        |
| <b>Total</b>                                       | <b>422</b> | <b>269</b> |

### 3.8. Valeurs mobilières de placement

| (en milliers d'€)    | 31/12/00       |                    | 31/12/99       |                    |
|----------------------|----------------|--------------------|----------------|--------------------|
|                      | Valeur d'achat | Valeur liquidative | Valeur d'achat | Valeur liquidative |
| Billet de trésorerie | 7 501          | 7 566              |                |                    |
| SICAV de trésorerie  | 9 422          | 9 423              | 84             | 84                 |
| <b>Total</b>         | <b>16 924</b>  | <b>16 989</b>      | <b>84</b>      | <b>84</b>          |

### 3.9. Impôts différés

#### 3.9.1. Impôts différés comptabilisés

Les impôts différés figurant au bilan portent sur les éléments suivants :

| (en milliers d'€)   | 31/12/00   | 31/12/99   |
|---|------------|------------|
| Participation des salariés  | 136        | 313        |
| Autres différences temporaires fiscales                             | 39         | 29         |
| Provision pour indemnités de départ en retraite                     | 13         | 2          |
| <b>Impôts différés actif</b>  | <b>188</b> | <b>344</b> |
| Retraitement sur amortissements<br>(apport partiel d'actif UpGrade) | 8          | 12         |
| <b>Impôts différés passif</b>                                       | <b>8</b>   | <b>12</b>  |

#### 3.9.2. Déficits reportables (non comptabilisés)

Au 31 décembre 2000, 340 milliers d'euros de déficits reportables et d'amortissements réputés différés ont été imputés sur le résultat, générant ainsi une économie d'impôt de 125 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2000, des déficits fiscaux reportables générés au titre de l'année 2000, pour un montant de 73 milliers d'euros, n'ont pas été activés. Les déficits reportables au taux de droit commun et non utilisés représentent une économie potentielle de 27 milliers d'euros au 31 décembre 2000. En raison de leur caractère aléatoire, ces actifs potentiels, dont l'analyse par échéance et par nature est présentée ci-dessous, ne sont pas comptabilisés et le seront, le cas échéant, au fur et à mesure de leur utilisation effective.

| (en milliers d'€)                              | Base      | Economie d'impôts |
|--|-----------|-------------------|
| Déficits (reportables jusqu'à l'exercice 2005) | 73        | 27                |
| <b>Total</b>                                   | <b>73</b> | <b>27</b>         |

### 3.10. Capitaux propres

#### 3.10.1. Capital

Au 31 décembre 1999, le capital social était composé de 3.859.500 actions d'une valeur nominale de 2 euros, s'élevait à 7.719.000 euros et était détenu à 100% par les dirigeants du groupe.

L'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2000 a procédé à une division de la valeur nominale de l'action pour la porter à 0,40 euro, le capital étant ainsi composé de 19.297.500 actions.

Le 23 mai 2000, la société a été introduite sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris. Les modalités d'introduction ont été les suivantes :

- Émission de 3.473.550 actions nouvelles à titre d'augmentation de capital au nominal de 0,40 euro et souscrites à la valeur de 9 euros.
- Cession par les dirigeants de 1.080.660 actions, portant ainsi le flottant détenu par le public à 20%.

A l'issue de l'opération d'introduction en bourse, le capital de la société s'élève à 9.108.420 euros et est composé de 22.771.050 actions de valeur nominale 0,4 euro. Le capital est désormais détenu à 80% par les dirigeants du groupe et à 20% par le public.

#### 3.10.2. Primes

Le montant brut de la prime d'émission s'élève à 8,6 euros par action émise lors de l'introduction en bourse, soit 29.872 milliers d'euros.

Les frais directement imputables à l'introduction en bourse s'élèvent à 2.152 milliers d'euros. Ces frais correspondent pour l'essentiel aux frais de placement, de garantie de l'opération, de communication financière et ont été imputés sur la prime pour une valeur nette d'impôt de 1.363 milliers d'euros, portant ainsi le montant de la prime nette à 28.509 milliers d'euros.

#### 3.10.3. Plan d'options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999 a autorisé les plans de souscription d'actions dont les caractéristiques sont les suivantes :

Plan de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) :

L'Assemblée Générale Extraordinaire a octroyé à 49 salariés de Groupe NEURONES S.A. 95.277 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, représentant 2,47% du capital. Ces bons pourront être exercés à compter du 29 novembre 2004 pendant une durée d'une année. Les titulaires des bons, présents dans l'entreprise à ce moment, auront la faculté de souscrire des actions de la société au nominal de deux euros, à émettre, à raison d'une action pour un bon, au prix de souscription de 16 euros par action. Suite à l'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2000 et de la division du nominal de l'action, un bon donne maintenant droit à souscrire 5 actions au nominal de 0,40 euro, au prix de souscription de 3,2 euros. Au 31 décembre, le nombre maximum de bons exerçables est de 90.274, représentant 1,98% du capital.

Plan d'options de souscription d'actions :

Simultanément, l'Assemblée Générale Extraordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à octroyer des options de souscription d'actions dans la limite de 5% du capital, à émettre en une ou plusieurs fois au profit de tout ou partie des salariés du groupe. Cette délégation est valable pendant une durée de cinq années.

Le Conseil d'Administration du 29 novembre 1999 a octroyé 33.110 options, représentant 0,86% du capital à 19 salariés des filiales de Groupe NEURONES S.A., exerçables à partir du 29 novembre 2004, au prix de 16 euros. A l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2000 et de la division du nominal de l'action, le nombre d'options de souscription a été multiplié par 5, une option donnant droit à souscrire une action au nominal de 0,40 euro, au prix de souscription de 3,2 euros. Au 31 décembre, le nombre d'options exerçables s'élève à 159.585 et représente 0,7% du capital.

Le conseil d'Administration du 27 juillet 2000 a octroyé 304.363 options, représentant 1,34% du capital à 171 salariés des filiales de Groupe NEURONES S.A., exerçables à partir du 27 juillet 2005, au prix de 7,5 euros. Au 31 décembre, le nombre d'options exerçables s'élève à 271.021 et représente 1,2% du capital.

## Règlement des plans

| Plan    | Date AG/CA | Date échéance plans | Nombre bénéficiaires | Nombre options consenties | Nombre actions maximum exerçables | Prix d'exercice (en €) | % Capital |
|---------|------------|---------------------|----------------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|-----------|
| BSPCE   | 29/11/99   | 29/11/04            | 49                   | 95 277 (*)                | 451 370                           | 3,2                    | 1,98%     |
| Stocks  | 29/11/99   | 29/11/04            | 19                   | 165 550 (**)              | 159 585                           | 3,2                    | 0,7%      |
| Options | 27/07/00   | 27/07/05            | 171                  | 304 363 (**)              | 271 021                           | 7,5                    | 1,2%      |
|         |            |                     |                      |                           |                                   |                        | 3,88%     |

(\*) Parité BSPCE = 1 bon donne droit à souscrire 5 actions.

(\*\*) Parité stocks options = 1 option donne droit à souscrire une action.

Le prix de souscription des actions par les bénéficiaires est déterminé le jour où les options sont consenties par le Conseil d'Administration et ne peut être inférieur à 80% de la moyenne des cours constatés lors des 20 séances de bourse précédant le jour où les options seront consenties.

### 3.11. Provisions pour risques et charges

| (en milliers d'€)                      | 31/12/99   | Entrée de périmètre | ↗         | ↘         | 31/12/00   |
|--|------------|---------------------|-----------|-----------|------------|
| Provision pour risques                 | 50         | 15                  | 66        | 49        | 82         |
| Provision pour restructuration         | 46         |                     |           |           | 46         |
| Prov. indemnités de départ en retraite | 6          | 26                  | 8         | 1         | 38         |
| Provision pour impôts différés         | 12         |                     |           | 4         | 8          |
| <b>Total</b>                           | <b>114</b> | <b>41</b>           | <b>74</b> | <b>55</b> | <b>174</b> |

### 3.12. Emprunts et dettes financières

L'échéance des emprunts et dettes financières s'établit comme suit :

| (en milliers d'€)                               | Total        | Montant < 1 an | Montant > 1 an et < 5 ans | Montant > 5 ans |
|---|--------------|----------------|---------------------------|-----------------|
| Emprunts Ets crédit –2 ans origine              | 1 452        | 1 390          | 62                        |                 |
| Intérêts courus sur emprunts                    | 2            | 2              |                           |                 |
| S/Total Emprunts et dettes auprès ets de crédit | 1 454        | 1 392          | 62                        |                 |
| Endettement lié au crédit-bail                  | 20           | 20             |                           |                 |
| Participation des salariés                      | 384          | 384            |                           |                 |
| Dépôts reçus                                    | 5            |                |                           | 5               |
| S/Total Emprunts et dettes financières diverses | 409          | 404            |                           | 5               |
| <b>Total</b>                                    | <b>1 863</b> | <b>1 796</b>   | <b>62</b>                 | <b>5</b>        |

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise a une échéance inférieure à un an, la gestion de celle-ci ayant été externalisée.

### 3.13. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et comptes de régularisation.

L'échéance de ces deux postes s'établit comme suit :

| (en milliers d'€)                                  | Total         | Montant<br>< 1 an | Montant<br>> 1 an et < 5 ans | Montant<br>> 5 ans |
|--|---------------|-------------------|------------------------------|--------------------|
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés           | 4 752         | 4 752             |                              |                    |
| S/Total dettes fournisseurs                        | 4 752         | 4 752             |                              |                    |
| Avances et acomptes reçus sur commandes            | -             | -                 |                              |                    |
| Dettes fiscales et sociales                        | 10 225        | 10 225            |                              |                    |
| Dettes Impôt société                               | 93            | 93                |                              |                    |
| Autres dettes                                      | 1 781         | 409               | 1 372                        |                    |
| Produits constatés d'avance                        | 852           | 852               |                              |                    |
| S/Total autres dettes et comptes de régularisation | 12 951        | 11 579            | 1 372                        |                    |
| <b>Total</b>                                       | <b>17 703</b> | <b>16 331</b>     | <b>1 372</b>                 |                    |

Les produits constatés d'avance correspondent aux contrats annuels facturés d'avance, ainsi qu'aux "chèques" de prestations vendus à la clientèle et restant à consommer.

Toutes les autres dettes d'exploitation ont une échéance inférieure à un an, à l'exception d'une dette à long terme liée à l'acquisition des titres AS INTERNATIONAL GROUP, d'un montant de 1.372 milliers d'euros. Cette dette est payable selon les modalités suivantes :

305 milliers d'euros le 30 juin 2002

762 milliers d'euros le 30 juin 2003

305 milliers d'euros le 31 décembre 2003.

### 3.14. Variation des provisions sur actif circulant

| (en milliers d'€) | 31/12/99   | Entrée de<br>périmètre | ↗          | ↘          | 31/12/00   |
|-------------------|------------|------------------------|------------|------------|------------|
| Stocks            | 182        |                        | 38         | 40         | 181        |
| Clients           | 127        | 85                     | 148        | 178        | 183        |
| <b>Total</b>      | <b>309</b> | <b>85</b>              | <b>187</b> | <b>218</b> | <b>364</b> |

## 4. Notes annexes au compte de résultat

### 4.1. Analyse du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité s'établit ainsi :

| (en milliers d'€)                  | 2000          | %            | 1999          | %            |
|------------------------------------|---------------|--------------|---------------|--------------|
| ACTIVITES                          |               |              |               |              |
| Intégration de systèmes et réseaux | 19 258        | 29%          | 20 279        | 37%          |
| Infogérance                        | 18 783        | 29%          | 14 483        | 26%          |
| E-services                         | 28 002        | 42%          | 20 246        | 37%          |
| <b>Total</b>                       | <b>66 043</b> | <b>100 %</b> | <b>55 008</b> | <b>100 %</b> |

Le chiffre d'affaires est réalisé en France.

### 4.2. Consommations de l'exercice en provenance des tiers

| (en milliers d'€)                             | 2000          | 1999         |
|---|---------------|--------------|
| Achats de sous traitance                      | 4 828         | 4 696        |
| Achats non stockés de matières et fournitures | 313           | 267          |
| Personnel extérieur                           | 494           | 895          |
| Autres services extérieurs                    | 4 720         | 3 389        |
| <b>Total</b>                                  | <b>10 355</b> | <b>9 247</b> |

### 4.3. Salaires et charges

| (en milliers d'€)          | 2000          | 1999          |
|----------------------------|---------------|---------------|
| Salaires et charges        | 36 971        | 25 428        |
| Participation des salariés | 384           | 759           |
| <b>Total</b>               | <b>37 354</b> | <b>26 187</b> |

### 4.4. Analyse du résultat d'exploitation par activité

La ventilation du résultat d'exploitation par activité s'établit ainsi :

| (en milliers d'€)                  | 2000         | %            | 1999         | %            |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| ACTIVITÉS                          |              |              |              |              |
| Intégration de systèmes et réseaux | 35           | 1%           | 144          | 3%           |
| Infogérance                        | 2 692        | 53%          | 2 559        | 51%          |
| E-services                         | 2 309        | 46%          | 2 282        | 46%          |
| <b>Total</b>                       | <b>5.036</b> | <b>100 %</b> | <b>4.985</b> | <b>100 %</b> |

### 4.5. Impôts sur les résultats

| (en milliers d'€)   | 2000         | 1999         |
|---------------------|--------------|--------------|
| Impôts courants     | 1 056        | 2 163        |
| Impôts différés (*) | 1 032        | (141)        |
| <b>Total</b>        | <b>2 088</b> | <b>2 022</b> |

(\*) Les impôts différés incluent l'économie d'impôt sur les frais d'augmentation de capital imputés sur les capitaux propres, ainsi que la charge d'impôt sur les frais d'acquisition inclus dans la valeur des titres des sociétés acquises.

#### 4.6. Preuve d'impôt

| (en milliers d'€)   | Base  | Taux   | Impôt        |
|---|-------|--------|--------------|
| Résultat avant impôts et amortissement des écarts d'acquisition                             | 5 930 | 36,66% | 2 174        |
| Impact des charges définitivement non déductibles   | 30    | 36,66% | 11           |
| Impact de la variation de taux d'impôts différés 1999-2000 sur différences temporaires      | 429   | 1,09%  | 5            |
| Impact de la variation de taux d'impôts différés 2000-2001 sur différences temporaires      | 480   | 1,33%  | 6            |
| Impact des différences de taux d'imposition (Utilisation de déficits fiscaux à l'ouverture) | (340) | 36,66% | (125)        |
| Impact des différences de taux d'imposition (Non activation de déficits fiscaux)            | 73    | 36,66% | 27           |
| Retraitements non fiscalisés  | (26)  | 36,66% | (10)         |
| <b>Charge d'impôt effective</b>   |       |        | <b>2 088</b> |

### 5. Informations diverses

#### 5.1. Régime fiscal des groupes de sociétés

A compter du 1er janvier 2000, le groupe NEURONES a opté en faveur du régime d'intégration fiscale pour les années 2000 à 2004. Le groupe intégré comprend Groupe NEURONES S.A., NEURONES Solutions SAS, SKILLS Consulting SAS et UpGrade S.A.

#### 5.2. Effectifs moyens

|              | 2000       | 1999       |
|--------------|------------|------------|
| Cadres       | 378        | 288        |
| Employés     | 472        | 294        |
| <b>Total</b> | <b>850</b> | <b>582</b> |

#### 5.3. Rémunération des membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie. Une telle information aurait pour effet de faire état d'une rémunération individuelle.

## 2.5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2000)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société Groupe Neuronés, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2000, établis en euros, conformément aux règles et principes comptables applicables en France, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Le 27 avril 2001

Les Commissaires aux Comptes

FCC AUDIT ET CONSEIL

ERNST & YOUNG Audit

Thierry Bellot

Any Antola

## 2.6. COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2000

### Bilan au 31 décembre 2000

| ACTIF<br>(en €)                             | Notes      | 31/12/00          |                                 |                   | 31/12/99          |
|---|------------|-------------------|---------------------------------|-------------------|-------------------|
|   |            | Brut              | Amortissements<br>et provisions | Net               | Net               |
| Concessions, brevets et droits similaires   |            | 18 614            | 17 531                          | 1 083             | 17 647            |
| Fonds commercial                            |            | 1 524             |                                 | 1 524             | 1 524             |
| <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>        | <b>4.1</b> | <b>20 139</b>     | <b>17 531</b>                   | <b>2 607</b>      | <b>19 171</b>     |
| Autres immobilisations corporelles          |            | 27 417            | 14 688                          | 12 729            | 583 398           |
| Avances et acomptes sur immobilisations     |            |                   |                                 | -                 | 6 098             |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>          | <b>4.2</b> | <b>27 417</b>     | <b>14 688</b>                   | <b>12 729</b>     | <b>589 496</b>    |
| Participations                              |            | 47 276 111        |                                 | 47 276 111        | 5 406 917         |
| Autres titres immobilisés                   |            | 6 098             | 6 098                           | -                 | 16 800            |
| Prêts                                       |            | 59 839            |                                 | 59 839            | 83 253            |
| Autres immobilisations financières          |            |                   |                                 | -                 | 86 547            |
| <b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>          | <b>4.3</b> | <b>47 342 049</b> | <b>6 098</b>                    | <b>47 335 951</b> | <b>5 593 517</b>  |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>          |            | <b>47 389 604</b> | <b>38 317</b>                   | <b>47 351 287</b> | <b>6 202 184</b>  |
| Stocks marchandises                         | 4.5 / 4.7  |                   |                                 | -                 | 1 004 904         |
| Avances et acomptes versés<br>sur commandes |            |                   |                                 | -                 | 20 710            |
| Clients et comptes rattachés                | 4.6 / 4.7  | 236 400           |                                 | 236 400           | 11 100 208        |
| Autres créances                             | 4.8        | 1 122 373         |                                 | 1 122 373         | 195 237           |
| Valeurs mobilières de placement             | 4.9        | 12 767 059        |                                 | 12 767 059        | -                 |
| Disponibilités                              |            | 8 386 232         |                                 | 8 386 232         | 1 229 430         |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>           |            | <b>22 512 063</b> | <b>-</b>                        | <b>22 512 063</b> | <b>13 550 490</b> |
| Charges constatées d'avance                 | 4.8        | 16 300            |                                 | 16 300            | 103 361           |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>                     |            | <b>69 917 967</b> | <b>38 317</b>                   | <b>69 879 650</b> | <b>19 856 035</b> |

| PASSIF<br>(en €)                                       | Notes       | 31/12/00          | 31/12/99          |
|--|-------------|-------------------|-------------------|
| Capital social   |             | 9 108 420         | 7 719 000         |
| Prime d'émission                                       |             | 27 720 444        |                   |
| Réserve légale   |             | 339 857           | 233 931           |
| Report à nouveau                                       |             | 2 045 864         | 33 271            |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE                                 |             | 28 168 793        | 2 118 519         |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>                      | <b>4.10</b> | <b>67 383 379</b> | <b>10 104 722</b> |
| Provisions pour risques                                |             | 15 284            | 2 905             |
| <b>TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>    | <b>4.11</b> | <b>15 284</b>     | <b>2 905</b>      |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 4.12        | 82 854            | 4 377             |
| Emprunts et dettes financières divers                  |             |                   | 2 668             |
| Avances et acomptes reçus sur commandes                |             |                   | 205 975           |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés               | 4.12        | 360 352           | 5 506 926         |
| Dettes fiscales et sociales                            | 4.12        | 78 656            | 3 322 660         |
| Autres dettes  | 4.12        | 1 959 126         | 56 235            |
| <b>TOTAL DES DETTES</b>                                |             | <b>2 480 988</b>  | <b>9 098 841</b>  |
| Produits constatés d'avance                            | 4.13        |                   | 649 567           |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>                                 |             | <b>69 879 650</b> | <b>19 856 035</b> |

## Compte de résultat au 31 décembre 2000

| COMPTE DE RESULTAT<br>(en €)                                    | Notes | 2000             | 1999              |
|---|-------|------------------|-------------------|
| Ventes de marchandises  |       | -                | 14 709 710        |
| Production vendue de services                                   |       | 1 579 429        | 22 845 291        |
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>                                   |       | <b>1 579 429</b> | <b>37 555 000</b> |
| Dont à l'exportation  |       | -                | 337 721           |
| Subventions d'exploitation                                      |       | 7 379            | 22 258            |
| Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges |       | 6 220            | 350 601           |
| Autres produits   |       | 14 478           | 43 265            |
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>                                  |       | <b>1 607 505</b> | <b>37 971 124</b> |
| Achats de marchandises  |       | -                | 13 350 343        |
| Variation de stocks   |       | -                | (88 251)          |
| Autres achats et charges externes                               |       | 844 554          | 6 265 082         |
| Impôts, taxes et versements assimilés                           |       | 117 850          | 732 110           |
| Salaires et traitements   |       | 427 303          | 9 593 201         |
| Charges sociales  |       | 151 893          | 4 616 472         |
| Dotations aux amortissements sur immobilisations                |       | 20 896           | 289 995           |
| Dotations aux provisions sur actif circulant                    |       | -                | 77 564            |
| Dotations aux provisions pour risques et charges                |       | 15 284           | 2 905             |
| Autres charges  |       | 1 956            | 42 849            |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>                                   |       | <b>1 579 735</b> | <b>34 882 270</b> |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>                                  |       | <b>27 770</b>    | <b>3 088 854</b>  |

## Compte de résultat au 31 décembre 2000

| COMPTE DE RÉSULTAT<br>(en €)                                  | Notes | 2000              | 1999             |
|---|-------|-------------------|------------------|
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (Report)</b>                       |       | <b>27 770</b>     | <b>3 088 854</b> |
| Produits financiers de participation                          |       | 259 102           | 495 445          |
| Autres intérêts et produits assimilés                         |       | 451 465           | 18 701           |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement |       | 306 477           | 33 864           |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>                                    |       | <b>1 017 045</b>  | <b>548 011</b>   |
| Intérêts et charges assimilées                                |       | 29 309            | 15 945           |
| <b>CHARGES FINANCIÈRES</b>                                    |       | <b>29 309</b>     | <b>15 945</b>    |
| <b>RÉSULTAT FINANCIER</b>                                     |       | <b>987 736</b>    | <b>532 066</b>   |
| <b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>                           |       | <b>1 015 506</b>  | <b>3 620 920</b> |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion              |       | 332               | 13 487           |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital              | 5.2   | 27 089 482        | 2 203            |
| Reprises sur provisions et transferts de charges              |       |                   |                  |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                                 |       | <b>27 089 814</b> | <b>15 690</b>    |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion             |       | -                 | 5 480            |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital             | 5.2   | 597 504           |                  |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>                                |       | <b>597 504</b>    | <b>5 480</b>     |
| <b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>                                  |       | <b>26 492 310</b> | <b>10 210</b>    |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise      |       | -                 | 379 706          |
| Impôts sur les bénéfices                                      | 5.3   | (660 978)         | 1 132 906        |
| TOTAL DES PRODUITS  |       | 29 714 364        | 38 534 825       |
| TOTAL DES CHARGES   |       | 1 545 571         | 36 416 306       |
| <b>BÉNÉFICE / (PERTE)</b>                                     |       | <b>28 168 793</b> | <b>2 118 519</b> |

## Annexe aux comptes annuels

### 1. Généralités

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2000 sont présentés en euros et sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes et dans le cadre de la continuité d'exploitation.

### 2. Faits marquants de l'exercice

La société Groupe NEURONES a achevé sa restructuration juridique en apportant rétroactivement au 1er janvier 2000 ses deux activités opérationnelles, "Intégration de systèmes et réseaux" et "Infogérance d'environnements distribués", à deux nouvelles structures créées à cet effet, respectivement NEURONES Solutions SAS et SKILLS Consulting SAS.

La société est entrée au Nouveau Marché de la bourse de PARIS le 23 mai 2000. Cette opération a été réalisée, pour partie par augmentation de capital, pour partie par cession de titres.

### 3. Règles et méthodes comptables

#### 3.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis pour usage interne sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée d'une année. Le fonds commercial n'est pas amorti. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur comptable devient inférieure à la valeur d'utilité.

#### 3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon les méthodes suivantes :

|                              |                             |
|------------------------------|-----------------------------|
| Agencements et installations | Linéaire 5 à 10 ans         |
| Matériel de transport        | Linéaire 2 à 4 ans          |
| Matériel informatique        | Dégressif et linéaire 3 ans |
| Matériel de bureau           | Linéaire 5 à 10 ans         |

#### 3.3. Immobilisations financières

Les titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité de la participation devient inférieure à son coût d'acquisition. La valeur d'utilité est appréciée notamment en fonction des perspectives de rentabilité.

#### 3.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### 3.5. Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Les valeurs inscrites à l'actif correspondent au cours historique d'acquisition.

Les intérêts courus sur les billets de trésorerie et certificats de dépôt sont comptabilisés prorata temporis sur la période courue jusqu'à la date de clôture.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### 4. Notes annexes au bilan

##### 4.1. Immobilisations incorporelles

| VALEURS BRUTES<br>(en €)       | 31/12/99      | ↗            | Virement<br>Apport | ↘ | 31/12/00      |
|--------------------------------|---------------|--------------|--------------------|---|---------------|
| Concessions, brevets, licences | 27 914        | 7 622        | (16 922)           |   | 18 614        |
| Fonds commercial               | 1 524         |              |                    |   | 1 524         |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>29 439</b> | <b>7 622</b> | <b>(16 922)</b>    |   | <b>20 139</b> |

Les acquisitions concernent pour l'essentiel des logiciels à usage interne.

| AMORTISSEMENTS<br>(en €)              | 31/12/99      | ↗              | Virement<br>Apport | ↘ | 31/12/00      |
|---------------------------------------|---------------|----------------|--------------------|---|---------------|
| Amort. concessions, brevets, licences | 10 267        | 16 447         | (9 183)            |   | 17 531        |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>10 267</b> | <b>163 447</b> | <b>(9 183)</b>     | - | <b>17 531</b> |

Les montants figurant en "apport" correspondent aux actifs apportés à NEURONES Solutions SAS et SKILLS Consulting SAS dans le cadre de l'apport partiel d'actif au 1er janvier 2000.

##### 4.2. Immobilisations corporelles

| VALEURS BRUTES<br>(en €)       | 31/12/99         | ↗            | Virement           | ↘            | 31/12/00      |
|--------------------------------|------------------|--------------|--------------------|--------------|---------------|
| Agencements et installations   | 886 025          |              | (886 025)          |              | -             |
| Matériel de transport          | 272 308          |              | (264 990)          |              | 7 318         |
| Matériel informatique & bureau | 501 815          | 6 745        | (488 461)          |              | 20 099        |
| Avances et acomptes            | 6 098            |              |                    | 6 098        | -             |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>1 666 246</b> | <b>6 745</b> | <b>(1 639 476)</b> | <b>6 098</b> | <b>27 417</b> |

Les acquisitions concernent des matériels informatiques à usage interne.

| AMORTISSEMENTS<br>(en €)       | 31/12/99         | ↗            | Virement<br>Apport | ↘ | 31/12/00      |
|--------------------------------|------------------|--------------|--------------------|---|---------------|
| Agencements et installations   | 669 911          |              | (669 911)          |   | -             |
| Matériel de transport          | 173 126          |              | (165 809)          |   | 7 318         |
| Matériel informatique & bureau | 233 713          | 4 449        | (230 792)          |   | 7 370         |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>1 076 750</b> | <b>4 449</b> | <b>(1 066 512)</b> | - | <b>14 688</b> |

Les montants figurant en "apport" correspondent aux actifs apportés à NEURONES Solutions SAS et SKILLS Consulting SAS dans le cadre de l'apport partiel d'actif au 1er janvier 2000.

### 4.3. Immobilisations financières

| VALEURS BRUTES<br>(en €)  | 31/12/99         | ↗                 | Virement<br>Apport | ↘             | 31/12/00          |
|---------------------------|------------------|-------------------|--------------------|---------------|-------------------|
| Participations            | 5 406 917        | 11 707 156        | 30 162 038         |               | 47 276 111        |
| Autres titres immobilisés | 22 898           |                   |                    | 16 800        | 6 098             |
| Prêts                     | 83 253           | 37 513            | (53 309)           | 7 618         | 59 839            |
| Dépôts                    | 86 547           |                   | (86 547)           |               | -                 |
| <b>TOTAL</b>              | <b>5 599 615</b> | <b>11 744 669</b> | <b>30 022 182</b>  | <b>24 418</b> | <b>47 342 049</b> |

Un tableau présentant les informations sur les filiales et participations figure en fin d'annexe.

Les augmentations de l'exercice du poste participations correspondent à l'acquisition de :

La société KNOWLEDGE S.A., soit 72% des actions, pour une valeur de 273.480 euros.

La société AS INTERNATIONAL GROUP SAS, soit 100% des actions, pour 11.433.676 euros.

Le montant figurant en "apport" sous la rubrique "Participations" pour un montant de 30.162.038 euros correspond à la plus value d'apport dégagée lors de l'opération juridique d'apport partiel d'actif au 1er janvier 2000 à NEURONES Solutions et SKILLS Consulting.

Les autres immobilisations financières correspondent pour l'essentiel aux dépôts versés sous forme de prêts dans le cadre de la contribution 1% logement.

### 4.4. Provisions sur immobilisations financières

| PROVISIONS<br>(en €)      | 31/12/99     | ↗ | Virement<br>Apport | ↘ | 31/12/00     |
|---------------------------|--------------|---|--------------------|---|--------------|
| Autres titres immobilisés | 6 098        |   |                    |   | 6 098        |
| <b>TOTAL</b>              | <b>6 098</b> |   | <b>-</b>           |   | <b>6 098</b> |

### 4.5. Stocks

| (en €)              | 31/12/00 | 31/12/99         |
|---------------------|----------|------------------|
| Stocks marchandises | -        | 1 187 020        |
| <b>TOTAL BRUT</b>   | <b>-</b> | <b>1 187 020</b> |

Les marchandises faisaient partie intégrante de l'activité "Intégration de systèmes et réseaux", apportée à NEURONES Solutions SAS au 1er janvier 2000.

### 4.6. Créances clients et comptes rattachés

| (en €)             | 31/12/00       | 31/12/99          |
|--------------------|----------------|-------------------|
| Créances clients   | 236 400        | 11 007 435        |
| Factures à établir |                | 191 556           |
| <b>TOTAL BRUT</b>  | <b>236 400</b> | <b>11 198 992</b> |

**4.7. Variation des provisions sur actif circulant**

| (en €)                       | 31/12/99       | ↗ | Virement         | ↘ | 31/12/00<br>Apport |
|------------------------------|----------------|---|------------------|---|--------------------|
| Stocks                       | 182 116        |   | (182 116)        |   | -                  |
| Clients et comptes rattachés | 98 783         |   | (98 783)         |   | -                  |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>280 899</b> |   | <b>(280 899)</b> |   | <b>-</b>           |

**4.8. Échéance des créances à la clôture de l'exercice**

| (en €)                                | Montant brut     | A 1 an au plus   | A plus d'un an |
|---------------------------------------|------------------|------------------|----------------|
| DE L'ACTIF IMMOBILISÉ                 |                  |                  |                |
| Prêts                                 | 59 839           | 7 599            | 52 240         |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>59 839</b>    | <b>7 599</b>     | <b>52 240</b>  |
| DE L'ACTIF CIRCULANT                  |                  |                  |                |
| Créances clients et comptes rattachés | 236 400          | 236 400          |                |
| État : Impôts sur les bénéfices       | 441 974          | 441 974          |                |
| État : TVA                            | 75 918           | 75 918           |                |
| Comptes courants                      | 604 481          | 604 481          |                |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>1 358 773</b> | <b>1 358 773</b> |                |
| Charges constatées d'avance           | 16 300           | 16 300           |                |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                  | <b>1 434 912</b> | <b>1 382 672</b> | <b>52 240</b>  |

**4.9. Valeurs mobilières de placement**

| (en €)               | 31/12/00          |                    | 31/12/99       |                    |
|----------------------|-------------------|--------------------|----------------|--------------------|
|                      | Valeur d'achat    | Valeur liquidative | Valeur d'achat | Valeur liquidative |
| Billet de trésorerie | 7 501 275         | 7 565 661          |                |                    |
| SICAV De trésorerie  | 5 265 784         | 5 265 784          |                |                    |
| <b>TOTAL</b>         | <b>12 767 059</b> | <b>12 831 445</b>  | <b>-</b>       | <b>-</b>           |

**4.10. Capitaux propres**

## 4.10.1. Capital

Au 31 décembre 1999, le capital social était composé de 3.859.500 actions d'une valeur nominale de 2 euros, s'élevait à 7.719.000 euros et était détenu à 100% par les dirigeants du groupe.

L'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2000 a procédé à une division de la valeur nominale de l'action pour la porter à 0,40 euro, le capital étant ainsi composé de 19.297.500 actions.

Le 23 mai 2000, la société a été introduite au Nouveau Marché de la Bourse de Paris. Les modalités d'introduction ont été les suivantes :

- Émission de 3.473.550 actions nouvelles à titre d'augmentation de capital au nominal de 0,40 euro et souscrites à la valeur de 9 euros.
- Cession par les dirigeants de 1.080.660 actions, portant ainsi le flottant détenu par le public à 20%.

A l'issue de l'opération d'introduction en bourse, le capital de la société s'élève à 9.108.420 euros et est composé de 22.771.050 actions de valeur nominale 0,4 euro. Le capital est désormais détenu à 80% par les dirigeants du groupe et à 20% par le public.

#### 4.10.2. Prime d'émission

Le montant brut de la prime d'émission s'élève à 8,6 euros par action émise lors de l'introduction en bourse, soit 29.872 milliers d'euros.

Les frais directement imputables à l'introduction en bourse s'élèvent à 2.152 milliers d'euros. Ces frais correspondent pour l'essentiel aux frais de placement, de garantie de l'opération, de communication financière et ont été imputés sur la prime, portant ainsi le montant de la prime nette à 27.720 milliers d'euros.

#### 4.10.3. Plan d'options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999 a autorisé les plans de souscription d'actions dont les caractéristiques sont les suivantes :

Plan de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) :

L'Assemblée Générale Extraordinaire a octroyé à 49 salariés de Groupe NEURONES S.A. 95.277 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, représentant 2,47% du capital. Ces bons pourront être exercés à compter du 29 novembre 2004 pendant une durée d'une année. Les titulaires des bons, présents dans l'entreprise à ce moment, auront la faculté de souscrire des actions de la société au nominal de deux euros, à émettre, à raison d'une action pour un bon, au prix de souscription de 16 euros par action. Suite à l'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2000 et de la division du nominal de l'action, un bon donne maintenant droit à souscrire 5 actions au nominal de 0,40 euro, au prix de souscription de 3,2 euros. Au 31 décembre, le nombre maximum de bons exerçables est de 90.274, représentant 1,98% du capital.

Plan d'options de souscription d'actions :

Simultanément, l'Assemblée Générale Extraordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à octroyer des options de souscription d'actions dans la limite de 5% du capital, à émettre en une ou plusieurs fois au profit de tout ou partie des salariés du groupe. Cette délégation est valable pendant une durée de cinq années.

Le Conseil d'Administration du 29 novembre 1999 a octroyé 33.110 options, représentant 0,86% du capital à 19 salariés des filiales de Groupe NEURONES S.A., exerçables à partir du 29 novembre 2004, au prix de 16 euros. A l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 avril 2000 et de la division du nominal de l'action, le nombre d'options de souscription a été multiplié par 5, une option donnant droit à souscrire une action au nominal de 0,40 euro, au prix de souscription de 3,2 euros. Au 31 décembre, le nombre d'options exerçables s'élève à 159.585 et représente 0,7% du capital.

Le conseil d'Administration du 27 juillet 2000 a octroyé 304.363 options, représentant 1,34% du capital à 171 salariés des filiales de Groupe NEURONES S.A., exerçables à partir du 27 juillet 2005, au prix de 7,5 euros. Au 31 décembre, le nombre d'options exerçables s'élève à 271.021 et représente 1,2% du capital.

#### Règlement des plans

| Plan           | Date AG/CA | Date échéance plans | Nombre bénéficiaires | Nombre options consenties | Nombre actions maximum exerçables | Prix d'exercice (en €) | % Capital |
|----------------|------------|---------------------|----------------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|-----------|
| BSPCE          | 29/11/99   | 29/11/04            | 49                   | 95 277 (*)                | 451 370                           | 3,2                    | 1,98%     |
| Stocks options | 29/11/99   | 29/11/04            | 19                   | 165 550 (**)              | 159 585                           | 3,2                    | 0,7%      |
|                | 27/07/00   | 27/07/05            | 171                  | 304 363 (**)              | 271 021                           | 7,5                    | 1,2%      |
|                |            |                     |                      |                           |                                   |                        | 3,88%     |

(\*) Parité BSPCE = 1 bon donne droit à souscrire 5 actions.

(\*\*) Parité stocks options = 1 option donne droit à souscrire une action.

Le prix de souscription des actions par les bénéficiaires est déterminé le jour où les options sont consenties par le Conseil d'Administration et ne peut être inférieur à 80% de la moyenne des cours constatés lors des 20 séances de bourse précédant le jour où les options seront consenties.

## 4.10.4. Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse comme suit :

| (en €)                      | Au 31/12/99       | ↗                 | ↘                | Au 31/12/00       |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| Capital social              | 7 719 000         | 1 389 420         |                  | 9 108 420         |
| Prime d'émission            |                   | 27 720 444        |                  | 27 720 444        |
| Réserve légale              | 233 931           | 105 926           |                  | 339 857           |
| Report à nouveau            | 33 271            | 2 012 593         |                  | 2 045 864         |
| Résultat de l'exercice 1999 | 2 118 519         |                   | 2 118 519        | -                 |
| Résultat de l'exercice 2000 |                   | 28 168 793        |                  | 28 168 793        |
| <b>TOTAL</b>                | <b>10 104 722</b> | <b>59 397 176</b> | <b>2 118 519</b> | <b>67 383 379</b> |

## 4.11. Provisions pour risques et charges

| (en €)                  | 31/12/99     | ↗             | Virement<br>Apport | ↘        | 31/12/00      |
|-------------------------|--------------|---------------|--------------------|----------|---------------|
| Provisions pour risques | 2 905        | 15 284        | (2 905)            | -        | 15 284        |
| <b>TOTAL</b>            | <b>2 905</b> | <b>15 284</b> | <b>(2 905)</b>     | <b>-</b> | <b>15 284</b> |

## 4.12. Echéance des dettes à la clôture de l'exercice

| (en €)                                       | Total            | Montant<br>< 1 an | Montant<br>> 1 an<br>et < 5 ans | Montant<br>> 5 ans |
|--|------------------|-------------------|---------------------------------|--------------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit |                  |                   |                                 |                    |
| Moins de deux ans à l'origine                | 82 854           | 82 854            |                                 |                    |
| Plus de deux ans à l'origine                 |                  |                   |                                 |                    |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés     | 360 352          | 360 352           |                                 |                    |
| Dettes fiscales et sociales                  | 78 656           | 78 656            |                                 |                    |
| Autres dettes                                | 1 959 126        | 587 085           | 1 372 041                       |                    |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>2 480 988</b> | <b>1 108 947</b>  | <b>1 372 041</b>                | <b>-</b>           |

## 4.13. Produits constatés d'avance

| (en €)                      | 31/12/00 | 31/12/99       |
|-----------------------------|----------|----------------|
| Produits constatés d'avance | -        | 649 567        |
| <b>TOTAL</b>                | <b>-</b> | <b>649 567</b> |

Les produits constatés d'avance concernaient pour l'essentiel l'activité "Intégration de systèmes et réseaux", apportée au 1er janvier 2000 à NEURONES Solutions.

## 4.14. Comptes de régularisation

| (en €)   | 31/12/00       | 31/12/99         |
|--|----------------|------------------|
| <b>PRODUITS À RECEVOIR</b>                                     |                |                  |
| Fournisseurs – Avoirs à recevoir                               | -              | 96 701           |
| Factures à établir   | -              | 191 556          |
| Autres produits à recevoir                                     | -              | 10 671           |
| Intérêts courus à recevoir                                     | 98 673         |                  |
| <b>TOTAL</b>   | <b>98 673</b>  | <b>298 928</b>   |
| <b>CHARGES À PAYER</b>   |                |                  |
| Intérêts courus sur dettes auprès des établissements de crédit | -              | 3 759            |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                       | 186 509        | 313 690          |
| Dettes fiscales et sociales                                    | 38 590         | 1 211 060        |
| Clients – Avoirs à établir                                     | -              | 36 505           |
| Autres dettes  | 71 651         | 18 205           |
| <b>TOTAL</b>   | <b>296 750</b> | <b>1 583 219</b> |

## 4.15. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

| (en €)                                   | Entreprises liées | Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation |
|--|-------------------|---|
| <b>ACTIF</b>                             |                   |   |
| Créances clients et comptes rattachés    | 124 855           |   |
| Comptes courants débiteurs               | 604 481           |   |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                       | <b>729 336</b>    | <b>-</b>  |
| <b>PASSIF</b>                            |                   |   |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 150 622           |   |
| Comptes courants                         | 378 694           |   |
| Autres dettes                            | 136 740           |   |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                      | <b>666 056</b>    | <b>-</b>  |
| <b>RÉSULTAT</b>                          |                   |   |
| Produits d'exploitation                  | 1 307 809         |   |
| Dividendes reçus                         | 259 102           |   |
| Produits financiers                      | 34 499            |   |
| Autres achats et charges externes        | 346 553           |   |
| <b>TOTAL RÉSULTAT</b>                    | <b>1 254 857</b>  | <b>-</b>  |

## 5. Notes annexes au compte de résultat

### 5.1. Analyse du chiffre d'affaires

A compter du 1er janvier 2000, le chiffre d'affaires est constitué pour l'essentiel de refacturations de frais de siège aux différentes filiales du groupe.

### 5.2. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est essentiellement dû à la plus value dégagée lors de l'apport partiel d'actif des deux activités "Intégration de systèmes et réseaux" et "Infogérance d'environnements distribués" aux sociétés NEURONES Solutions et SKILLS Consulting, respectivement.

### 5.3. Ventilation de l'impôt sur les résultats

| (en €)  | Exercice             |                  | Exercice précédent   |                      |
|---|----------------------|------------------|----------------------|----------------------|
|   | Résultat avant impôt | Impôt            | Résultat après impôt | Résultat après impôt |
| Résultat courant  | 1 015 506            | 267 055          | 748 451              | 2 357 667            |
| Résultat exceptionnel                                   | 26 492 310           | 122              | 26 492 188           | 5 559                |
| Participation des salariés                              | -                    | (139 200)        | 139 200              | (279 985)            |
| Crédit d'impôt  | -                    |                  |                      | 35 278               |
| Profit intégration fiscale<br>(Frais imputés sur prime) |                      | (788 955)        | 788 955              |                      |
| <b>Résultat net comptable</b>                           | <b>27 507 816</b>    | <b>(660 978)</b> | <b>28 168 793</b>    | <b>2 118 519</b>     |

## 6. Autres informations

### 6.1. Engagements de retraite

Au 31 décembre 2000, le montant des engagements liés aux indemnités de départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation selon la méthode rétrospective, mais n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation. Le montant des engagements à fin décembre 2000 s'élève à 3 milliers d'euros.

### 6.2. Effectifs moyens

|              | 2000     | 1999       |
|--------------|----------|------------|
| Cadres       | 5        | 166        |
| Employés     |          | 147        |
| <b>TOTAL</b> | <b>5</b> | <b>313</b> |

### 6.3. Rémunération des membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie. Une telle information aurait pour effet de faire état d'une rémunération individuelle.

### 6.4. Croissement et allègement de la dette future d'impôt

| (en €)  | 2000         | 1999           |
|---|--------------|----------------|
| RÉINTÉGRATION DE L'EXERCICE<br>À DÉDUIRE L'ANNÉE SUIVANTE |              |                |
| Organic   | 2 053        | 49 098         |
| Participation des salariés                                | -            | 379 706        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>2 053</b> | <b>428 804</b> |

### 6.5. Régime fiscal des groupes de sociétés

À compter du 1er janvier 2000, le groupe NEURONES a opté en faveur du régime d'intégration fiscale pour les années 2000 à 2004. Le groupe intégré comprend Groupe NEURONES SA, NEURONES Solutions SAS, SKILLS Consulting SAS et UpGrade SA.

### 6.6. Identité de la société établissant des comptes consolidés

Groupe NEURONES S.A. est la société mère tête de groupe établissant des comptes consolidés.

## 7. Tableau des filiales et participations (en milliers d'€)

| Société  | Capital | Autres capitaux propres (1) | Quote-part de capital détenu (en %) | Valeur comptable des titres détenus |               | Prêts et avances consentis | Cautions et avais donnés | Chiffre d'affaires hors taxes | Résultat 2000 | Dividendes encaissés |
|--|---------|-----------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------|----------------------------|--------------------------|-------------------------------|---------------|----------------------|
|  |         |                             |                                     | Brute                               | Nette         |                            |                          |                               |               |                      |
| <b>I - FILIALES</b><br>(Plus de 50% détenus)     |         |                             |                                     |                                     |               |                            |                          |                               |               |                      |
| - HELPLINE                                       | 381     | 1 479                       | 85,00%                              | 324                                 | 324           | -                          | -                        | 15 361                        | 794           | 259                  |
| - BRAINSOFT                                      | 480     | 593                         | 83,92%                              | 729                                 | 729           | -                          | -                        | 5 677                         | 282           |                      |
| - UPGRADE  | 3 811   | 757                         | 99,99%                              | 3 811                               | 3 811         | -                          | -                        | 6 828                         | 216           |                      |
| - INTRINSEC                                      | 91      | 474                         | 90,00%                              | 466                                 | 466           | -                          | -                        | 1 624                         | 334           |                      |
| - NEURONES SOLUTIONS                             | 7 371   | 7                           | 100,00%                             | 7 371                               | 7 371         | -                          | -                        | 20 749                        | 9             |                      |
| - SKILLS CONSULTING                              | 22 867  | 1 289                       | 100,00%                             | 22 867                              | 22 867        | -                          | -                        | 16 997                        | 1 291         |                      |
| - KNOWLEDGE                                      | 380     | (73)                        | 71,97%                              | 273                                 | 273           | -                          | -                        | 285                           | (73)          |                      |
| - AS INTERNATIONAL GROUP                         | 549     | 1 102                       | 100,00%                             | 11 434                              | 11 434        | -                          | -                        | 1 312                         | 353           |                      |
| <b>II - PARTICIPATIONS</b><br>(10 à 50% détenus) |         |                             |                                     |                                     |               |                            |                          |                               |               |                      |
| <b>III - AUTRES TITRES</b>                       |         |                             |                                     |                                     |               |                            |                          |                               |               |                      |
| - SICOOP   |         |                             |                                     | 6                                   | -             |                            |                          |                               |               |                      |
| <b>TOTAL</b>                                     |         |                             |                                     | <b>47 282</b>                       | <b>47 276</b> |                            |                          |                               |               | <b>259</b>           |

(1) Avant répartition

## 2.7. RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2000)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2000, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Groupe Neurones, établis en euros, conformément aux règles et principes comptables applicables en France, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, ainsi qu'à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Le 27 avril 2001

Les Commissaires aux Comptes

FCC AUDIT ET CONSEIL

ERNST & YOUNG Audit

Thierry Bellot

Any Antola

## 2.8. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2000)

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les administrateurs concernés par ces conventions sont Monsieur Luc de CHAMMARD, Président du conseil d'administration de votre société, et Monsieur Bertrand DUCURTEL, administrateur et directeur général de votre société.

Monsieur Luc de CHAMMARD est également administrateur de la société UPGRADE.

Monsieur Bertrand DUCURTEL est également président de la société NEURONES Solutions, président de la société SKILLS Consulting, administrateur de la société HELP-LINE et administrateur de la société BRAINSOFT.

**Le conseil d'administration de GROUPE NEURONES en date du 12 janvier 2000 a autorisé les conventions suivantes avec les sociétés NEURONES SOLUTIONS, SKILLS CONSULTING, HELP-LINE, BRAINSOFT et UPGRADE.**

### 1. Convention de mise à disposition des ressources de la holding

Nature et objet :

La nouvelle organisation du groupe, à compter du 1er janvier 2000, a conduit à réunir au sein de GROUPE NEURONES, holding du groupe, les fonctions de direction générale, financières, ressources humaines, communication et marketing.

Modalités :

Les coûts annuels supportés par GROUPE NEURONES et imputables à l'ensemble des filiales sont répartis selon un mode forfaitaire.

En 2000, la société GROUPE NEURONES a facturé :

- 2 580 000 F HT à NEURONES Solutions,
- 4 500 000 F HT à SKILLS Consulting,
- 360 000 F HT à HELP-LINE,
- 144 000 F HT à BRAINSOFT,
- 180 000 F HT à UPGRADE.

## 2. Convention de frais d'agence de communication

Nature et objet :

Le coût, porté par GROUPE NEURONES, est répercuté aux filiales.

Modalités :

Une quote-part des frais d'agence de communication supportés par la société GROUPE NEURONES est refacturée sur la base de montants forfaitaires.

La société GROUPE NEURONES a facturé, à ce titre, les montants suivants sur l'exercice 2000 :

- 48 000 F HT à NEURONES Solutions,
- 48 000 F HT à SKILLS Consulting,
- 36 000 F HT à UPGRADE.

## 3. Mise à disposition de locaux

Nature et objet :

Les sociétés NEURONES Solutions et BRAINSOFT mettent à disposition de la société GROUPE NEURONES des locaux, sis au 205 avenue Georges Clemenceau à Nanterre.

La convention de mise à disposition de locaux par BRAINSOFT a pris fin au 1er septembre 2000.

Modalités :

Le coût des locaux supporté par NEURONES Solutions et par BRAINSOFT est refacturé à GROUPE NEURONES pour les montants forfaitaires mensuels suivants :

- NEURONES Solutions : 5 000 F HT,
- BRAINSOFT : 2 700 F HT.

En 2000, la société NEURONES Solutions a facturé :

- 60 000 F HT à GROUPE NEURONES.

En 2000, la société BRAINSOFT a facturé :

- 21 600 F HT à GROUPE NEURONES.

## 4. Coûts téléphoniques et Internet

Nature et objet :

Le coût initial, porté par la société NEURONES Solutions, est répercuté aux sociétés du groupe.

Modalités :

Les coûts téléphoniques et d'accès Internet, supportés par la société NEURONES Solutions pour le compte de la société GROUPE NEURONES, sont refacturés, selon une estimation forfaitaire de consommation, pour un montant mensuel de 750 F HT pour le coût d'accès Internet et de 3 200 F HT pour les coûts téléphoniques.

Sur l'exercice 2000, la société GROUPE NEURONES a constaté une charge de 9 000 F HT au titre de l'accès Internet et de 38 400 F HT au titre des coûts téléphoniques.

**Le conseil d'administration de GROUPE NEURONES en date du 7 février 2000 a autorisé les conventions suivantes avec les sociétés NEURONES SOLUTIONS, SKILLS CONSULTING, HELP-LINE, BRAINSOFT et UPGRADE.**

Convention de gestion centralisée de trésorerie

Nature et objet :

■ Les sociétés GROUPE NEURONES, SKILLS Consulting et NEURONES Solutions sont convenues de procéder à une centralisation de trésorerie par l'intermédiaire d'un compte miroir, les mouvements par dates de valeur des comptes opérationnels étant remontés sur un compte centralisateur. Ce système est mis en place auprès, d'une part, de la BNP et, d'autre part, de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. Les comptes opérationnels sont rémunérés, ou facturés par le compte centralisateur.

■ Les sociétés GROUPE NEURONES, SKILLS Consulting, NEURONES Solutions et HELP-LINE sont convenues de procéder à une agrégation algébrique de leurs positions bancaires auprès de l'UBP. La facturation des intérêts a lieu sur le compte de GROUPE NEURONES pour la position consolidée.

■ Les sociétés GROUPE NEURONES, SKILLS Consulting, NEURONES Solutions, BRAINSOFT et UPGRADE sont convenues de procéder à une agrégation algébrique de leurs positions bancaires auprès du CRÉDIT AGRICOLE. La facturation des intérêts a lieu sur le compte de GROUPE NEURONES pour la position consolidée.

Modalités :

En fonction des positions individuelles de chacune des sociétés parties à ces accords, GROUPE NEURONES refacture ou rémunère les filiales selon les modalités suivantes :

■ Situation des comptes à la BNP, à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE et à l'UBP :

- position débitrice facturée au taux de EONIA + 0,6 % (condition appliquée par la banque au découvert),
- position créditrice rémunérée au taux de EONIA - 0,6 %,
- le différentiel de taux (emprunteur / prêteur) est acquis à GROUPE NEURONES.

■ Situation des comptes au CRÉDIT AGRICOLE :

- position débitrice facturée au taux de EONIA + 0,8 % (condition appliquée par la banque au découvert),
- position créditrice rémunérée au taux de EONIA - 0,8 %,
- le différentiel de taux (emprunteur / prêteur) est acquis à GROUPE NEURONES.

En 2000, la société GROUPE NEURONES a facturé :

- 266 978 F HT à NEURONES Solutions,
- 12 254 F HT à UPGRADE.

En 2000, la société BRAINSOFT a facturé 1 557 F HT à GROUPE NEURONES.

En 2000, la société SKILLS Consulting a facturé 36 704 F HT à GROUPE NEURONES.

En 2000, la société HELP-LINE a facturé 14 673 F HT à GROUPE NEURONES.

Le conseil d'administration de GROUPE NEURONES en date du 28 février 2000 a autorisé les conventions suivantes avec Monsieur Luc de CHAMMARD.

Convention de cession de marques

Nature et objet :

Cession par Monsieur Luc de CHAMMARD des marques NEURONES, NEURONES Solutions, SKILLS, SKILLS CONSULTING, BRAINSOFT, KNOWLEDGE et HELP-LINE à la société GROUPE NEURONES.

Modalités :

La cession de chacune de ces marques est effectuée au prix de 1 F.

Paris, le 27 avril 2001

Les Commissaires aux Comptes

FCC AUDIT ET CONSEIL

ERNST & YOUNG Audit

Thierry Bellot

Any Antola



## 3. LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

### 3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

#### 3.1.1. Dénomination sociale

Groupe NEURONES. Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2001 de modifier la dénomination sociale "Groupe NEURONES" en "NEURONES".

#### 3.1.2. Dénomination commerciale

NEURONES.

#### 3.1.3. Siège social

Immeuble "le Clemenceau I" 205, avenue Georges Clemenceau 92024 Nanterre Cedex.

#### 3.1.4. Forme juridique

La Société a été constituée sous la forme d'une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par le nouveau Code de Commerce et le décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

#### 3.1.5. Nationalité

Française.

#### 3.1.6. Date de constitution et durée de la société

La Société a été constituée pour une durée de 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, le 15 janvier 1985.

Elle prendra fin le 15 janvier 2084, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

#### 3.1.7. Objet social (article 3 des statuts)

La Société a pour objet en France, dans les départements d'Outre Mer et à l'étranger : toutes les opérations pouvant concerner directement ou indirectement : le conseil, la conception, la fabrication, le développement, la mise en œuvre, l'installation, le support, l'exploitation, la distribution de tout système informatique et électronique, tant au plan des services que des logiciels, applications et matériels et, de façon générale, toute opération liée au traitement de l'information, de communication et de formation.

En vue de réaliser son objet, la société pourra :

- traiter, sous-traiter, représenter et commissionner,
- importer et exporter,
- posséder, acquérir, louer, aménager, équiper, transformer tous immeubles, chantiers, dépôts, magasins
- prendre tous intérêts et participations par tous modes de concours ou d'intervention dans toutes entreprises similaires ou susceptibles de favoriser le développement de ses affaires,

et, en général, réaliser toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet.

#### 3.1.8. Registre du Commerce et des Sociétés

331 408 336 R.C.S. NANTERRE

### 3.1.9. Exercice social

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

### 3.1.10. Lieux où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société

Les statuts, comptes, rapports et procès-verbaux d'assemblées générales peuvent être consultés au siège social de NEURONES.

### 3.1.11. Assemblées générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la Loi.

Les réunions ont lieu, soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout propriétaire d'actions, depuis cinq jours au moins avant l'assemblée, peut assister ou se faire représenter à l'assemblée sur simple justification de son identité et d'une inscription en compte de ses actions au moins 5 jours avant la réunion de l'Assemblée Générale, sous la forme soit d'une inscription nominative soit du dépôt dans le même délai aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, du certificat d'un intermédiaire agréé constatant l'indisponibilité des actions inscrites jusqu'à la date de l'assemblée.

Les assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un Administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. À défaut, l'assemblée élit elle-même son Président.

Les procès-verbaux d'assemblée sont dressés et leurs copies sont certifiées et délivrées conformément à la Loi.

Les actionnaires peuvent également voter par correspondance dans les conditions légales. Pour pouvoir être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance doivent avoir été reçus par la société trois jours au moins avant la date de la réunion.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées, pour lesquelles il sera justifié d'une inscription depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Toute action transférée en propriété perd ce droit de vote double : néanmoins le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de quatre ans, s'il est en cours. La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante si les statuts de celle-ci le prévoient.

### 3.1.12. Cession et transmission des actions

Aucune clause statutaire ne restreint le transfert des actions.

### 3.1.13. Droit de vote double

Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans aucune limitation que celles prévues par la Loi.

Toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire.

### 3.1.14. Rachat par la société de ses propres actions

Depuis l'introduction, la société n'a pour l'instant réalisé aucune opération sur ses propres titres et n'en détient aucun à ce jour.

#### 3.1.14.1. Programme de rachat de l'Assemblée Générale Mixte du 14 avril 2000

La mise en œuvre de ce programme s'inscrit dans le cadre législatif créé par la loi n° 98-456 du 2 juillet 1998 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 14 avril 2000 a autorisé la société à procéder au rachat de ses propres actions avec les principales modalités suivantes :

- durée du programme : dix huit mois à compter de la date de l'assemblée (soit jusqu'au 13 octobre 2001),
- part maximale du capital à acquérir : 10% du capital,
- prix d'achat maximum : prix d'introduction majoré de 100 % (soit 18 €),
- prix de vente minimum : prix d'introduction minoré de 10 % (soit 8,1 €).

La société n'a pas racheté d'actions dans le cadre de ce premier programme.

### **3.1.14.2. Programme de rachat qui sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2001**

La mise en œuvre de ce programme s'inscrit dans le cadre de l'article L.225-209 du Nouveau Code de Commerce.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2001 (sixième résolution) d'autoriser la Société à procéder au rachat de ses propres actions avec les principales modalités suivantes :

- durée du programme : dix huit mois à compter de la date de l'assemblée (soit jusqu'au 26 décembre 2002),
- part maximale du capital à acquérir : 10% du capital,
- prix d'achat maximum : 12 € par titre,
- prix de vente minimum : 4 € par titre.

Ce second programme annulera et remplacera celui de l'AGM du 14 avril 2000.

Le lancement effectif de ce second programme sera subordonné à une décision du Conseil d'Administration. Le cas échéant, et après la décision du Conseil d'Administration, la société fera viser par la COB une note concernant le programme et la fera publier dans les délais prévus par la Loi. Le programme de rachat pourra alors être effectivement lancé.

### **3.1.15. Répartition statutaire des bénéfices (article 19 des statuts)**

Le bénéfice ou la perte de l'exercice est constitué par la différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et provisions, telle qu'elle résulte du compte de résultat.

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait d'abord un prélèvement, de cinq pour cent au moins, affecté à la formation d'un fonds de réserve dit "réserve légale". Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale atteint le dixième du capital social.

S'il existe un solde disponible, l'Assemblée Générale décide, soit de le distribuer, soit de le reporter à nouveau, soit de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserve dont elle règle l'affectation et l'emploi.

Après avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'Assemblée Générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves. Dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende ou de l'acompte sur dividende en numéraire ou en actions.

### **3.1.16. Titres au porteur identifiable (article 7 des statuts)**

La Société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

## 3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

### 3.2.1. Capital social

Le capital de la société est de 9 108 420 € divisé en 22 771 050 actions, entièrement libérées.

#### 3.2.1.1. Plan d'options de souscription (Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999)

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999 :

- a délégué au Conseil d'Administration, pour une durée de cinq ans, les pouvoirs nécessaires afin de consentir, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital, ou à l'achat d'actions existantes provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la Loi,

- a décidé que le nombre total des options qui seront ainsi consenties pourra donner droit à souscrire ou acheter un nombre maximum de 192 975 actions NEURONES de 2 € de nominal (soit 964 875 actions actuelles de 0,4 € de nominal),

- a décidé qu'en cas de souscription ou d'achat, à compter de la cotation de NEURONES sur le Nouveau Marché, le prix de souscription des actions par les bénéficiaires sera déterminé le jour où les options seront consenties par le Conseil d'Administration et ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de Bourse précédant le jour où les options seront consenties, ni inférieur à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société au titre des articles 217-1 et/ou 217-2 de la loi du 24 juillet 1966,

- a pris acte que la présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options de souscription.

#### 3.2.1.2. Attribution d'options de souscription (Conseil d'Administration du 30 novembre 1999)

Le Conseil d'Administration du 30 novembre 1999 a accordé 33 110 options NEURONES à 19 cadres du groupe, à l'ancien nominal de 2 € pour un prix de souscription de 16 €, correspondant à 165 550 actions au nominal actuel de 0,4 € pour un prix de souscription de 3,2 € par action.

Au 31 décembre 2000, il reste au titre de cette attribution 159 585 options exerçables (5 965 caduques).

#### 3.2.1.3. Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (AGE du 29 novembre 1999).

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 1999 a décidé de procéder à l'émission de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise conférant à leur titulaire le droit de souscrire des actions de la société.

L'Assemblée Générale a émis 95 277 bons pour 49 bénéficiaires en supprimant le droit préférentiel des actionnaires aux bons émis et attribués gratuitement.

Les titulaires de bons de souscription ont la faculté de souscrire des actions de la société au nominal de 0,4 €, à émettre, à raison de 5 actions pour un bon (476 385 actions), au prix de souscription de 3,2 € par action de 0,4 € de valeur nominale.

Les bons pourront être exercés à compter du 29 novembre 2004 pendant une durée d'une année. À compter du 29 novembre 2005, les bons non exercés perdront toute valeur.

Au 31 décembre 2000, il reste au titre de cette attribution 451 370 options exerçables (25 015 caduques).

#### 3.2.1.4. Attribution d'options de souscription (CA du 27 juillet 2000).

Le Conseil d'Administration du 27 juillet 2000 a accordé 304 363 options NEURONES à 171 cadres du groupe, au nominal de 0,4 €, à un prix d'exercice de 7,5 € par titre.

Au 31 décembre 2000, il reste, au titre de cette attribution, 271 021 options exerçables (33 342 caduques).

#### 3.2.1.5. Autres titres donnant accès au capital.

Il n'y a pas d'autre titre donnant accès au capital de NEURONES.

### 3.2.2. Capital autorisé

#### Autorisations d'émettre

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 avril 2000 a autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au Président, à procéder pendant une période de 26 mois, à l'émission, en France ou sur les marchés étrangers, de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la société.

Ces émissions pourront être réalisées avec maintien ou avec suppression du droit préférentiel de souscription et ne pourront donner lieu (hors ajustements liés notamment à l'incorporation de bénéfices, réserves ou primes au capital ou à la réservation des droits de porteurs de valeurs mobilières ou de bons) à une augmentation du capital nominal supérieure à 10 millions d'€ (augmentation de capital lors de l'introduction en Bourse comprise).

Comme l'augmentation de capital de l'introduction était de 1 389 420 € et qu'il n'y a pas eu d'autre opération depuis, le plafond de l'augmentation du capital nominal n'est plus de 10 millions d'€ mais de 8 610 580 €.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 avril 2000 a également autorisé le Conseil d'Administration à procéder en une ou plusieurs fois et aux époques qu'il appréciera, en France et/ou à l'étranger, en €, en monnaie étrangère ou en unité de compte fixée par référence à plusieurs monnaies, à l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions d'€, représentée par des obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes de la société.

Le Conseil d'Administration n'a pas, à ce jour, utilisé cette possibilité d'émission.

### 3.2.3. Tableau d'évolution du capital social depuis la création

| Date          | Nature de l'opération   | Augmentation de capital | Prime d'émission et d'apport | Nombre de titres émis (rachetés) | Nombre cumulé de titres | Montant cumulé du cap. social |
|---------------|---|-------------------------|------------------------------|----------------------------------|-------------------------|-------------------------------|
| Décembre 1984 | Constitution de la société  |                         |                              |                                  | 8 000                   | 800 000 F                     |
| 15/08/85      | Augmentation de capital   | 210 000 F               | -                            | 2 100                            | 10 100                  | 1 010 000 F                   |
| 30/06/93      | Rachat par la société de ses propres titres<br>Réduction du capital   |                         |                              | (4 954)                          | 5 146                   | 514 600 F                     |
| 30/06/93      | Augmentation de capital par incorporation de réserves et élévation du nominal de 100F à 200F                                | 514 600 F               | -                            |                                  | 5 146                   | 1 029 200 F                   |
| 30/12/97      | Augmentation de capital par incorporation de réserves et élévation du nominal de 200F à 4000F                               | 19 554 800 F            | -                            |                                  | 5 146                   | 20 584 000 F                  |
| 22/11/99      | Augmentation de capital par incorporation de réserves, conversion du capital en euros<br>Nominal des actions porté à 1500 € | 30 049 320 F            | -                            |                                  | 5 146                   | 7 719 000 €                   |
| 22/11/99      | Division du nominal<br>De 1500 € à 2 €  |                         | -                            |                                  | 3 859 500               | 7 719 000 €                   |
| 5/4/2000      | Division du nominal<br>de 2 € à 0,4 €   |                         | -                            |                                  | 19 297 500              | 7 719 000 €                   |
| 23/5/2000     | Augmentation de capital lors de l'introduction sur le Nouveau Marché  | 1 389 420 €             | 29 872 530 €                 | 3 473 550                        | 22 771 050              | 9 108 420 €                   |

### 3.2.4. Répartition du capital et des droits de vote

Au 23 avril 2001 :

| ACTIONNAIRES                 | Nombre d'actions  | %               | Nombre de droits de vote | %               |
|------------------------------|-------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|
| Luc de CHAMMARD              | 13 604 495        | 59,74           | 27 208 990               | 73,25           |
| HOST Sarl (*)                | 3 532 500         | 15,51           | 3 532 500                | 9,51            |
| Bertrand DUCURTIL            | 1 072 335         | 4,71            | 1 833 585                | 4,94            |
| Diverses personnes physiques | 7 510             | 0,03            | 15 020                   | 0,04            |
| Public                       | 4 554 210         | 20,00           | 4 554 210                | 12,26           |
| <b>TOTAUX</b>                | <b>22 771 050</b> | <b>100,00 %</b> | <b>37 144 305</b>        | <b>100,00 %</b> |

### 3.2.5. Modification dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

Il n'y a pas eu de modification dans la répartition du capital au cours des trois dernières années, à l'exception de celle qui a eu lieu au moment de l'introduction en Bourse :

| ACTIONNAIRES                 | Avant l'introduction<br>Nombre d'actions | %               | Après l'introduction<br>Nombre d'actions | %               |
|------------------------------|--|-----------------|--|-----------------|
| Luc de CHAMMARD              | 14 414 990                               | 74,70           | 13 604 495                               | 59,74           |
| HOST Sarl (*)                | 3 532 500                                | 18,31           | 3 532 500                                | 15,51           |
| Bertrand DUCURTIL            | 1 342 500                                | 6,96            | 1 072 335                                | 4,71            |
| Diverses personnes physiques | 7 510                                    | 0,04            | 7 510                                    | 0,03            |
| Public                       | 0  | 0,00            | 4 554 210                                | 20,00           |
| <b>TOTAUX</b>                | <b>19 297 500</b>                        | <b>100,00 %</b> | <b>22 771 050</b>                        | <b>100,00 %</b> |

(\*) HOST Sarl est détenue à 100% par Luc de CHAMMARD.

### 3.2.6. Pacte d'actionnaires

Il n'y a pas de pacte d'actionnaires.

### 3.2.7. Nantissement des actions

Néant.

### 3.3. DIVIDENDES

| Exercice clos le | Montant net total<br>Distribué | Dividende par action<br>(* Sur la base de 5 146 actions) |              |
|------------------|--------------------------------|--|--------------|
|                  |                                | Dividende net  | Avoir Fiscal |
| 31 décembre 2000 | -                              | -  | -            |
| 31 décembre 1999 | -                              | -  | -            |
| 31 décembre 1998 | -                              | -  | -            |
| 31 décembre 1997 | 360 220 F                      | 70 F (*)   | 35 F (*)     |

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2001 de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2000.

Il n'est pas envisagé, au cours des prochains exercices, de verser un dividende.

Conformément aux dispositions légales, les dividendes et acomptes sur dividendes sont prescrits dans un délai de cinq ans au profit de l'État.

### 3.4. MARCHE DES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Les actions de NEURONES sont actuellement cotées au Nouveau Marché de la Bourse de Paris (code Euroclear 7597 – code Bloomberg NEUR FP – code Reuters NEUR.LN et entrent dans la composition de l'IT CAC).

L'évolution du cours de l'action NEURONES depuis son introduction est la suivante :

- Prix d'introduction : 9 €
- Cours au 7 mai 2001 : 4,08 €
- évolution au cours des 12 derniers mois :

| Mois          | Cours plus haut (en €) | Cours plus bas (en €) | Cours Moyen mensuel (clôture) (en €) | Nombre de titres échangés (en milliers) | Nombre de séances |
|---------------|------------------------|-----------------------|--------------------------------------|---|-------------------|
| mai 2000      | 9,25                   | 8,50                  | 8,84                                 | 1 151                                   | 7                 |
| juin          | 9,90                   | 7,62                  | 8,68                                 | 720                                     | 21                |
| juillet       | 8,49                   | 6,80                  | 7,64                                 | 114                                     | 20                |
| août          | 9,00                   | 6,50                  | 7,53                                 | 319                                     | 23                |
| septembre     | 8,86                   | 7,00                  | 8,00                                 | 234                                     | 21                |
| octobre       | 7,45                   | 3,90                  | 5,38                                 | 700                                     | 22                |
| novembre      | 4,05                   | 2,85                  | 3,46                                 | 597                                     | 22                |
| décembre 2000 | 4,39                   | 2,35                  | 3,12                                 | 973                                     | 19                |
| janvier 2001  | 4,35                   | 3,22                  | 3,71                                 | 342                                     | 22                |
| février       | 4,63                   | 3,15                  | 3,86                                 | 511                                     | 20                |
| mars          | 4,08                   | 3,35                  | 3,86                                 | 189                                     | 22                |
| avril 2001    | 3,90                   | 3,02                  | 3,52                                 | 116                                     | 19                |
| Totaux        |                        |                       |                                      | 5 968                                   | 238 j             |

La cotation des actions est effectuée en continu depuis la date d'introduction. Les actions font partie de l'indice SBF 250 depuis l'introduction.

## 4. ADMINISTRATION ET DIRECTION

### 4.1. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Président :                     | Luc de CHAMMARD   |
| Autres mandats :                | Administrateur - <b>UPGRADE</b><br><b>Siège social</b> 205, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE   |
|                                 | Administrateur - <b>KNOWLEDGE</b><br><b>Siège social</b> 177, av Georges Clemenceau 92024 NANTERRE  |
| Directeur général :             | Bertrand DUCURTIL   |
| Autres mandats dans le groupe : | Président - <b>NEURONES Solutions</b><br><b>Siège social</b> 205, av Georges Clemenceau 92024 NANTERRE  |
|                                 | Président – <b>SKILLS Consulting</b><br><b>Siège social</b> 205, av Georges Clemenceau 92024 NANTERRE   |
|                                 | Administrateur - <b>BRAINSOFT</b><br><b>Siège social</b> 205, av Georges Clemenceau 92024 NANTERRE  |
|                                 | Administrateur - <b>HELP-LINE</b><br><b>Siège social</b> 171, av Georges Clemenceau 92024 NANTERRE  |
|                                 | Gérant - <b>AS TECHNOLOGIE</b><br><b>Siège social</b> 83, rue du Fg St Honoré 75008 PARIS   |
|                                 | Gérant - <b>AS TÉLÉCOMS &amp; RÉSEAUX</b><br><b>Siège social</b> 83, rue du Fg St Honoré 75008 PARIS  |
| Autres mandats hors du groupe : | Gérant - <b>HOST</b><br>RCS Versailles B 339 788 713<br><b>Siège social</b> 58, rue Pottier 78150 LE CHESNAY  |
|                                 | Administrateur - <b>CGIS</b> (Compagnie générale d'installations de sécurité)<br>RCS Lyon B 424 368 488<br><b>Siège social</b> 68, boulevard des Brotteaux 69006 LYON |
| Administrateur :                | Patrick de CATUELAN   |
|                                 | Directeur Général - <b>SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE MARLY</b><br>RCS Versailles B 378 963 797<br><b>Siège social</b> Ctre Cmcial des Gdes Terre 78160 MARLY LE ROI          |
|                                 | Gérant - <b>FCH PARTICIPATIONS</b><br>RCS Paris B 422 712 844<br><b>Siège social</b> 38, rue du Mont Thabor 75001 PARIS   |
|                                 | Gérant - <b>IMMOPIERREGEST</b><br>RCS Nanterre B 347 849 580<br><b>Siège social</b> 14, bd Jean Jaurès 92100 BOULOGNE   |
|                                 | Administrateur - <b>IMMOPARK</b><br>RCS Nanterre B 352 244 446<br><b>Siège social</b> 23, rue de la Rochefoucauld 92100 BOULOGNE                                      |
|                                 | Administrateur - <b>ACTIVITÉS AUTO CONTROLE SA</b><br>RCS Paris B 344 557 426<br><b>Siège social</b> 34, rue Abel Hovelacque 75013 PARIS 13                           |
| Administrateur :                | Jean Louis PACQUEMENT   |

## 4.2. INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS

Le montant des rémunérations globales brutes et des avantages en nature attribués aux membres du Conseil d'Administration de groupe NEURONES SA au titre de l'exercice 2000 est de 1 898 307 francs.

## 4.3. INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

Un plan de BSPCE concernant 49 cadres du groupe a été mis en place le 29 novembre 1999 donnant une option de souscription sur 476 385 actions (actions actuelles de nominal 0,4 euro), soit 2,47% du capital de 19 297 500 actions.

À cette même date, l'Assemblée Générale a autorisé des options pour un maximum de 964 875 actions (actions actuelles de nominal 0,4 euros), soit 5% du capital de 19 297 500 actions.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'Administration a attribué à deux reprises des stock options :

- le 30 novembre 2000 : 165 550 actions en faveur de 19 cadres du groupe (Plan N°1),
- le 27 juillet 2001 : 304 363 actions en faveur de 171 autres cadres du groupe (Plan N°2).

|   | BSPCE       | Plan N°1    | Plan N°2    |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Date d'Assemblée  | 29/11/99    | 29/11/99    | 29/11/99    |
| Date du Conseil d'Administration  | BSPCE       | 30/11/99    | 27/07/00    |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites  | 476 385 (1) | 165 550 (1) | 304 363 (1) |
| dont : nombre d'actions pouvant être achetées par les membres du comité de direction (dans sa composition actuelle) | 343 010 (1) | Aucun       | Aucun       |
| Nombre d'attributaires  | 49          | 19          | 171         |
| Nombre de dirigeants concernés  | 2           | Aucun       | Aucun       |
| Point de départ d'exercice des options  | 29/11/04    | 30/11/04    | 27/07/05    |
| Date d'expiration   | 28/11/05    | 30/11/14    | 27/07/15    |
| Prix de souscription  | 3,2 € (1)   | 3,2 € (1)   | 7,5 € (1)   |
| Nombre d'actions achetées à ce jour   | Aucune      | Aucune      | Aucune      |
| Nombres d'actions caduques au 31/12/00  | 25 015      | 5 965       | 33 342      |
| Reste au maximum exerçables   | 451 370     | 159 585     | 271 021     |

(1) exprimé en actions actuelles de nominal 0,4 €

Avec le capital actuel de 22 771 050 titres, les dilutions potentielles sont les suivantes :

|   | Nb de titres maximum | % du capital |
|---|----------------------|--------------|
| BSPCE (caduques déduites)                       | 451 370              | 1,98 %       |
| Options autorisées                              | 964 875              | 4,23 %       |
| Options plan N°1 + plan N°2 (caduques déduites) | 430 606              | 1,89 %       |
| Total BSPCE et options plans N°1 et 2           | 881 976              | 3,88 %       |

## 5. RESPONSABLES

### 5.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET ATTESTATION

"A ma connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée".

Luc de CHAMMARD  
Président-directeur général

### 5.2. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES ET ATTESTATIONS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### 5.2.1. Commissaires aux Comptes Titulaires

ERNST & YOUNG AUDIT  
4 rue Auber 75009 Paris

Représenté par Madame Any ANTOLA

Date du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 novembre 1999.

Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

FCC AUDIT ET CONSEIL  
14 rue Clapeyron 75008 Paris

Représenté par Monsieur Thierry BELLOT

Date du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 1997.

Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

#### 5.2.2. Commissaires aux Comptes Suppléants

Monsieur Guy PAPOUIN  
25 square de la Brèche, 92000 Nanterre

Date du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 novembre 1999.

Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Monsieur André CRESTEIL  
14 rue Clapeyron 75008 Paris

Date du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 1997.

Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

### 5.2.3. Avis des Commissaires aux Comptes sur le document de référence

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Groupe NEURONES et en application du Règlement COB 95-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration de la société. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. S'agissant de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels et les comptes consolidés de NEURONES pour les exercices clos les 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de nos diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans ce document de référence.

Paris, le 13 juin 2001

Les Commissaires aux Comptes

FCC AUDIT ET CONSEIL

ERNST & YOUNG Audit

Thierry Bellot

Any Antola

## 5.3. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Bertrand DUCURTIL  
NEURONES - 205 Avenue Georges Clemenceau 92024 Nanterre cedex  
Tél. : 01 41 37 41 37  
Fax. : 01 47 24 40 46  
e-mail : [bertrand\\_ducurtil@neurones.fr](mailto:bertrand_ducurtil@neurones.fr)

## 6. TABLEAU DE CONCORDANCE

Afin de faciliter la lecture du rapport annuel, la table suivante permet d'identifier les principales rubriques de l'instruction d'application du règlement 95-01 de la COB.

| Ordre COB règlement 95-01   | Ordre doc. de référence | Page |
|---|-------------------------|------|
| 1. Responsable du Document de référence et responsables du contrôle des comptes | Partie 5.               | 83   |
| 2. Renseignement de caractère général concernant la société et son capital      | Partie 3.               | 73   |
| 3. Renseignements sur l'activité de la société                                  | Partie 1.               | 4    |
| 4. Patrimoine, situation financière et résultats                                | Partie 2.               | 27   |
| 5. Renseignements concernant l'administration et la direction.                  | Partie 4.               | 81   |

## 7. GLOSSAIRE

### INTÉGRATION DE SYSTÈMES ET RÉSEAUX

**LAN (Local Area Network)** : réseau local. Il est principalement constitué des éléments suivants : serveurs, postes de travail, périphériques, éléments actifs permettant le transfert d'information entre les serveurs et postes. Les principaux éléments actifs sont les routeurs (qui permettent les liaisons entre sites) et les commutateurs (qui permettent les liaisons entre éléments d'un même site).

**WAN (Wide Area Network)** : réseau étendu. Il s'agit de l'ensemble des liens entre les différents LAN d'une organisation.

**Intégration de systèmes** : Ensemble des prestations de conception et mise en œuvre qui concernent les applicatifs systèmes situés sur les réseaux LAN et WAN d'une organisation : OS (Operating Systems) serveurs, OS postes, OS clients légers, émulateurs, messageries, accès distants, accès internet, applicatifs métiers, utilitaires (télédistribution, supervision, remontées d'alerte, sauvegardes, gestion de baies de disques, clusters...).

Le terme d'intégration de systèmes peut être utilisé dans un sens différent. Sont considérées comme "intégrateurs de systèmes" des SSII globales qui sont en mesure de traiter à la fois les aspects fonctionnels d'une évolution majeure d'un système d'information (comme la mise en place d'un ERP par exemple) et la mise en place des infrastructures techniques nécessaires pour le supporter. Il s'agit alors d' "intégration de systèmes d'information (SI)".

**Intégration de réseaux** : Ensemble des prestations de conception et mise en œuvre qui concernent les couches réseaux locaux et distants d'une organisation. Un intégrateur réseau dimensionne les "tuyaux" et les débits mais n'intervient pas sur les couches supérieures applicatives serveurs et postes clients.

**Site central (ou mainframe ou grand système)** : ordinateur de grande puissance utilisé en central dans les grandes organisations (IBM ES9000, Bull DPS7-8,...). Un grand nombre d'applications spécifiques ayant été développées dans ces environnements, ils restent en production dans les grandes organisations. Ces applications sont apportées sur le poste de travail par le biais d'un émulateur.

**Systèmes propriétaires** : Sont appelés systèmes propriétaires des mini-ordinateurs dont le hardware et l'operating system (OS) sont développés et diffusés par un seul constructeur (AS400 d'IBM, Vax de DEC...). Le terme s'emploie par opposition à UNIX et aux OS NT et Netware qui sont indépendants des constructeurs.

**Informatique répartie ou distribuée** : Serveurs (Unix, NT, Netware,...), postes de travail, périphériques, éléments actifs (principalement routeurs et commutateurs) et passifs.

## INFOGÉRANCE D'ENVIRONNEMENTS DISTRIBUÉS

**Infogérance** : L'Infogérance consiste, pour une entreprise, à confier tout ou partie de son informatique à un prestataire qui, dans le cadre d'un contrat forfaitaire de plusieurs années, en prend la responsabilité opérationnelle et la fait évoluer. Le contrat peut ou non s'accompagner du transfert de salariés. Une clause de réversibilité ouvre la possibilité au client de reprendre son informatique ou de la confier à un autre prestataire. Un plan d'assurance qualité contraignant fait l'objet de fréquentes réunions entre maître d'ouvrage (client) et maître d'œuvre (prestataire). Très prisée des SSII par la promesse de revenus récurrents qu'elle suscite, l'Infogérance est souvent revendiquée à tort. Dans bien des cas, elle s'apparente à une simple externalisation, sans la rigueur contractuelle de l'Infogérance. L'Infogérance est aussi appelée Facilities Management (FM).

Lorsque les prestations ont lieu sur site Client, on parle d'insourcing. Si les prestations sont externalisées, on parle d'outsourcing.

IDC classe le marché de l'Infogérance en cinq catégories :

- infogérance matérielle/d'infrastructures (d'environnements de sites centraux en général),
- infogérance applicative,
- infogérance de systèmes distribués,
- infogérance de réseaux,
- infogérance globale.

**Gestion des systèmes distribués** : support, exploitation, administration et déploiement d'environnements informatiques répartis : postes de travail (micro-ordinateurs), serveurs, périphériques et réseaux associés (LAN et WAN), dans le respect d'un niveau de service.

**Infogérance de systèmes distribués** : L'Infogérance de systèmes distribués est un accord contractuel d'une durée en général de 3 à 5 ans où un prestataire de services reprend l'administration et l'exploitation de systèmes distribués.

## HELP-DESK ET CALL CENTERS

**Hot-Line** : activité de réponse à des demandes portant sur un sujet précis, ex : support éditeur.

**Help-desk** : activité de point de contact unique des utilisateurs pour des demandes à caractère d'assistance (au sens large) informatique. Dans le cas de Help-desk pour le compte d'utilisateurs de postes de travail informatique de grandes organisations, un technicien de support traite environ 20 incidents par jour.

**Centre d'Appels** : activité générique de point de contact entre une entité et ses clients (n'intègre pas la Hot-Line ni le Help-desk).

**Centres d'appels orientés "appels sortants"** : il s'agit essentiellement d'opérations de télémarketing pour des prospects, d'enquêtes pour des clients existants.

**Centres d'appels orientés "appels entrants"** : les clients d'une organisation appellent des plateaux ou plate-formes qui renseignent sur l'offre, prennent des commandes, ouvrent et traitent des dossiers après vente (comptes bancaires, dossiers sinistres pour les assureurs,...). Ces plateaux sont plus efficaces et rentables que les anciennes agences multifonctions avec maillage très fin du territoire. Les agences locales deviennent de simples "boutiques" sans personnels, souvent destinées à accueillir des opérations commerciales ponctuelles. Les précurseurs de cette organisation ont été les mutuelles d'assurance. Ces organisations se généralisent grâce à l'évolution des technologies suivantes : standards téléphoniques, CTI, systèmes de gestion des appels, utilisation d'Internet.

**Centre d'appels à faible valeur ajoutée** : Centre d'appels à traitement de demandes simples. Typiquement, les centres d'appels des opérateurs de téléphonie mobile (Itineris, SFR et Bouygues Telecom), les plateaux d'assureurs, de banques de gestionnaires de cartes privatives.

**Centre d'Appels à Valeur Ajoutée** : Centre d'appels à traitement de demandes complexes nécessitant un niveau de formation, de compétence et des comportements travaillés.

**Web call center** : Call center organisé de telle sorte que l'utilisateur client puisse choisir la façon qui lui convient de rentrer en contact avec la société : connexion site Web, envoi d'un mail, appel téléphonique à un centre d'appels. L'utilisateur peut également changer de média au fur et à mesure de sa transaction et utiliser plusieurs modes de communication en parallèle.

**"internet voice bouton" ou "click and talk" ou "push and talk"** (éditeur de référence : Cosmocom) : fonctionnalité importante pour l'évolution du commerce électronique. Il s'agit de donner la possibilité à un internaute sur un site Web de demander à se brancher sur le call center afin d'avoir un échange avec un conseiller. Lorsqu'il échange avec le conseiller, il garde la main sur son écran Internet et peut ainsi continuer sa transaction tout en bénéficiant de l'aide de l'opérateur.

**"Messaging mix"** : dans les métiers du Help-desk et des call centers, il s'agit de la problématique de la gestion simultanée de plusieurs canaux de communication téléphone, e-mail, Internet qui doivent se présenter de la même façon pour l'opérateur.

**CTI (Computer Telephony Integration, couplage téléphonie-informatique)** (éditeur de référence : Genesys) : Le CTI assure l'échange d'informations - principalement, le numéro d'appel - entre systèmes téléphoniques et systèmes informatiques. Des applications de Help-desk ou de CRM permettent ensuite de relier un numéro d'appel à des informations stockées dans une base de données concernant l'appelé ou l'appelant, qui sont présentées en temps réel à l'écran de l'utilisateur. Le CTI peut être mis en œuvre localement, sur un poste de travail ou au sein d'un centre d'appel.

Pour un call center, le CTI présente plusieurs intérêts, notamment : le "pop up screen" et le fait de gagner en personnalisation de la relation.

## DÉVELOPPEMENT APPLICATIF INTERNET

**Browser (ou butineur – Internet Explorer de Microsoft ou Netscape Communicator)** : logiciel permettant d'accéder à Internet. Auparavant, lorsqu'une application était déployée, il fallait installer une partie sur le serveur et une partie sur chaque poste utilisateur (poste "client"). Aujourd'hui, il suffit d'installer une application sur le serveur, Internet fait office de client universel. Les coûts de déploiement des applications sont ainsi considérablement diminués. La plupart des grands comptes vont utiliser cette propriété pour la prochaine génération de leur architecture informatique ("Internetisation" des SI ou refonte totale du système d'information autour d'Internet).

**Intranet** : Application Internet sécurisée utilisée en interne par les utilisateurs d'une grande organisation.

**Extranet** : Application Internet sécurisée utilisée par les Clients ou Fournisseurs ainsi que les utilisateurs d'une grande organisation. Il s'agit classiquement de mettre à disposition de tiers des informations les concernant (suivi d'activité, avancement de processus, ...). Il n'y a aucun développement ou déploiement à effectuer chez les tiers qui utilisent leur browser standard pour rentrer dans l'application. Depuis 1996, NEURONES met à disposition de ses clients les bases de données concernant son activité d'Infogérant ou de Help-desk. Les Clients disposent de l'information en temps réel. Les clients et NEURONES économisent ainsi un grand nombre d'appels téléphoniques à faible valeur ajoutée.

**Business Intelligence (ou Décisionnel)** : Terme regroupant toutes les disciplines liées à la prise de décision, de l'alimentation du datawarehouse à la publication des informations (sur Internet ou un autre support), en passant par la confection des cubes multidimensionnels (datamarts). Sont aussi inclus dans cette catégorie les applications de datamining et les frontaux d'analyse, précédemment appelés infocentres, EIS (Executive Information System) ou encore Siad (système d'information et d'aide à la décision).

**KM (Knowledge Management)** : Ensemble de systèmes et d'outils permettant de formaliser un processus ou un savoir-faire. Le knowledge management pallie les limitations de la GED. Les systèmes de gestion électronique de documents (GED) permettent de disposer sous forme numérique et indexée d'informations jusqu'alors seulement présentes sous forme analogique (papier, voix, images, etc.). Il reste cependant une masse de connaissances (présente sur le Web et totalement diffuse dans les documents personnels des utilisateurs) qui ne pourra jamais être totalement hiérarchisée et accessible au travers d'une base de données. On parle alors de knowledge management pour décrire tous les outils et techniques qui pallient les faiblesses du système d'indexation en permettant, par exemple, d'extraire le sens d'un document (ingénierie cognitive), d'en balayer tout le contenu (recherche intégrale ou full text) ou d'interpréter la question de l'utilisateur. Ces outils s'appuient aussi sur des technologies de système expert et de raisonnement à base de cas.

**CRM (Customer Relationship Management) / GRC (Gestion de la Relation Client) :** Le CRM recouvre l'ensemble des fonctions de l'entreprise visant à conquérir et à conserver sa clientèle. Ce terme, qui s'est substitué à celui de front office, regroupe la gestion des opérations de marketing, l'aide à la vente, le service client, le centre d'appel et le help desk. Les progiciels de CRM du marché assurent une ou plusieurs de ces fonctions.

**SCM (Supply Chain Management, Gestion de la chaîne logistique globale) :** Réduire les stocks, les délais de livraison tout en relevant le niveau de service client, telles sont les missions premières des outils de Supply Chain Management (SCM). Au niveau opérationnel, ils mettent en correspondance les informations de demande et de capacité de production pour l'établissement des plans de production et des paramètres de livraison. Au niveau tactique, ils s'appuient sur des techniques statistiques - typiquement des outils de datamining - pour optimiser l'approvisionnement, lisser la production et déterminer les meilleurs chemins de livraison. Au niveau stratégique, par le biais de simulations, ils servent à déterminer la meilleure implantation possible des unités de fabrication et du réseau de distribution et jusqu'à la fréquence de renouvellement des produits en fonction de la cible. L'enjeu principal est de pouvoir réinjecter automatiquement ces données au niveau du système de gestion (typiquement le PGI).

**PGI (Progiciel de Gestion Intégré) /ERP (Enterprise Resource Planning) :** Un PGI regroupe en principe toutes les applications de gestion nécessaires à l'entreprise - que ce soit les applications de gestion dites horizontales (comptabilité, gestion des ressources humaines, etc.) ou verticales (gestion de production, gestion de stock, etc.), éventuellement spécialisées par industrie. À la différence d'un assemblage de progiciels spécifiques, les PGI disposent d'une infrastructure unique commune (bases de données partagées, mécanismes d'échange entre les modules) et incluent généralement des outils de coopération (groupware, workflow). Traitant traditionnellement les opérations de back office, les PGI se sont peu à peu dotés de fonctions décisionnelles et de front office. Ils se sont aussi ouverts, leurs API étant rendues publiques par leurs éditeurs de manière à en faciliter l'interfaçage avec des progiciels plus spécialisés - à l'aide, par exemple, d'outils d'EAI.

**EAI (Enterprise Application Interface ou Entreprise Application Integration) :** L'art de lier entre elles les applications de l'entreprise - gestion de production avec gestion des stocks, CRM avec PGI, voire deux PGI entre eux au sein d'un même groupe, etc. - dans un souci d'homogénéité du système d'information ou de consolidation. Souvent réalisable par le biais d'un échange de fichiers, mais alors sans le bénéfice du temps réel, l'intégration de deux applications passe par le développement d'interfaces, baptisées connecteurs, entre leurs API correspondantes. Au formatage des données réalisé par des outils similaires à ceux utilisés pour l'extraction et la conversion de données vers des data warehouses s'ajoute une composante de type middleware assurant la compréhension mutuelle des messages échangés. L'OAG (Open Application Group) a proposé un système de standardisation des API - sous le nom d'Oagis - sans grand succès. Sont alors nées des solutions ponctuelles, gérant un nombre restreint de progiciels du marché.

**ISP (Internet Service Provider ou hébergeur Internet) :** Fournisseur de services Internet, et pas seulement fournisseur d'accès à Internet. Les ISP proposent généralement en effet l'accès à Internet, mais aussi l'hébergement de sites sur des serveurs Web, voire le développement de ces sites. Certains disposent aussi de compétences de développement de sites marchands. On les appelle parfois les Commerce service providers.

**e-Vap (electronic Value Added Provider) :** Inventée par le cabinet d'analyses Markess International, l'appellation e-VAP regroupe un ensemble disparate de sociétés nées avec Internet et ses applications. Certaines sont des SSII orientées nouvelles technologies, d'autres de simples fournisseurs d'accès. La plupart sont issues de la communication, de la publicité ou du marketing. Toutes officient dans le développement de sites Web et d'intranets. Elles cumulent compétences techniques, graphiques et en communication.

**Web agency :** ce sont des sociétés de conseil en marketing communication qui se sont adjointes des compétences informatiques (ex US : Razorfish, Proxicom, agency.com), soit des SSII qui ont acquis un savoir-faire dans la communication.

**Portail :** un portail est un site Web répertoriant de nombreux autres sites, destiné à servir de point d'entrée sur Internet et à générer un trafic maximal. À côté de ces portails "généralistes" (dominés par les moteurs de recherche) se développent des portails à thème, dont la vocation est de synthétiser les réponses aux besoins supposés d'un visiteur intéressé par un sujet donné ou appartenant à une communauté. Autre catégorie en développement, le portail d'entreprise est destiné aux clients et prospects d'une entreprise. Caractéristique commune de tous ces portails : des services complémentaires plus ou moins étendus, allant d'un métamoteur de recherche à l'hébergement de pages Web personnelles, en passant par des dépêches d'actualité ou la personnalisation de l'interface du site. Bref, tout pour fidéliser le visiteur.

**Objet** : élément logiciel représentatif d'un élément du monde réel (personne, commande, facture, etc.). Un objet décrit un ensemble de comportements (méthodes) et de données (attributs) nécessaires à l'exécution de ces comportements. Par extension, sont qualifiés d'"objet" des langages de programmation (Java, C++, etc.), des méthodes de conception (UML, etc.), des bases de données (Versant, etc.), des middlewares (ORB), etc.

## SÉCURITÉ ET PAIEMENT SÉCURISÉ SUR INTERNET

**Virus** : C'est la caractéristique d'un programme capable de se reproduire seul en infectant d'autres. Il n'est pas nécessairement malveillant, même si c'est souvent le cas. Comme il n'existe pas d'antidote universel, il faut mettre à jour son antivirus dès qu'un nouveau virus est repéré. À ne pas confondre avec un virus, un logiciel de type cheval de Troie s'installe sur une machine sans causer de tort apparent. Il sert ensuite de relais pour faciliter l'accès depuis l'extérieur : envoi de mots de passe, blocage de la sécurité, etc.

**Pare-feu (firewall)** : Les logiciels pare-feu protègent les entreprises contre les attaques extérieures. Plusieurs techniques sont mises en œuvre : filtrage de paquets en fonction des adresses IP de départ et d'arrivée, inspection de session (stateful inspection) avec analyse des fichiers d'en-tête de session, proxy avec traduction d'adresses pour masquer les adresses des utilisateurs internes aux yeux de l'extérieur. Les éditeurs de pare-feu évoluent tous aujourd'hui vers des outils de création et d'administration de réseaux privés virtuels (VPN).

**Spam** : Diffusion massive d'un message via Internet dans les forums de discussion ou dans les boîtes aux lettres électroniques. Il s'agit le plus souvent de publicités. En réaction, les éditeurs de serveurs de messagerie et d'outils de sécurité ont doté leurs logiciels de fonctions "anti spam". Elles bloquent les messages indésirables en se basant sur le nom ou l'adresse de l'expéditeur, l'intitulé du message ou, pour les plus évolués, sur l'analyse du contenu du message (mots-clés).

## FORMATION AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

**e-Formation (e-Learning)** : ensemble des techniques de formation à distance utilisant notamment Internet, les intranets, les outils de téléconférence et les CD-rom.

## GÉNÉRALITÉS

**ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line)** : Cette technologie permet de faire passer des hauts débits sur du fil de cuivre standard (réseau actuel de France Télécom). Elle concerne surtout les particuliers qui auront un accès beaucoup plus rapide à Internet. Les entreprises seront surtout concernées par des dérivés comme le HDSL plus adaptés à leur type de trafic.

**WAP (Wireless Application Protocol)** : Ce protocole a été lancé par un consortium de constructeurs de téléphones mobiles, dont Nokia, Ericsson et Motorola. Avec l'essor d'Internet et le développement des mobiles, il devient intéressant d'accéder à Internet depuis son téléphone portable. Mais la petitesse de l'écran de ce dernier ne lui permet pas d'afficher des pages HTML. WAP est donc une version allégée de HTTP (protocole de transport de HTML) pour permettre l'affichage de pages WML (Wireless markup language), adaptées aux petits écrans.

**ASP (Application Services Provider)** : Acteur hébergeant et mettant à disposition des applications (tous types d'applications sont envisageables : ERP, GED, décisionnel, bureautique, ...). Le client n'est pas propriétaire de l'application, il loue un droit d'accès à l'usage. Le modèle ASP est un nouveau modèle de commercialisation des applications et s'adresse principalement aux petites et moyennes entreprises.



**NEURONES**

**[www.neurones.net](http://www.neurones.net)**

Immeuble Le Clemenceau 1 - 205, avenue Georges Clemenceau 92024 NANTERRE Cedex.  
Tel : 01 41 37 41 37 - Fax : 01 47 24 40 46 - e-mail : [infos@neurones.fr](mailto:infos@neurones.fr)